



**ORDRE DU JOUR  
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
DU 9 MARS 2021 – 19 h**

---

**AGENDA  
ORDINARY SITTING OF COUNCIL  
MARCH 9, 2021 – 7:00 P.M.**

**OUVERTURE / OPENING**

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**
- 2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**
- 3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**
- 4) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2021 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD FEBRUARY 2, 2021**
- 5) **DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS**
  - a) Liste des comptes payés du 19 janvier au 8 février 2021 au montant de 543 420,27 \$ / List of accounts paid from January 19 to February 8, 2021, in the amount of \$543,420.27
  - b) États financiers décembre 2020 / December 2020 financial statements
  - c) Amendements budgétaires mensuels – Décembre 2020 (suite) et janvier 2021 / December 2020 (continued) and January 2021 monthly budget amendments
  - d) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif sur les services de santé à Chelsea du 17 décembre 2020 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.221 / Tabling of the December 17, 2020 minutes of the advisory committee meeting on health services in Chelsea and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.221
  - e) Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité consultatif des finances et suivi budgétaire du 7 décembre 2020 et du 18 janvier 2021 et que ces documents soient conservés aux archives municipales sous le code de classification 114.203 / Tabling of the December 7, 2020 and January 18, 2021 minutes of the advisory committee meetings on finance and budget monitoring and that these documents be filed in the municipal archives under the classification code 114.203
  - f) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme et du développement durable du 13 janvier 2021 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.204 / Tabling of the January 13, 2021 minutes of the planning and sustainable development advisory committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204
  - g) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures du 22 janvier 2021 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.217 / Tabling of the January 22, 2021 minutes of the public works and infrastructures advisory committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.217
  - h) Dépôt de la mise à jour du plan d'action en développement durable (PADD) 2018-2021 / Tabling of the 2018-2021 updated sustainable development action plan (SDAP)
  - i) Dépôt du rapport d'activités du trésorier des élections 2019 / Tabling of the treasurer's report of the 2019 elections

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES**

**6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**6.2) CONTRATS / CONTRACTS**

- a) Octroi du contrat pour la location d'un balai mécanique / Awarding of the contract for the rental of a mechanical broom
- b) Octroi du contrat pour l'achat d'une remorque à bascule galvanisée / Awarding of the contract for the purchase of a galvanized dump trailer
- c) Octroi du contrat pour l'achat d'un tracteur Kubota avec équipements à même l'excédent affecté / Awarding of the contract for a Kubota tractor with equipment from the affected surplus
- d) Octroi du contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques et de rétention pour 2021 et 2022 / Awarding of the contract for the emptying, transportation and disposal of septic tank and holding tank sludge for 2021 and 2022
- e) Octroi du contrat pour l'achat d'une camionnette à même l'excédent affecté / Awarding of the contract for the purchase of a pickup truck for the affected surplus
- f) Octroi du contrat pour des travaux correctifs au Centre Meredith / Awarding of the contract for corrective work at the Meredith Center
- g) Octroi du contrat pour des services professionnels pour la surveillance des travaux correctifs au Centre Meredith / Awarding of the professional services contract for the supervision of the corrective work at the Meredith Center

**6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**

- a) Autorisation de travaux supplémentaires pour la mise en place d'un système d'éclairage au terrain de baseball du centre-village / Authorization of additional work for the installation of a lighting system at the centre-village baseball field

**6.4) SUBVENTIONS / GRANTS**

- a) Octroi d'une aide financière à la Fondation Chelsea / Financial support to the Chelsea Foundation
- b) Confirmation des travaux pour le « Programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration » / Confirmation of work for the « Local road assistance program - Specific improvement projects »

**6.5) MANDATS / MANDATES**

- a) Mandat pour des services juridiques à la firme d'avocats RPGL S.E.N.C.R.L. pour les années 2021 et 2022 / Mandate to the law firm RPGL S.E.N.C.R.L. for legal services for 2021 and 2022

**6.6) DIVERS / VARIOUS**

- a) Acquisition du lot 6 407 269 – 24 chemin Olmstead / Purchase of lot 6 407 169 – 24 chemin Olmstead
- b) Modifications au calendrier de conservation des documents de la Municipalité de Chelsea / Modification to the records retention schedule of the Municipality of Chelsea

**6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**

- a) Permanence de Madame Sheena Ngalle Miano au poste de Responsable au greffe / Permanency of Mrs. Sheena Ngalle Miano as Officer in charge of the registry
- b) Permanence de Madame Ghislaine Grenier au poste de Responsable des ressources humaines / Permanency of Mrs. Ghislaine Grenier as human resources Manager

- c) Ajustement aux conditions de travail de M. Marc-Antoine Paquette Biron et M. Danik Chamberland / Adjustment to the working conditions of Mr. Marc-Antoine Paquette Biron and Mr. Danik Chamberland
  - d) Nomination de Monsieur Nicolas Falardeau à titre de Directeur du service de l'urbanisme et du développement durable / Nomination of Mr. Nicolas Falardeau as Director of the planning and sustainable development department
  - e) Congédiement de l'employé numéro 599 / Dismissal of employee number 599
- 7) **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**
- 7.1) **DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**
- a) Dérogation mineure – Empiètement dans la bande de protection riveraine et marges avant et latérales – 36, chemin de Kirk's Ferry / Minor exemption – Encroachment within the waterfront protection buffer zone and inside the front and sides setbacks – 36, chemin de Kirk's Ferry
  - b) Dérogation mineure – Implantation d'une piscine – 237, chemin du Relais / Minor exemption – Installation of a swimming pool – 237 chemin du Relais
  - c) Dérogation mineure – Superficie maximale des bâtiments secondaires et desserte en eau et service sanitaire – 20, chemin Davidson / Minor exemption - Maximum area of secondary buildings and water and sanitary services – 20 chemin Davidson
  - d) Dérogation mineure – Distance entre une galerie, un escalier et la route 105 et marge latérale – 126, route 105 / Minor exemption - Distance between a deck, stairs and the 105 and lateral setback – 126 Route 105
  - e) Dérogation mineure – Empiètement dans un milieu humide et dans sa bande de protection – 31, chemin des Hauts-Bois / Minor exemption – Encroachment inside a wetland and its protective strip – 31 chemin des Hauts-Bois
- 7.2) **PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS**
- a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Modèle J avec garage simple – Projet Quartier Meredith / Site planning and architectural integration program – J Model with single garage – Quartier Meredith development
  - b) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Implantation des bâtiments et de l'aire de stationnement – 140 et 144, chemin Ladyfield / Site planning and architectural integration program – Buildings and parking site plan – 140 and 144 chemin Ladyfield
- 7.3) **AVANT-PROJETS DE LOTISSEMENT / PRELIMINARY SUBDIVISION PROPOSALS**
- 7.4) **RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**
- a) Adoption du règlement numéro 1165-20 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions modifiant la grille des spécifications de la zone CB-233 afin de permettre une microdistillerie dans cette zone et modifiant la disposition particulière 43 / Adoption of by-law number 1165-20 – By-law amending specific provisions of the zoning by-law number 636-05 – Provisions amending the specifications grid of the CB-233 zone to allow a craft distillery in this zone and amending the special applicable provision 43
- 7.5) **DIVERS / VARIOUS**
- a) Politique du Fonds vert / Green fund policy

- b) Demande de désignation des chemins des Bois-Francis et du Grand-Boisé – Projet Dubé / Request for designation of chemin des Bois-Francis and chemin du Grand-Boisé – Dubé Development

**8) TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS**

- a) Adoption du règlement numéro 1174-21 – Règlement modifiant la limite de vitesse sur un tronçon de la Route 105 entre le chemin Sherrin et le chemin Pawley / Adoption of by-law number 1174-21 – By-law modifying the speed limit on a portion of Route 105, between chemin Sherrin and chemin Pawley
- b) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1185-21 et avis de motion – Règlement modifiant la limite de vitesse sur un tronçon du chemin Cecil à la hauteur du parc municipal et des terrains de soccer / Presentation and tabling of the draft by-law number 1185-21 and notice of motion – By-law modifying the speed limit on a section of chemin Cecil, along the municipal park and the soccer fields
- c) Autorisation pour l'installation de deux panneaux d'arrêt à l'intersection des chemins Musie et de Service / Authorization for the installation of two stop signs at the intersection of chemins Musie and de Service
- d) Renouvellement d'un membre au comité consultatif des travaux publics et des infrastructures – Monsieur Robert Arnold / Renewal of a member of the public works and infrastructures advisory committee – Mr. Robert Arnold
- e) Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal / Municipal roads safety action plan

**9) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

- a) Demande d'appui financier pour l'acquisition et le déplacement de l'ancienne gare de train Cascades / Request for financial support for the acquisition and the relocation of the former Cascades train station
- b) Nomination d'un nouveau membre au comité du sentier communautaire / Appointment of a new member on the community trail committee

**10) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**

- a) Départ d'un pompier - M. Simon St-Jacques / Firefighter leaving – Mr. Simon St-Jacques
- b) Retour d'un congé sans solde – Lieutenant Jonathan Léveillée / Return from a leave of absence – Lieutenant Jonathan Léveillée
- c) Adoption de la mise à jour du Schéma de couverture de risques – an 3 / Adoption of the updated fire safety Plan – year 3
- d) Acceptation du rapport d'activités 2020 du Service de sécurité incendie de Chelsea / Acceptance of the 2020 activity report of Chelsea's Fire Department

**11) LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que l'ordre du  
jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le procès-  
verbal de la session ordinaire du 2 février 2021 soit et est par la présente  
adopté.

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 2 février 2021 à 19 h exceptionnellement et uniquement par vidéoconférence en raison de la pandémie de la COVID-19, et en vertu de l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des services sociaux.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** les conseillères Kay Kerman et Kimberly Chan et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire et Jean-Paul Leduc sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** Me John-David McFaul, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Me Sheena Ngalle Miano, Responsable au greffe.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 20 minutes.

### **CONVOCATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **32-21**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **33-21**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 12 janvier 2021 soit et est par la présente adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 8 DÉCEMBRE 2020 AU 18 JANVIER 2021 AU MONTANT DE 3 040 277,94 \$**

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS – NOVEMBRE 2020**

**DÉPÔT DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES MENSUELS – DÉCEMBRE 2020**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES SERVICES DE SANTÉ À CHELSEA DU 19 NOVEMBRE 2020 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.221**

**DÉPÔT LE PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GOUVERNANCE DU 10 NOVEMBRE 2020 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.218**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE DU 26 NOVEMBRE 2020 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.205**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DES RENCONTRES DU COMITÉ DU SENTIER COMMUNAUTAIRE DU 19 NOVEMBRE ET DU 17 DÉCEMBRE 2020 ET QUE CES DOCUMENTS SOIENT CONSERVÉS AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.217**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 2 DÉCEMBRE 2020 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.204**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES RESSOURCES NATURELLES DU 14 DÉCEMBRE 2020 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.212**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DES RENCONTRES DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DU 20 NOVEMBRE ET DU 18 DÉCEMBRE 2020 ET QUE CES DOCUMENTS SOIENT CONSERVÉS AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.206**

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

**34-21**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1173-20 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt pour le financement des travaux de réfection du chemin de la Rivière;



## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **34-21 (suite)**

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 12 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le « Règlement numéro 1173-20 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt nécessaire à la réalisation de travaux de réfection du chemin de la Rivière » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Mme la Mairesse Caryl Green demande le vote :

**POUR :**

- Simon Joubarne
- Pierre Guénard
- Kay Kerman
- Jean-Paul Leduc
- Kimberly Chan

**CONTRE :**

- Greg McGuire

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **35-21**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1176-21 – RÈGLEMENT DÉLÉGUANT À DES FONCTIONNAIRES DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS EN CONSÉQUENCE**

ATTENDU QU'IL y a lieu de mettre à jour les délégations de pouvoirs de certains fonctionnaires;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 12 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le « Règlement numéro 1176-21 – Règlement déléguant à des fonctionnaires de la Municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **36-21**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, l'achat d'un camion autopompe a été approuvé et un montant de 650 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'un camion autopompe;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 21 janvier 2021 :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>
2968-8280 Québec inc. (Thibault & Associés)	740 636,76 \$

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie a procédé à l'analyse de la soumission;

ATTENDU QUE la soumission déposée par 2968-8280 Québec inc. (Thibault & Associés) est conforme et recommandée par le Service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie 2968-8280 Québec inc. (Thibault & Associés) au montant de 740 636,76 \$, incluant les taxes, pour l'achat du camion autopompe représente un montant net de 676 300,08 \$, soit un dépassement budgétaire de 26 300,08 \$;

ATTENDU QUE le coût pour l'achat d'un camion autopompe sera financé par le règlement d'emprunt numéro 1172-20 pour un montant net de 663 000,00 \$ et le solde net de 13 300,08 \$ sera financé par le fonds de roulement et remboursable sur une période de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat d'un camion autopompe au montant de 740 636,76 \$, incluant les taxes, à 2968-8280 Québec inc. (Thibault & Associés), conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 1172-20 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 13 300,08 \$ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-030-00-724 (Véhicules – Sécurité publique), règlement d'emprunt numéro 1172-20.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **37-21**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN ÉPANDEUR POUR LE CAMION #123**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, l'achat d'un épandeur pour le camion #123 a été approuvé et un montant de 12 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à une demande de prix auprès de deux (2) fournisseurs pour l'achat d'un épandeur pour le camion #123;

ATTENDU QUE suite à cette demande prix deux (2) soumissions ont été reçues :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>
Equifab	10 995,83 \$
Attache-Remorques Gatineau	10 392,59 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Attache-Remorques Gatineau est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le coût d'achat d'un épandeur pour le camion #123 sera financé par le fonds de roulement et remboursable sur une période de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat d'un épandeur pour le camion #123 du Service des travaux publics et des infrastructures au montant de 10 392,59 \$, incluant les taxes, à la compagnie Attache-Remorques Gatineau.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 9 489,82 \$ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-725 (Machinerie, outillage et équipement – Transports).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **38-21**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME « EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA » POUR LE POSTE D'UN(E) ADJOINT(E) À LA BIBLIOTHEQUE EN 2021**

ATTENDU QUE le conseil municipal a approuvé la continuité du projet du Club de lecture TD dans le cadre de l'année fiscale 2021;

ATTENDU QUE le Ministère de l'emploi et du développement social du Canada peut subventionner le salaire d'un poste d'adjoint(e) à la bibliothèque par l'intermédiaire de son programme Emplois d'été Canada;

ATTENDU QU'IL est opportun de présenter une demande de subvention dans le contexte du programme Emplois d'été Canada pour la saison 2021;

ATTENDU QUE la demande de subvention a été soumise avant la date butoir du 22 janvier 2021 et qu'une résolution entérinée par le conseil municipal doit accompagner cette demande rétroactivement;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire désire présenter une demande pour couvrir le salaire d'un(e) adjoint(e) à la bibliothèque pour un horaire de travail de 35h par semaine pour un total de 14 semaines;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea s'engage, par l'entremise de son représentant, à défrayer tous les coûts supplémentaires en sus de la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans le cas où l'initiative mentionnée ci-haut soit subventionnée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil appuie la demande de subvention à Emplois d'été Canada pour le poste d'adjoint(e) à la bibliothèque pour la saison 2021 et accepte les termes associés à la demande.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 01-381-73-030 (Transfert Canada – Bibliothèque).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **39-21**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CIEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME « FONDS ÉTUDIANTS SOLIDARITÉ TRAVAIL DU QUÉBEC II » POUR UN(E) AGENT(E) DE GROUPE EN 2021**

ATTENDU QUE le conseil municipal a approuvé la poursuite du projet éducatif et de développement de la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) saisonnière dans le cadre de l'année fiscale 2021;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **39-21 (suite)**

ATTENDU QUE le Regroupement québécois pour la coopération du travail (RQCT) peut subventionner le salaire d'un(e) agent(e) de groupe dans le cadre de la CIEC par l'intermédiaire de son programme « Fonds étudiant solidarité travail du Québec II »;

ATTENDU QU'IL est opportun de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme « Fonds étudiant solidarité travail du Québec II » pour 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité par l'intermédiaire du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire désire présenter une demande de subvention couvrant le salaire d'un(e) agent(e) de groupe provenant du milieu collégial ou universitaire avec un maximum de 35 heures de travail par semaine pendant 12 semaines;

ATTENDU QUE le budget accordé au Service des loisirs, du sport de la culture et de la vie communautaire pour ce projet sera respecté;

ATTENDU QUE la période de présentation des demandes pour le programme du projet CIEC est du 11 janvier au 28 février 2021 et qu'une copie de l'adoption de la présente résolution doit parvenir au RQCT de manière rétroactive afin d'être traitée dans les plus brefs délais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le conseil appuie la demande de subvention dans le cadre programme « Fonds étudiant solidarité travail du Québec II », visant à couvrir le salaire d'un(e) agent(e) de groupe de la CIEC.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 01-381-71-001 (Transfert Québec – Activités récréatives).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **40-21**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « EMPLOI D'ÉTÉ CANADA » POUR UN POSTE D'ANIMATEUR(TRICE) DE GROUPE POUR LA CIEC EN 2021**

ATTENDU QUE le conseil municipal a approuvé la continuité du projet de la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) dans le cadre de l'année fiscale 2021;

ATTENDU QUE le Ministère de l'emploi et du développement social Canada peut subventionner le salaire d'un(e) animateur(trice) de groupe dans le cadre de la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) par l'intermédiaire de son programme Emplois d'été Canada (EÉC);

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **40-21 (suite)**

ATTENDU QU'IL est opportun de présenter une demande de subvention dans le contexte du programme Emplois d'été Canada pour la saison 2021;

ATTENDU QUE la période de présentation des demandes pour le programme EÉC 2021 se déroulera du 21 décembre 2020 au 29 janvier 2021 et qu'une résolution entérinée par le conseil municipal doit accompagner cette demande rétroactivement;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire désire présenter une demande pour couvrir le salaire d'un(e) animateur(trice) de groupe pour un horaire de travail de 35h par semaine pour un total de 12 semaines;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea s'engage, par l'entremise de son représentant, à défrayer tous les coûts supplémentaires en sus de la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans le cas où l'initiative mentionnée ci-haut soit subventionnée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil appuie la demande de subvention dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada » pour un poste d'animateur(trice) de groupe pour la CIEC et accepte les termes associés avec la demande de subvention pour la saison 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 01-381-71-030 (Transfert Canada – Activités récréatives).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **41-21**

#### **OCTROI D'UNE SUBVENTION À « ACRE » POUR L'ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ DE 57 ACRES**

ATTENDU QUE la communauté de Chelsea, par le biais de ACRE (Action Chelsea pour le respect de l'environnement) Land Trust, a obtenu un accord pour acheter la forêt de 57 acres connue sous le nom de Johannsen lands, lot 3 030 384 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la communauté de Chelsea a réussi à amasser des fonds pour l'achat de l'ordre de 850 000,00 \$ uniquement à partir de dons de résidents individuels;

ATTENDU QUE cet achat aura une valeur importante pour Chelsea dans l'établissement d'une propriété qui sera utilisée par la communauté, et permettrait la conservation écologique d'un terrain boisé;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **41-21 (suite)**

ATTENDU QUE les coûts liés à l'achat de cette propriété et les dépenses administratives associées sont des coûts supplémentaires pour cet achat;

ATTENDU QU'ACRE a fait une demande de subvention pour ce projet auprès de la Municipalité de Chelsea équivalente au montant du droit de mutation et pour couvrir les frais administratifs;

ATTENDU QUE la subvention de la Municipalité sera remboursée à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil accorde la somme de 20 000,00 \$ à ACRE pour les coûts liés à l'acquisition de cette propriété à protéger de 57 acres qui servira pour la communauté, propriété connue sous le nom de Johannsen lands, lot 3 030 384 au cadastre du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de cette subvention à même l'excédent non affecté ainsi qu'une affectation de 20 000,00 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-470-00-971 (Subventions à d'autres organismes).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **42-21**

#### **PARTICIPATION FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROJET « MOBILITÉ DURABLE, VOITURES ÉLECTRIQUES ET AUTOPARTAGE EN OUTAOUAIS » AU CREDDO**

ATTENDU QUE la pandémie de COVID-19 a entraîné, à court terme, des changements de comportement de mobilité majeurs et laisse paraître une accélération de la transition vers le télétravail, et que plusieurs ménages songent notamment à se départir de leur seconde voiture;

ATTENDU QUE des développements immobiliers augmentent rapidement la densité de certains cœurs villageois de l'Outaouais;

ATTENDU QUE le récent Plan pour une économie verte 2020-2025 (PEV) du Gouvernement du Québec accorde une attention particulière à l'électrification des transports et au transport partagé (6,7 G\$ sur 5 ans, dont 3,6 G\$ directement liés au secteur du transport);

ATTENDU QU'UNE fenêtre d'opportunité se présente pour examiner une(des) solution(s) de mobilité durable à l'extérieur des grandes villes;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **42-21 (suite)**

ATTENDU QU'IL est important de réduire l'utilisation et notre dépendance aux produits pétroliers pour faire face aux défis des changements climatiques et à la réduction de GES;

ATTENDU QUE les besoins en transport collectif pour améliorer la qualité de vie des personnes qui résident en région au Québec sur les plans social, économique et environnemental existent et que l'on ne retrouve peu ou pas de système d'autopartage à l'extérieur des grands centres urbains;

ATTENDU QU'IL est important de répondre à ces besoins de développement des services de transport collectif adaptés en fonction des habitudes des personnes demeurant en région au Québec;

ATTENDU QU'UNE demande de financement sera déposée auprès de la FCM pour laquelle la contribution des villes participantes se situera à minimalement 10% des coûts totaux du projet;

ATTENDU QUE le CREDDO a fait une demande de participation financière pour ce projet auprès de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE le montant accordé par la Municipalité sera remboursé à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil accorde la somme de 3 000,00 \$ (plus les taxes applicables) au CREDDO visant la réalisation de l'étude sur la mobilité durable, voitures électriques et autopartage en Outaouais qui propose de rallier les leaders de la recherche et de l'application concrète de solutions de mobilité durable afin d'identifier des stratégies à mettre en œuvre, notamment en autopartage, ainsi que de déterminer les besoins d'implantation des bornes de recharge en Outaouais.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le montant soit payé au CREDDO selon les modalités qui seront établies lors de l'établissement de l'entente prévue à cette fin.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser le paiement de ce montant à même l'excédent non affecté ainsi qu'une affectation de 3 000,00 \$ (plus les taxes applicables) du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-470-00-971 (Subventions à d'autres organismes).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **43-21**

#### **MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE MAINLEVÉE TOTALE ET CONSENTEMENT À LA RADIATION DE TOUTE HYPOTHÈQUE – 169 CHEMIN DE LA MONTAGNE**

ATTENDU QU'UNE hypothèque légale a été enregistrée en juillet 2017 contre la propriété située au 169 chemin de la Montagne, lot 5 771 965 au cadastre du Québec, afin de garantir le paiement des taxes municipales impayées;

ATTENDU QUE le 18 juillet 2017, un avis d'hypothèque a été enregistré au registre foncier à la suite d'un jugement rendu par la Cour du Québec, district de Gatineau, sous le numéro 550-22-017427-160;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu le paiement des taxes municipales impayées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu d'accorder la mainlevée totale et le consentement à la radiation de cette inscription, dossier numéro 550-22-017427-160, propriété connue comme étant le 169 chemin de la Montagne, lot 5 771 965 au cadastre du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **44-21**

#### **NOMINATION D'UN MEMBRE DU PERSONNEL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION CHELSEA**

ATTENDU QU'IL y a lieu de nommer un membre du personnel municipal pour siéger sur le conseil d'administration de la Fondation Chelsea;

ATTENDU QUE Monsieur Ronald Rojas, Directeur du service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, a accepté de siéger sur le conseil d'administration de la Fondation Chelsea;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que Monsieur Ronald Rojas soit nommé à titre de membre du personnel municipal sur le conseil d'administration de la Fondation Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE Mme Roxanne Laframboise-Larose, agente de développement du service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, soit nommée à titre de membre du personnel municipal sur le conseil d'administration de la Fondation Chelsea, en l'absence de M. Rojas.

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **44-21 (suite)**

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **45-21**

#### **ADHÉSION À LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT**

ATTENDU QUE la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux;

ATTENDU QUE ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020;

ATTENDU QUE l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques;

ATTENDU QUE le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression;

ATTENDU QU'UNE démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité.

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **45-21 (suite)**

Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal.

Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil municipal adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal s'engage à accompagner les élues et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'UNE copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **46-21**

#### **PERMANENCE AU POSTE D'OPÉRATEUR CHAUFFEUR CLASSE B**

ATTENDU QUE le 17 décembre 2019, la Municipalité embauchait Monsieur Martin Montreuil à titre d'opérateur chauffeur classe B;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **46-21 (suite)**

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par le Chef de division est favorable et qu'il recommande la permanence de Monsieur Montreuil;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employé permanent à Monsieur Montreuil, en date du 4 janvier 2021, puisqu'il rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Montreuil soit confirmé à titre d'employé permanent comme opérateur-chauffeur classe B et qu'il jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés cols bleus de la Municipalité en date du 4 janvier 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **47-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – EMPIÈTEMENT DANS LA BANDE DE PROTECTION RIVERAINE ET DANS LES MARGES LATÉRALES ET ARRIÈRE – 689, CHEMIN DU LAC-MEECH**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 029 806 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 689, chemin du Lac-Meech, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser le bâtiment principal et les constructions existantes situées dans la bande de protection riveraine d'un cours d'eau, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas;

ATTENDU QUE la demande est aussi à l'effet de régulariser :

- un stationnement situé à 3,19 m de la ligne arrière de propriété au lieu de 4,5 m et à 0 m de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m;
- un spa situé à 3,91 m de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m;
- une terrasse située à 1,07 de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m;
- une galerie située à 2,78 m de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur les ressources naturelles a effectué une recommandation lors d'une réunion ordinaire le 14 décembre 2020;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **47-21 (suite)**

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 13 janvier 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 14 janvier 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 3 029 806 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 689, chemin du Lac-Meech, afin de régulariser le bâtiment principal et les constructions existantes situées dans la bande de protection riveraine d'un cours d'eau, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas et de régulariser :

- un stationnement situé à 3,19 m de la ligne arrière de propriété au lieu de 4,5 m et à 0 m de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m;
- un spa situé à 3,91 m de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m;
- une terrasse située à 1,07 de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m;
- une galerie située à 2,78 m de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **48-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – EMPIÈTEMENT DANS LA BANDE DE PROTECTION RIVERAINE ET SUPERFICIE MAXIMALE DE PLANCHER – 107, CHEMIN RAMSAY**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 491 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 107, chemin Ramsay, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une construction à l'intérieur de la bande riveraine soit a moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **48-21 (suite)**

ATTENDU QUE la demande est aussi à l'effet de permettre une superficie de plancher de 159 m<sup>2</sup>, au lieu de 139 m<sup>2</sup> tel que stipulé au règlement de zonage pour un lot de 1901,6 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur les ressources naturelles a effectué une recommandation lors d'une réunion ordinaire le 14 décembre 2020 et a recommandé d'accorder la demande, tout en y greffant les conditions suivantes :

- la surface du patio doit être réduite de manière à occuper la même ou une plus petite empreinte au sol que la véranda du bâtiment existant dans la bande de protection riveraine;
- aucune coupe d'arbre dans la bande de protection n'est autorisée; les arbres existants devront être protégés tout au long des travaux pour éviter tout dommage;
- des barrières de sédiments devront être installées lors de la démolition et lors de la construction afin de protéger le cours d'eau de tous débris;
- la bande de protection riveraine doit être remise à l'état naturel suite aux travaux de construction avec des végétaux indigènes;

ATTENDU QUE ce même comité a recommandé les mesures additionnelles suivantes afin d'assurer la protection de la bande riveraine et des arbres dans la marge de recul latérale du terrain :

- placer l'escalier se rattachant au patio à l'extérieur de la marge de recul latérale; et
- fournir un plan végétalisation à la Municipalité incluant les trois strates de végétaux indigènes dans le 0-10 mètres de la bande de protection riveraine afin de bonifier le milieu et la canopée;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 13 janvier 2021 et a recommandé d'accorder cette demande aux mêmes conditions que le CCRN, sauf pour ce qui est de l'escalier latéral qui est autorisé dans la marge latérale au règlement de zonage;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 14 janvier 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **48-21 (suite) (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 3 031 491 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 107, chemin Ramsay, afin de permettre une superficie de plancher de 159 m<sup>2</sup>, au lieu de 139 m<sup>2</sup> tel que stipulé au règlement de zonage pour un lot de 1901,6 m<sup>2</sup> et d'autoriser une construction à l'intérieur de la bande riveraine soit a moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas, tout en y greffant les conditions suivantes :

- la surface du patio doit être réduite de manière à occuper la même ou une plus petite empreinte au sol que la véranda du bâtiment existant dans la bande de protection riveraine;
- aucune coupe d'arbre dans la bande de protection n'est autorisée; les arbres existants devront être protégés tout au long des travaux pour éviter tout dommage;
- des barrières de sédiments devront être installées lors de la démolition et lors de la construction afin de protéger le cours d'eau de tous débris;
- la bande de protection riveraine doit être remise à l'état naturel suite aux travaux de construction avec des végétaux indigènes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **49-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE D'UN LOGEMENT ADDITIONNEL – 185, CHEMIN JEAN-PAUL-LEMIEUX**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 200 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 185, chemin Jean-Paul-Lemieux, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre un logement additionnel au sous-sol de 90 m<sup>2</sup>, au lieu de 80 m<sup>2</sup>, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 13 janvier 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 14 janvier 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **49-21 (suite)**

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 6 164 200 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 185, chemin Jean-Paul-Lemieux, afin de permettre un logement additionnel au sous-sol de 90 m<sup>2</sup>, au lieu de 80 m<sup>2</sup>, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **50-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE DANS LA MARGE ARRIÈRE – 42, CHEMIN DE CHARLOTTE**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 222 728 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 42, chemin de Charlotte, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une résidence à 3,17 m de la ligne arrière de propriété, au lieu de 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 13 janvier 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 14 janvier 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 6 222 728 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 42, chemin de Charlotte, afin de permettre la construction d'une résidence à 3,17 m de ligne arrière de propriété, au lieu de 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.



## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **49-21 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **51-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – CONSTRUCTION D'UN GARAGE DANS LA MARGE LATÉRALE – 12, CHEMIN DU PIED-DE-VENT**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 066 779 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 12, chemin du Pied-de-Vent, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un garage à 1 m de la ligne latérale de propriété, au lieu de 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 13 janvier 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 14 janvier 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 5 066 779 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 12, chemin du Pied-de-Vent, afin de permettre la construction d'un garage à 1 m de ligne latérale de propriété, au lieu de 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **52-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – ALLÉE D'ACCÈS DANS LA MARGE LATÉRALE – 21, CHEMIN WINNISIC**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 812 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 21, chemin Winnisic, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser une allée d'accès située à 0 m de la ligne latérale de terrain au lieu de 4.5 m, tel que stipulé au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 13 janvier 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 14 janvier 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 3 031 812 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 21, chemin Winnisic, afin de régulariser une allée d'accès située à 0 m de la ligne latérale de terrain au lieu de 4.5 m, tel que stipulé au règlement de zonage 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **53-21**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1148-20 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – AJOUT DES DISPOSITIONS DES PROJETS COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS À LA ZONE CA-216**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage aux fins de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 a été adopté le 19 avril 2005 et est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'UNE demande de modification de zonage a été déposée afin d'autoriser les projets commerciaux et résidentiels intégrés à la zone CA-216;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **53-21 (suite)**

ATTENDU QUE cette modification au règlement de zonage permettrait de construire plusieurs bâtiments sur un seul terrain dans cette zone;

ATTENDU QUE la demande a aussi pour but de créer une nouvelle disposition particulière applicable à la zone CA-216 concernant les passerelles dans les projets résidentiels intégrés afin que celles-ci ne soient pas comptabilisées dans la superficie du bâtiment et que chaque bâtiment de part et d'autre soit considéré distinct l'un de l'autre;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à la demande de modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 15 janvier 2020;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de sa séance de ce conseil tenue le 4 février 2020, et que le projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 4 février 2020;

ATTENDU QUE le second projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 12 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le « Règlement numéro 1148-20 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Ajout des dispositions des projets commerciaux et résidentiels intégrés à la zone CA-216 », soit et est par la présente adopté.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **54-21**

#### **SERVITUDE POUR UNE ALLÉE D'ACCÈS DANS L'EMPRISE MUNICIPALE DU SENTIER COMMUNAUTAIRE – 12, CHEMIN PROF-BURT**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une demande du propriétaire de l'immeuble connu comme le 12, chemin Prof-Burt, lot 3 031 040 au cadastre du Québec, concernant l'obtention d'une servitude afin d'aménager une allée d'accès empiétant sur une partie dans l'emprise du sentier communautaire, soit le lot 3 265 135 au cadastre du Québec et appartenant à la Municipalité, et ce, tel que démontrée au plan conçu par Pierre Gravelle, ingénieur, daté du 16 octobre 2020, intitulé « Chemin d'accès pour le 12 Prof-Burt à Chelsea »;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **54-21 (suite)**

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et de développement durable et le Service des travaux publics et des infrastructures ont effectué une visite des lieux et ont constaté que l'emplacement de l'allée d'accès ne nuit d'aucune façon aux opérations d'entretien du sentier communautaire;

ATTENDU QUE les résolutions 392-20 et 393-20 ont accordé des dérogations mineures pour les 8 et 12, chemin Prof-Burt afin de permettre l'aménagement de l'allée d'accès telle que démontrée au plan de Pierre Gravelle, ingénieur;

ATTENDU QU'IL est recommandé d'accorder cette servitude, conditionnellement à ce que les frais encourus pour la réalisation de cette servitude soient à la charge du propriétaire de l'immeuble visé par cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil accorde une servitude au propriétaire du 12, chemin Prof-Burt, afin de permettre l'aménagement d'une allée d'accès située sur une partie de l'emprise du sentier communautaire, soit le lot 3 265 135 au cadastre du Québec et appartenant à la Municipalité, et ce, tel que démontrée au plan conçu par Pierre Gravelle, ingénieur, daté du 16 octobre 2020, intitulé « Chemin d'accès pour le 12 Prof-Burt à Chelsea », conditionnellement à ce que tous les frais encourus pour la réalisation de cette servitude soient à la charge du propriétaire de l'immeuble visé par cette demande.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1174-21 ET AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT LA LIMITE DE VITESSE SUR UN TRONÇON DE LA ROUTE 105 ENTRE LE CHEMIN SHERRIN ET LE CHEMIN PAWLEY**

Le conseiller Greg McGuire présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le règlement portant le numéro 1174-21 intitulé « Règlement modifiant la limite de vitesse sur un tronçon de la Route 105 » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de modifier la vitesse sur un tronçon de la route 105, entre le chemin Sherrin et le chemin Pawley.

---

Greg McGuire

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **55-21**

#### **ADOPTION DU PLAN DIRECTEUR DE TRANSPORT ACTIF MIS À JOUR**

ATTENDU QUE la Municipalité, au fil des années, s'est engagée dans le dossier du transport actif en réalisant plusieurs projets, mais aussi en prenant des mesures en lien avec le transport actif lors de l'élaboration de plusieurs politiques et plans d'action;

ATTENDU QU'EN 2020, le Plan directeur de transport actif et le plan d'action ont été révisés en collaboration avec des groupes communautaires d'intérêt, le comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire et des membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE des consultations en ligne sur les plateformes virtuelles Cocoriko et Survey Monkey ont été effectuées avec un taux de participants élevé :

- Cocoriko: 4351 votes
- Survey Monkey: 266 répondants

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le Plan directeur de transport actif mis à jour et le plan d'action soient et sont par la présente adoptés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **56-21**

#### **REMERCIEMENTS POUR UN MEMBRE DU COMITÉ DU SENTIER COMMUNAUTAIRE – M. DOUG TAYLOR**

ATTENDU QUE le comité du sentier communautaire (CSC) a été mis en place en décembre 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1066-18 constituant le comité du sentier communautaire (CSC) le 3 avril 2018 par le biais de la résolution numéro 123-18;

ATTENDU QUE Monsieur Doug Taylor a été nommé membre pour siéger au comité le 5 juin 2018, par la résolution 213-18;

ATTENDU QUE Monsieur Taylor a présenté sa décision de se retirer du CSC en date du 15 janvier 2021;

ATTENDU QUE les membres du CSC ont été informés de la décision de M. Taylor lors d'une rencontre tenue le 21 janvier 2021;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **56-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu d'accepter la décision de Monsieur Taylor de quitter son poste au sein du comité du sentier communautaire.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil adresse ses sincères remerciements à Monsieur Taylor pour son implication, son soutien et sa précieuse collaboration au sein de ce comité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **57-21**

#### **ADOPTION – MISE À JOUR DU CODE DE CONDUITE DU SENTIER COMMUNAUTAIRE DE CHELSEA**

ATTENDU QUE le comité du sentier communautaire (CSC) a été mis en place en décembre 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1066-18 constituant le comité du sentier communautaire (CSC) le 3 avril 2018 par le biais de la résolution numéro 123-18;

ATTENDU QUE le CSC a mis en place plusieurs sous-comités pour traiter de différents sujets;

ATTENDU QUE le code de conduite a été adopté le 2 octobre 2018 par le biais de la résolution 362-18, établissant des règles pour la sécurité de tous les utilisateurs du sentier;

ATTENDU QUE le code de conduite a été mis à jour par les membres du CSC;

ATTENDU QUE le code de conduite vise à encourager tous les résidents à profiter du magnifique environnement qu'offre le sentier dans un endroit naturel, paisible et sécuritaire;

ATTENDU QUE le comité du sentier communautaire recommande d'approuver le code de conduite, tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le conseil adopte la mise à jour du code de conduite du sentier communautaire, lequel demeure annexé aux présente comme y faisant partie intégrante.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **58-21**

#### **DÉSIGNATION DU SENTIER COMMUNAUTAIRE DE CHELSEA « VOIE VERTE CHELSEA »**

ATTENDU QUE le comité du sentier communautaire (CSC) a été mis en place en décembre 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1066-18 constituant le comité du sentier communautaire (CSC) le 3 avril 2018 par le biais de la résolution numéro 123-18, lequel a comme mandat de faire des analyses et recommandations au conseil à l'égard du sentier;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté en décembre 2014 un Plan directeur de transport actif qui a reconnu le corridor ferroviaire comme élément structurant du réseau potentiel de transport actif à Chelsea;

ATTENDU QUE suite à la conversion de l'ancienne voie ferrée en sentier communautaire, il y a lieu de nommer le sentier dans le but de faciliter le repérage par les services d'urgences (ambulanciers, pompiers, policiers), les résidents et leurs invités et pour éviter confusion avec les multiples autres sentiers communautaires;

ATTENDU QUE le comité du sentier communautaire (CSC) a proposé le nom de « Voie Verte Chelsea » lors d'une rencontre tenue le 21 janvier 2021;

ATTENDU QUE Voie verte est un terme bien reconnu pour les sentiers polyvalents et pistes cyclables et que le terme "voie" évoque aussi l'historique du sentier comme corridor ferroviaire;

ATTENDU QUE le nom Voie Verte Chelsea est aussi bien connu des résidents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil approuve la demande de nommer le sentier communautaire de Chelsea « Voie Verte Chelsea ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **59-21**

#### **OCTROI D'UN CONTRAT D'EXECUTION D'ŒUVRE D'ART POUR UN CONCEPT DE STRUCTURE D'ART PUBLIC PERMANENTE – CENTRE COMMUNAUTAIRE DE HOLLOW GLEN**

ATTENDU QUE le parcours « de Collines et d'eau » est un circuit d'art public piloté par la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui met en valeur le patrimoine historique, culturel et naturel des municipalités de la MRC;

## **SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

### **59-21 (suite)**

ATTENDU QUE la phase 1 du projet s'est terminée en 2017, dans le cadre de laquelle huit sculptures ont été installées dans les sept municipalités du territoire;

ATTENDU QUE la phase 2 du projet consiste à installer une deuxième œuvre d'art public dans chaque municipalité pour bonifier le parcours « de Collines et d'eau »;

ATTENDU QUE par le biais de la résolution 182-18, la Municipalité s'est engagée à investir 1 300,00 \$ pour l'œuvre, 2 500,00 \$ pour le panneau d'interprétation accompagnant l'œuvre ainsi qu'un autre 2 500,00 \$ en biens et services pour l'installation, l'inauguration et l'entretien de l'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité a invité les artistes professionnels de l'Outaouais à participer au concours parcours « de Collines et d'eau » pour l'acquisition d'une sculpture permanente qui sera située sur le site du centre communautaire de Hollow Glen;

ATTENDU QUE les artistes avaient l'opportunité de soumettre un projet à cet égard du 1<sup>er</sup> octobre 2020 jusqu'au 20 janvier 2021 à minuit;

ATTENDU QUE suite à cet appel aux artistes, six (6) artistes ont soumis un projet d'art;

ATTENDU QU'UN comité de sélection mandaté par le service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a effectué l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE suite à cette analyse, quatre (4) projets se sont avérés conformes et ont obtenu le pointage suivant :

<b>PROJET</b>	<b>POINTAGE</b>
Éric Tardif	78/100
Yvan Regout	79/100
Jacques Bertrand	79/100
Denis Charrette	86/100

ATTENDU QUE la soumission déposée par Monsieur Denis Charrette est conforme et recommandée par le comité de sélection;

ATTENDU QUE le comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a pris connaissance du dossier et a effectué une recommandation lors d'une réunion tenue le 28 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil octroie le contrat pour d'exécution d'œuvre d'art pour un concept de structure d'art public permanente à Hollow Glen à M. Denis Charrette.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-702-59-729 (Biens durables autres – Activités culturelles).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**SESSION ORDINAIRE – 2 FÉVRIER 2021**

**60-21**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que cette session ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

John-David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

---

Caryl Green  
Mairesse

**5) DÉPÔT DE DOCUMENTS /  
TABLING OF DOCUMENTS**

## Liste des paiements

### Sommaire par service

	44 603.29 \$
Administration Générale	200 464.61 \$
COMMUNICATIONS	1 419.77 \$
Entretien	33 646.26 \$
Environnement et Urbanisme	13 814.72 \$
Loisirs et Culture	49 334.42 \$
Ressources Humaines	429.34 \$
Sécurité Publique	15 724.39 \$
Travaux Publics et Infrastructure	183 983.47 \$
	<hr/>
	543 420.27 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
22828	2021-01-29	Freightliner Ottawa	x100264310	Pièces mécaniques - CAM127 \ Pièces mécaniques - CAM127	02-330-03-525	-120.70 \$	-120.70 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	8.54 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-8.54 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	10.65 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-5.33 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-5.32 \$	
						<b>-120.70 \$</b>	<b>-120.70 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total	
22806	2021-01-25	2963-2072 Quebec Inc.	9997	Contrat collecte matières résiduelles - Janvier 2021 \ Contrat collecte ordures - Janvier à juillet 2021	02-451-10-446	22 583.97 \$	77 057.56 \$	
				Contrat collecte recyclage - Janvier à juillet 2021	02-452-10-446	18 587.63 \$		
				Contrat collecte compostage - Janvier à juillet 2021	02-452-35-446	20 695.50 \$		
				Contrat collecte encombrants - Janvier à juillet 2021	02-452-90-446	2 509.33 \$		
				Collecte arbres Noël - Janvier 2021	02-452-35-446	2 299.50 \$		
			2020AJUST	ajustement coût contrat 2020-2021 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	1 501.85 \$		
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	1 236.10 \$		
				Contrat de cueillette / Matières compostables	02-452-35-446	1 389.00 \$		
				Contrat cueillette / Gros meubles et RDD	02-452-90-446	31.86 \$		
				Contrat cueillette / Gros meubles et RDD	02-452-90-446	166.87 \$		
			2021AJUST	ajustement coût contrat 2021 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	2 102.59 \$		
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	1 730.53 \$		
				Contrat de cueillette / Matières compostables	02-452-35-446	1 944.61 \$		
				Contrat cueillette / Gros meubles et RDD	02-452-90-446	44.60 \$		
				Contrat cueillette / Gros meubles et RDD	02-452-90-446	233.62 \$		
22807	2021-01-25	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	31DEC/2020	Contrat location camion 10 roues déneigement/ déc. 2020 \ Contrat location camion 10 roues déneigement/Nov.& déc. 2020	02-330-00-515	9 956.84 \$		9 956.84 \$
22808	2021-01-25	Adin Richardson	D2020-00334	cautionnement, épôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	500.00 \$		500.00 \$
22809	2021-01-25	Andree Dumouchel	D2020-00484	Cautionnement t - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	500.00 \$	500.00 \$	
22810	2021-01-25	Antoine Saint-sauveur	D2020-00586	Cautionnement orrectif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	500.00 \$	500.00 \$	
22811	2021-01-25	Association des Chefs En Securite Incendie Du Québec	29095	FORMATION:CENTRE COORD. + GESTION DE SITE - C.ETHIER \ FORMATION CENTRE COORD.+GESTION DE SITE-C.ETHIER	02-220-00-454	425.41 \$	1 224.95 \$	
				Services de formation	02-160-00-454	425.41 \$		
			29204	Formation \ Services de formation	02-220-00-454	57.49 \$		
			28877	COTISATION 2021 - \ COTISATION 2021 -	02-220-00-494	316.64 \$		
22812	2021-01-25	ASSOCIATION DES DIRECTEURS GENERAUX DES MUNICIPALITE DU QC	1387	cotisation annuelle 2021 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	780.00 \$	780.00 \$	
22813	2021-01-25	ASSOCIATION QUEBECOISE DU LOISIRS MUNICIPAL	COT2021-39	cotisation annuelle 2021 \ Abonnement annuel	02-701-10-494	449.25 \$	449.25 \$	
22814	2021-01-25	BARETTE BERNARD - ENERFLAMME INC	143417	Contrat d'entretien CVCA - 2020 \ Contrat d'entretien CVCA - 2020	02-130-00-522	2 190.05 \$	6 344.32 \$	
				Contrat d'entretien CVCA - 2020	02-220-00-522	2 066.98 \$		
				Contrat d'entretien CVCA - 2020	02-320-00-522	547.51 \$		
				Contrat d'entretien CVCA - 2020	02-701-27-522	1 539.78 \$		

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
22815	2021-01-25	BIOGRADE	3638	2 CONTENANTS - SAVON VÉHICULES \ 2 CONTENANTS - SAVON VÉHICULES	02-220-00-660	357.34 \$	357.34 \$
22816	2021-01-25	Boone Plumbing	9139134	tuay \ Biens durables autres	02-355-00-729	417.41 \$	455.36 \$
			9137929	tuay \ Biens durables autres	02-355-00-729	37.95 \$	
22817	2021-01-25	Carle Ford Inc.	207668	CAM119 - Radiateur \ CAM119 - Radiateur	02-330-03-525	1 451.35 \$	2 587.22 \$
			207410	kit filter, huile- CAM130 \ Pièces mécaniques - CAM130	02-330-03-525	1 135.87 \$	
22818	2021-01-25	Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea	22/01/21	Contribution annuelle \ Cotisation annuelle	02-702-90-991	3 000.00 \$	3 000.00 \$
22819	2021-01-25	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	619554	nourriture \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	17.56 \$	21.85 \$
			240058	nourriture \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	4.29 \$	
22820	2021-01-25	COMBEQ	31190	Cotisation nicolas farardeau \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	172.46 \$	1 396.94 \$
			31189	Cotisation annuelle victor \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	172.46 \$	
			31184	cotisation michel beaulne \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	436.91 \$	
			31170	cotisation kariane \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	172.46 \$	
			31177	cotisation caroline \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	270.19 \$	
			31183	cotisation corinne \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	172.46 \$	
22821	2021-01-25	Construction Patmicque inc	D2019-00156	Cautionnement Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
22822	2021-01-25	Douglas Morrison Ltee	7073	diesel fluid \ Diesel	02-330-02-631	75.41 \$	1 396.37 \$
			7065	diesel exhaust fluid \ Diesel	02-330-02-631	647.99 \$	
			7081	Baril de graisse \ Baril de graisse	02-330-00-633	672.97 \$	
22823	2021-01-25	Evolutel Telecommunications Inc.	174263	appel de service \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	51.74 \$	51.74 \$
22824	2021-01-25	Exo Construction	D2020-01227	remboursement demande annulée, construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 660.00 \$
				Permis de construction	01-241-00-005	660.00 \$	
22825	2021-01-25	EXTERMINATION REGIONEX Inc.	415474	Contrat annuel d'extermination garage scott, 01/11 au 28/02 \ Garage municipal	02-320-00-522	57.49 \$	114.98 \$
				320-522	58-291-10-000	57.49 \$	
22826	2021-01-25	FASTENAL CANADA LD	QCGAT81637	quincaillerie \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	18.84 \$	18.84 \$
22827	2021-01-25	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	DEC-2020	frais de gestion décembre 2020 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-13 849.22 \$	13 849.22 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-528.44 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-1 048.68 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	15 426.34 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	13 849.22 \$	
22828	2021-01-25	Freightliner Ottawa	x100264310	Pièces mécaniques - CAM127 \ Pièces mécaniques - CAM127	02-330-03-525	120.70 \$	120.70 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-8.54 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	8.54 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-10.65 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	5.33 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	5.32 \$	
22829	2021-01-25	General Bearing Service	20201126	QUINCAILLERIE \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	5.16 \$	72.32 \$
			411835	reparation soufieuse \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-701-30-526	67.16 \$	
22830	2021-01-25	GESTION JUSTIN MEUNIER INC	JANV-2021	Contrat déneigement chemin accès privé station pompage/Jan. 2021 \ Contrat déneigement ch. poste pompage/Partie Municipalité	02-330-00-443	945.69 \$	17 328.20 \$
			9992	Déneigement ch. poste pompage/Partie propriétaire 30 Church	02-330-00-443	515.96 \$	
				Location 1 camion 6 roues+équip. déneig. & opérateur/Janv. à avril 2021 \ Location 1 camion 6+équip. déneig.+opérateur/Janv.-avril2021	02-330-00-443	15 866.55 \$	
22831	2021-01-25	GRAND & TOY	R556233	papier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	269.62 \$	269.62 \$
22832	2021-01-25	Groupe Archambault Inc.	CW23896199	1 DVD + CD \ DVD + CD	02-702-30-729	87.94 \$	239.38 \$
			CW23877016	4 DVD + CD \ DVD + CD	02-702-30-729	151.44 \$	
22833	2021-01-25	HINO	68152	RÉPARATIONS UNITÉ 731 \ RÉPARATIONS UNITÉ 731	02-220-01-525	220.65 \$	397.60 \$
			68155	RÉPARATIONS UNITÉ 632 \ RÉPARATIONS UNITÉ 632	02-220-01-525	176.95 \$	
22834	2021-01-25	Hydro-Quebec	780200	loyer de base, prise d'alimentation d'eau 2021 \ Location autres	02-413-30-519	711.75 \$	711.75 \$
22835	2021-01-25	IMPRIMERIE DU PROGRÈS	109647	Affiches patinoires covid-19 \ Affiches patinoire covid-19	02-701-10-345	252.95 \$	252.95 \$
22836	2021-01-25	INNOVATIVE SURFACE SOLUTIONS	INV54920	Cold patch \ cold patch	02-330-00-625	1 772.27 \$	1 772.27 \$
22837	2021-01-25	Jack Fleming	D2020-00097	Remboursement certificat d'usage \ Certificat d'autorisation	01-241-00-008	100.00 \$	100.00 \$
22838	2021-01-25	Jaguar Media	FA20-51745	cotisation annuelle 2021 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	724.34 \$	724.34 \$
22839	2021-01-25	Jean-Philippe Bourgeois	18/01/21	remboursement septique : ification/vidange des fosses	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
22840	2021-01-25	Jessica Milton	D2020-00658	Cautionnement : \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	500.00 \$	500.00 \$
22841	2021-01-25	La Maison de la Famille L'Étincelle	2021	Contribution annuelle \ Contribution annuelle	02-701-20-999	3 000.00 \$	3 000.00 \$
22842	2021-01-25	Laboratoire Micro B	5228	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	40.24 \$	40.24 \$
22843	2021-01-25	LAFARGE CANADA INC.	713885540	11.24 tonnes d'abrasif - Saison hivernale 2020-2021 ( 7000 + 10%) \ 7 700 tonnes d'abrasif - Saison hivernale 2020-2021	02-330-00-621	90.46 \$	90.45 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
22844	2021-01-25	LE GRÉNIER DES COLLINES	2021	Contribution annuelle \ Contribution annuelle	02-701-20-970	2 500.00 \$	2 500.00 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct

Du : 2021-01-19  
Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
22845	2021-01-25	LES CLOISONS CORFLEX INC	31926	Réparation mur - Centre Meredith \ Réparation mur - Centre Meredith	02-701-27-522	1 149.75 \$	1 149.75 \$
22846	2021-01-25	Les Editions Juridiques Fd Inc.	342074	code civil, securité routière 2021 \ Associations et abonnements	02-120-00-494	108.15 \$	203.18 \$
				Cotisations à des associations et abonnements	02-320-00-494	95.03 \$	
22847	2021-01-25	Les Industries Cd	311818	Rubber clamp \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	48.56 \$	48.56 \$
22848	2021-01-25	LIBRAIRIE DU SOLEIL	p1545221	CRÉDIT 10 LIVRES \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-198.98 \$	735.63 \$
			P1557155	1 Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	26.20 \$	
			P1557341	1 Livre fr Qc \ livre fr Qc	02-702-30-729	16.75 \$	
			P1557051	36 Livre fr \ Livres fr	02-702-30-729	891.66 \$	
22849	2021-01-25	Linda Laframboise	18/01/2021	Couture pour nouveaux uniformes pompiers \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	783.00 \$	783.00 \$
22850	2021-01-25	Martin & Levesque Inc.	04/11/2020	VÊTEMENTS SELON ENTENTE POMPIERS \ VÊTEMENTS SELON ENTENTE POMPIERS	02-220-00-650	8 048.25 \$	10 922.06 \$
			04/11/2020.	VÊTEMENTS SELON ENTENTES \ VÊTEMENTS SELON ENTENTES	02-220-00-650	2 873.81 \$	
22851	2021-01-25	Martin Deschene	D2020-010738	Cautionnement, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
22852	2021-01-25	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	604187	bois \ Bois	02-701-50-624	220.71 \$	250.49 \$
			604112	BOIS \ Bois	02-701-50-624	29.78 \$	
22853	2021-01-25	Me MEGAN THROOP NOTAIRE	20-474	servitude stabilisation ruisseau chelsea \ Infrastructures - Sécurité publique	23-030-00-721	7 617.09 \$	7 917.09 \$
				Infrastructures - Sécurité publique	23-030-00-721	300.00 \$	
22854	2021-01-25	Michel B. Gauthier	273322	INSTALLATION ET PLAQUE DE MÉTAL POUR VTT \ installation et plaque de metal - VTT	02-220-00-725	690.00 \$	690.00 \$
22855	2021-01-25	Michelin North America (Canada) Inc.	DA008008184	3 pneus - VOL970 \ 3 pneus - VOL970	02-330-02-525	5 721.17 \$	8 525.96 \$
			DA0008008050	Remplacement de 8 pneus d'hiver \ Remplacement de 8 pneus d'hiver	02-330-02-525	2 804.79 \$	
22856	2021-01-25	MILL ROAD COMMUNITY SPACE	2021	Contribution annuelle \ contribution annuelle	02-701-20-970	3 000.00 \$	3 000.00 \$
22857	2021-01-25	Monique Michaud	D2020-01039	Cautionnemen \épôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	300.00 \$	300.00 \$
22858	2021-01-25	MRC des Collines de l'Outaouais	2020-000456	Intérêt reg183-13, 194-13, 234-16 \ Quotes-parts MRC - Barrage Hollow Glen	02-460-00-951	388.34 \$	1 544.49 \$
				Intérêts dette LT MRC- Radios incendie	02-921-01-850	518.01 \$	
			2020-000481	cotisation carra p23-24 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	638.14 \$	
22859	2021-01-25	PG SOLUTIONS INC	CESA40815	SYGED 2021, interface de classement \ Associations et abonnements	02-120-00-494	359.87 \$	1 899.39 \$
			STD41885	Syged interface \ Biens durables- Ameublement, équip. bureau	02-120-00-726	1 539.52 \$	
22860	2021-01-25	PIÈCE COURCHESNE	932-657488	Linge \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	28.51 \$	28.51 \$
22861	2021-01-25	Pierre-Luc Lacombe	D2019-00325	Cautionnement, ôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
22862	2021-01-25	Pilon Ltee	1442061	materiaux reparation parc FP \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	843.31 \$	871.37 \$
			1442299	materiaux \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	28.06 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08



## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
22863	2021-01-25	Quebec Municipal	2021	Abonnement annuel 2021, \ Associations et abonnements	02-120-00-494	448.58 \$	448.58 \$
22864	2021-01-25	Rabaiscampus.Com	125152922	Abonnement revues 2021 - Rabais Campus \ Abonnement revues 2021- Rabais campus	02-702-30-729	2 721.16 \$	3 074.76 \$
			125154713	Abonnement revues 2021 - Rabais Campus \ Abonnement revues 2021- Rabais campus	02-702-30-729	353.60 \$	
22865	2021-01-25	Ray A. Thompson Trucking Ltd.	JAN-2021	Location 1 camion 6 roues+équip. déneig. & opérateur/Janv. 2021 \ Location 1 camion 6+équip. déneig.+opérateur/Janv.-avril2021	02-330-00-443	18 367.26 \$	18 367.26 \$
22866	2021-01-25	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L	2339057	Hon. prof. audit intérimaire 2020 \ Honoraires prof. - Compt. et vérification	02-130-00-413	4 024.13 \$	4 024.13 \$
22867	2021-01-25	Rene Labonte	D2020-01109	Cautionnement jour \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	300.00 \$	300.00 \$
22868	2021-01-25	RG Technilab	23882	Étalonnage et calibration de deux détecteurs 4 gaz \ ÉTALONNAGE ET CALIBRATION - DET. 4 GAZ	02-220-01-526	333.43 \$	333.43 \$
22869	2021-01-25	Riobec Securite Inc.	302529	Broderie logo \ Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	168.60 \$	413.27 \$
			301086	Bottes - \ Bottes	02-330-00-650	244.67 \$	
22870	2021-01-25	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201114817	support à tablette \ Articles de quincaillerie	02-220-00-641	23.20 \$	30.39 \$
			201113840	PINCEAU \ Articles de quincaillerie	02-220-00-641	7.19 \$	
22871	2021-01-25	RPGL AVOCATS BARRISTERS	13250	Frais juridique dossier 12298-112 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	120.72 \$	9 099.99 \$
			13138	frais juridique dossier 100097-41151110 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-27-412	1 487.60 \$	
			13222	frais juridique dossier 100097-41171271 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-27-412	625.29 \$	
			13251	Frais juridique dossier 12298-147 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	275.94 \$	
			13257	frais juridique dossier 12298-161 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	1 634.20 \$	
			13256	frais juridique dossier 12298-160 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	155.22 \$	
			13254	Frais juridique dossier 12298-159 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	4 801.02 \$	
22872	2021-01-25	Services de sécurité ADT CANADA INC.	20200654	Télésurveillance-cel-feu-vol, 119 ch. Scott, 28/01 au 27/04 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	79.16 \$	158.32 \$
			20166739	Télésurveillance, cel-feu, caserne #3, 21/01 au 20/04 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	79.16 \$	
22873	2021-01-25	Signarama	9885	Panneaux déneigement \ Panneaux déneigement	02-355-00-649	701.35 \$	701.35 \$
22874	2021-01-25	Simco Communications	5472	Enveloppes à fenêtre pour administration et comptes de taxes 2021 \ Enveloppes à fenêtre pour administration et comptes de taxes	02-130-00-670	262.43 \$	262.43 \$
22875	2021-01-25	SolidCAD	90975381	Renouvellement - Licence bluebeam \ Renouvellement - Licence bluebeam	02-390-00-494	167.93 \$	503.77 \$
				Renouvellement - Licence bluebeam	02-320-00-494	335.87 \$	
				Cotisations à des associations et abonnements	02-320-00-494	-0.03 \$	
22876	2021-01-25	SONTRAC EQUIPMENT	01-46872	Contrat location tracteur déneigement trottoirs / Janvier \ Location tracteur déneigement trottoirs / Janvier à mars2021	02-330-00-516	4 999.11 \$	4 999.11 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
22877	2021-01-25	Strongco	90977590	Bras de vitesse - Niveleuse VOL970 \ Bras de vitesse - Niveleuse VOL970	02-330-03-525	3 728.12 \$	3 728.12 \$
22878	2021-01-25	Taylor-Made Enterprises Inc.	273934	ARTICLES DE PRÉVENTION \ ARTICLES DE PRÉVENTION	02-220-00-349	336.00 \$	336.00 \$
22879	2021-01-25	TENAQUIP LIMITED	13589823-00	3 Défibrillateurs \ 3 Défibrillateurs	02-390-00-675	5 860.79 \$	5 860.79 \$
22880	2021-01-25	Tonik Web Studio	6138	Hebergement web 2021 \ Publicité et information - Site Web	02-141-00-347	303.53 \$	303.53 \$
22881	2021-01-25	Tourisme Outaouais	5515	abonnement annuel \ abonnement annuel	02-702-90-494	171.31 \$	171.31 \$
22882	2021-01-25	Tyler Lillico	D2020-00973	Cautionnement - Puits - 300 \$	55-136-44-000	300.00 \$	300.00 \$
22883	2021-01-25	ULTIMA	25080	ASSURANCE 2021 \ Autres dépenses	02-130-00-999	181 390.00 \$	181 390.00 \$
22884	2021-01-25	VAPOREL EAU PURE	84071	10 CAISSE D'EAU \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	109.50 \$	109.50 \$
22885	2021-01-25	Yvon Robert & Fils - Vente, Service & Location	19501	Réparation scie \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-390-00-526	187.51 \$	187.51 \$
22886	2021-02-08	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	FEV-2021	Contrat déneigement Hollow Glen 2020-2021/Février \ Contrat déneigement Hollow Glen 2020-2021/Fév. à nov. 2021	02-330-00-443	6 684.78 \$	6 684.78 \$
22887	2021-02-08	ABC MECANIQUE	1006808 1006978	Réparation - Laveur à pression \ F.1006808 - Réparation - Laveur à pression CAM119 - Pièces mécaniques (boyau hydraulique) \ CAM119 - Pièces mécaniques (boyau hydraulique) Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-320-00-526 02-330-03-525 02-330-03-525	29.07 \$ 141.31 \$ -0.01 \$	170.37 \$
22888	2021-02-08	AMC Groupe Conseil Normand Chevalier	1908008-12	Chargé de projet - conception ch. Riviere \ Infrastr. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	1 625.46 \$	1 625.46 \$
22889	2021-02-08	Bell Canada (9153)	JANV-2021	Equipement téléphonique janvier 2021 \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	119.63 \$	632.36 \$
				Communication - Téléphonie	02-120-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-141-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-160-00-331	17.08 \$	
				Communication - Téléphonie	02-220-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-320-00-331	51.27 \$	
				Communication - Téléphonie	02-330-00-331	51.27 \$	
				Communication - Téléphonie	02-390-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-470-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-610-00-331	119.63 \$	
				Communication - Téléphonie	02-701-10-331	68.36 \$	
				Communication - Téléphonie	02-702-30-331	34.17 \$	
22890	2021-02-08	Benoit Deloge	BD-2020.	Allocation 2020, présence CCUDD \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	90.00 \$	90.00 \$
22891	2021-02-08	Benoit Deloge	BD-2020	Allocation présence 2020 au CCRN \ Allocation aux commissaires	02-470-00-192	80.00 \$	80.00 \$
22892	2021-02-08	BENSON AUTO PARTS	41574789	Outils / Accessoires \ Outil	02-320-00-643	265.54 \$	303.91 \$

inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Accessoires	02-330-00-649	38.37 \$	
22893	2021-02-08	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	273397	Embouts \ Embouts	02-330-00-649	127.43 \$	127.43 \$
22894	2021-02-08	Boulons Eclairs	12695	Quincailleries \ F.012695 - Quincailleries	02-320-00-641	160.97 \$	362.87 \$
			12696	HEX, CAP, TOPLOCK NUTS, WASHERS \ F.012696 - Quincailleries	02-320-00-641	118.70 \$	
			13164	drill, washers, nuts \ Quincailleries diverses	02-320-00-641	83.20 \$	
22895	2021-02-08	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	85447	Appel de service - Poste de pompage Hendrick - EU \ Appel de service - Poste de pompage Hendrick - EU	02-415-30-522	514.52 \$	514.52 \$
22896	2021-02-08	Carle Ford Inc.	207828	CABLE \ F.207828 - Cable - CAM104	02-330-03-525	102.61 \$	743.02 \$
			207689	TUYAU FLEXIBLE \ F.207689 - Tuyau flexible - CAM123	02-330-03-525	19.96 \$	
			207686	Door latch \ F.207686 - CAM109 - Door Latch	02-330-03-525	317.56 \$	
			207687	jeu de gicleur, tuyau flexible \ F.207687 - CAM123 - Jeu gicleur + tuyau flexible	02-330-03-525	26.95 \$	
			207729	Outils - Travaux publics \ Outils - Travaux publics	02-320-00-643	275.94 \$	
22897	2021-02-08	Carole Bellehumeur	D2020-00177	Cautionnement, épôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	300.00 \$	300.00 \$
22898	2021-02-08	Carole Bellehumeur	D2018-00456	Cautionnement, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	500.00 \$	500.00 \$
22899	2021-02-08	Claude Trudeau	D2019-00395	Cautionnement, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
22900	2021-02-08	CLIMATISATION CHAUFFAGE DL INC.	41	Appel de service - Caserne #3 \ Appel de service - Caserne #3	02-220-00-522	385.17 \$	385.17 \$
22901	2021-02-08	Commtech	69145	Impression biblio 03/11 au 26/11 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	1.12 \$	468.02 \$
			69142	Impression mairie, 20/11 au 22/12 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-120-00-527	161.94 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	107.97 \$	
			69143	Impression incendie, 03/11 au 26/11 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-220-00-527	138.00 \$	
			69144	Impression admin, 03/11 au 25/11 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	58.99 \$	
22902	2021-02-08	COSMEL	15222	Serv. prof. P&D pour installation lumières terrain baseball \ Serv. prof. P&D pour installation lumières terrain baseball	23-080-00-729	316.18 \$	316.18 \$
				03-310-01-000/P&D installation lumières terrain baseball	03-310-01-000	288.72 \$	
				23-610-00-000/P&D installation lumières terrain baseball	23-610-00-000	-288.72 \$	
22903	2021-02-08	David Maloney	DM-2020	Allocation 2020, présence CCUDD \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	70.00 \$	70.00 \$
22904	2021-02-08	David Stansen	DS-2020	Allocation 2020, présence CCUDD \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	80.00 \$	80.00 \$
22905	2021-02-08	Denis Berube	D2019-0004	Cautionnement, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
22906	2021-02-08	DHC Avocats	169836	Frais juridique dossier CCN \ Honoraires prof. - services juridiques	02-150-00-412	1 557.63 \$	1 557.63 \$
22907	2021-02-08	Ebsco Canada Ltee	2100654	credit livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-63.40 \$	18.77 \$
			2100541	abonnement \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	82.17 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
22908	2021-02-08	EPURSOL	90209	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	873.81 \$	1 925.83 \$
			90301	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	1 052.02 \$	
22909	2021-02-08	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	679155	chemise, stylo \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-220-00-670	94.45 \$	1 942.15 \$
			691271	cartouches d'encre, indes, ciseaux \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-320-00-670	643.81 \$	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	90.48 \$	
			703602	Fourniture de bureau Denis 22 janvier \ Finances	02-130-00-670	57.48 \$	
				Administration générale	02-120-00-670	90.56 \$	
			676641	chaise \ Urbanisme	02-610-00-726	367.91 \$	
			685946	clavier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	28.93 \$	
			687877	Commande fournitures Denis Janvier 2021 \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	14.82 \$	
			676640	nettoyant, étiqu, stylo, chemise, poch, surlign, sac \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	378.89 \$	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-320-00-670	13.33 \$	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	114.96 \$	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	46.53 \$	
22910	2021-02-08	Francis Canada Truck Center Inc.	x100264310	v-ribbed belt, belt-fan drive, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	120.70 \$	120.70 \$
22911	2021-02-08	GASCON ÉQUIPEMENTS ENR.	13215	Location toilette sèche LPAFAP - 2021 \ Location toilette sèche LPAFAP - 2021	02-701-50-516	172.46 \$	172.46 \$
22912	2021-02-08	George Clayton	GC-2020	Allocation 2020, présence CCUDD \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	100.00 \$	100.00 \$
22913	2021-02-08	Gesthon Rother	GR-2020	Allocation 2020, présence CCRN \ Allocation aux commissaires	02-470-00-192	110.00 \$	110.00 \$
22914	2021-02-08	GESTION JUSTIN MEUNIER INC	FEV-2021	Contrat déneigement chemin accès privé station pompage/fevrier \ Contrat déneigement ch. poste pompage/Partie Municipalité	02-330-00-443	945.69 \$	1 461.65 \$
				Déneigement ch. poste pompage/Partie propriétaire 30 Church	02-330-00-443	515.96 \$	
22915	2021-02-08	GMS SECURITE INC	223095	Appel de service - Caserne #1 - Alarme \ Appel de service - Caserne #1 - Alarme	02-220-00-522	181.66 \$	181.66 \$
22916	2021-02-08	Hamilton Chevrolet Pontiac Buick Gmc Ltee	65264	CAM104 - Pièces (sensor) \ CAM104 - Pièces (sensor)	02-330-03-525	112.92 \$	112.92 \$
22917	2021-02-08	Hervé Lemaire	HL-2020	Allocation 2020, présence CCUDD \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	120.00 \$	120.00 \$
22918	2021-02-08	INTER OUTAOUAIS	288466G	CAM122 - Pièces mécaniques (clamp) \ F.288466G CAM122 - Pièces mécaniques (clamp)	02-330-03-525	39.35 \$	39.35 \$
22919	2021-02-08	Jean-Denis Fréchette	JDF-2020	Allocation 2020, présence CCRN \ Allocation aux commissaires	02-470-00-192	110.00 \$	110.00 \$
22920	2021-02-08	Jonathan Lamarre-Regniere	JLR-2020	Allocation 2020, présence CCRN \ Allocation aux commissaires	02-470-00-192	90.00 \$	90.00 \$
22921	2021-02-08	Julie Lalonde	2019-014377	Cautionnement	02 - Puits - 300 \$	300.00 \$	300.00 \$
22922	2021-02-08	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	9007403008	Impresseion TP, oct-dec 2020 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-320-00-527	113.05 \$	630.38 \$
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-330-00-527	113.04 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			9007403423	Impression décembre 2020, \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	25.55 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	60.65 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	3.93 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	22.60 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	135.12 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	156.44 \$	
22923	2021-02-08	Laboratoire Micro B	4881	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2020 (suite) \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2020 (suite)	02-414-30-444	124.18 \$	727.80 \$
			4457	Analyses Farm Point - Juillet à Décembre 2020 \ Analyses Farm Point - Juillet à Décembre 2020	02-414-20-444	236.84 \$	
			5249	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	152.91 \$	
			5308	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	213.87 \$	
22924	2021-02-08	Lafleur de la Capitale QUEBEC INC	DEC-2020	contrat balisage sentier communautaire portion décembre 2020 \ Services technique - Balisage sentier hivernal	02-701-50-447	11 504.87 \$	23 009.74 \$
			FEV-2021	Contrat balisage sentier communautaire 2020-2021 et ajout/Jan. \ Contrat initial balisage sentier comm./Janvier à mars 2021	02-701-50-447	8 774.21 \$	
				Ajout contrat balisage sentier comm./Janvier à mars 2021	02-701-50-447	2 730.66 \$	
22925	2021-02-08	Lauriault Electricque	1363	Appel de service - Usine d'eaux usées \ Appel de service - Usine d'eaux usées	02-414-30-522	496.69 \$	496.69 \$
22926	2021-02-08	Les Industries Cd	312360	Pièces mécaniques - CAM130 \ F.312360 - CAM130	02-330-03-525	20.05 \$	20.05 \$
22927	2021-02-08	LES SERVICES EXP INC.	596519	Mandat contrôle matériaux - Mise en forme sentier communautaire (phase 2) \ Contrôle matériaux - Mise en forme sentier comm. (phase 2)	23-040-50-721	3 937.89 \$	3 937.89 \$
22928	2021-02-08	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	954728-21	Vidange annuelle des drains - Garage municipal \ Vidange annuelle des drains - Garage municipal	02-320-00-522	58.92 \$	58.92 \$
22929	2021-02-08	Marc Monette	MM-2020	Allocation 2020, présence CCUDD \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	70.00 \$	70.00 \$
22930	2021-02-08	Michelle Comeau	MC-2020	Allocation 2020, présence CCRN \ Allocation aux commissaires	02-470-00-192	90.00 \$	90.00 \$
22931	2021-02-08	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	746878	Contrat annuel pour support informatique 2020 \ Contrat annuel pour support informatique 2020	02-130-00-414	936.56 \$	4 884.23 \$
			746795	Licences office janv-mars 2021 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	3 947.67 \$	
22932	2021-02-08	Nicholas Neary	2021-01-20	Remboursement septique 2019-2020 \ Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
22933	2021-02-08	Nicole Desroches	ND-2020	Allocation 2020, présence CCUDD \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	110.00 \$	110.00 \$
22934	2021-02-08	Noël + Associés	50156	Frais juridique dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	1 972.40 \$	1 972.40 \$
22935	2021-02-08	Oclair Environnement inc.	1022	Contrat suivi annuel systèmes écophyltre III et V \ Contrat suivi annuel systèmes écophyltre III	02-470-00-459	483.14 \$	3 827.94 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Contrat suivi annuel systèmes écophyltre V	02-470-00-459	3 344.80 \$	
22936	2021-02-08	OVERDRIVE	H0073152	Licence et crédit livre num ang \ Licence 2021	02-702-30-494	3 000.00 \$	6 000.00 \$
				crédit livre num ang 2021	02-702-30-729	3 000.00 \$	
22937	2021-02-08	PARAGRAPHE	210788	Subv. 2020 -4 livres ang \ subv. 2020 - livres ang	02-702-30-729	129.13 \$	1 859.51 \$
			210787	17 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	450.16 \$	
			9830	24 Livres ang \ livre ang	02-702-30-729	686.24 \$	
			210934	Subv. 2020 - 9 livres ang \ subv. 2020 - livres ang	02-702-30-729	279.16 \$	
			210935	9 Livres ang \ livre ang	02-702-30-729	266.63 \$	
			210936	6 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	156.27 \$	
			210946	crédit 4 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-108.08 \$	
22938	2021-02-08	Petro-Canada Fuels	987291	674.9 L diesel \ Diesel	02-220-02-631	19.60 \$	4 016.00 \$
				Diesel	02-320-02-631	284.86 \$	
				Diesel	02-330-02-631	382.82 \$	
				Diesel	02-390-02-631	23.08 \$	
			986769	48.5L diesel \ Diesel	02-220-02-631	1.40 \$	
				Diesel	02-320-02-631	20.32 \$	
				Diesel	02-330-02-631	27.31 \$	
				Diesel	02-390-02-631	1.65 \$	
			986434	1300.5L diesel \ Diesel	02-220-02-631	37.03 \$	
				Diesel	02-320-02-631	538.08 \$	
				Diesel	02-330-02-631	723.12 \$	
				Diesel	02-390-02-631	43.61 \$	
			985500	525.1L diesel \ Diesel	02-220-02-631	14.51 \$	
				Diesel	02-320-02-631	210.71 \$	
				Diesel	02-330-02-631	283.19 \$	
				Diesel	02-390-02-631	17.07 \$	
			986768	800L essence \ Essence	02-220-01-631	87.60 \$	
				Essence	02-320-01-631	125.77 \$	
				Essence	02-330-01-631	242.20 \$	
				Essence	02-390-01-631	368.40 \$	
				Essence	02-610-01-631	19.06 \$	
			985499	545.4L essence \ Essence	02-220-01-631	56.59 \$	
				Essence	02-320-01-631	81.25 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Essence	02-330-01-631	156.46 \$	
				Essence	02-390-01-631	238.00 \$	
				Essence	02-610-01-631	12.31 \$	
22939	2021-02-08	Pieces D'Auto Cote	1429990	CAM119 - Pièces mécaniques \ F.1429990 - CAM119 - Pièces mécaniques	02-330-03-525	101.59 \$	101.59 \$
22940	2021-02-08	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	M81472	Remboursement pièces mécaniques / Accessoires \ F.M81472 - Accessoires	02-330-00-649	6.04 \$	191.07 \$
			m86350	MINIATURE LAMP \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	38.52 \$	
			L91826	Filtres - HOTPAT \ Filtres - HOTPAT	02-330-03-525	12.11 \$	
			M6730	Remboursement pièces mécaniques / Accessoires \ F.M76730 - Crédit pièces mécaniques	02-330-03-525	-23.83 \$	
			673873	Remboursement pièces mécaniques / Accessoires \ F.673873 - Crédit pièces mécaniques	02-330-03-525	-303.47 \$	
			M85989	pièce \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	14.41 \$	
				Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	39.73 \$	
			M88209	gant, cable tie, cold weather tie \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	72.09 \$	
			L97792	Divers véhicules - Pièces mécaniques et accessoires \ F.L97792 - Gants nitrile	02-330-00-649	48.84 \$	
			L97791	Divers véhicules - Pièces mécaniques et accessoires \ F.L97791 - Pièces	02-330-03-525	157.03 \$	
			690337	Divers véhicules - Pièces mécaniques et accessoires \ F.690337 - CAM132	02-330-03-525	23.83 \$	
			M90328	Divers véhicules - Pièces mécaniques et accessoires \ F.M90328 - CAM132	02-330-03-525	105.77 \$	
22941	2021-02-08	Revenu Quebec	8589041	Ajustement cotisation salaire , NEQ 8813433255 \ RRQ - employés	02-130-00-222	99.28 \$	99.28 \$
22942	2021-02-08	Richard Wallace	RW-2020	Allocation 2020, présence CCUDD \ Allocation de depenses	02-610-00-192	40.00 \$	40.00 \$
22943	2021-02-08	Riobec Securite Inc.	301376	100 Cadenas compteur d'eau \ Biens durables - Machinerie, outillage & equip	02-412-30-725	4 159.80 \$	4 459.94 \$
			300417	cadennassage compteur \ Biens durables - Machinerie, outillage & equip	02-412-30-725	83.85 \$	
			302389	Scellé compteur d'eau \ Biens durables - Machinerie, outillage & equip	02-412-30-725	78.60 \$	
			302241	Gants - Travaux publics \ Gants - Travaux publics	02-330-00-650	61.98 \$	
				Gants - Travaux publics	02-320-00-650	61.96 \$	
			302524	Gants - Infrastructures \ Gants - Infrastructures	02-390-00-650	13.75 \$	
22944	2021-02-08	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201114700	Petits outils / Accessoires \ F.201114700	02-390-00-649	18.01 \$	83.51 \$
			201114818	couteau, truelle \ F.201114818	02-390-00-643	44.82 \$	
			201114880	Accessoires pour torche \ F.201114880 - Accessoires pour torche	02-390-00-643	20.68 \$	
22945	2021-02-08	Ryan's Garage	15500	Pièces mécaniques pour déneigement \ F.15500 - Pièces mécaniques pour déneigement	02-330-03-525	185.15 \$	185.15 \$
22946	2021-02-08	SIGNEBEC	INV1019	4 panneaux (150-2-D - Stationnement réglementé) \ 4 panneaux (150-2-D - Stationnement réglementé)	02-355-00-649	105.78 \$	105.78 \$
22947	2021-02-08	Spca de L'Outaouais	JAN-FEV-2021	Contrat pour contrôle animalier JANVIER-FEVRIER \ Contrat pour contrôle animalier 2021	02-290-05-459	4 853.02 \$	4 853.02 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
22948	2021-02-08	Ssq - Groupe Financier	FEV-2021	Cotisation assurance groupe février \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	234.60 \$	15 667.64 \$
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 118.88 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	313.05 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	494.50 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-330-00-280	2 654.96 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	1 690.93 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	22.18 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	875.34 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	821.04 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	295.73 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	6 935.89 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	105.27 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	105.27 \$	
22949	2021-02-08	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	JANV-2021	Cotisation syndicale janvier 2021 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	4 958.39 \$	
22950	2021-02-08	Sylvain Laporte	D2018-00346	Cautionnement - Caut - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	500.00 \$	500.00 \$
22951	2021-02-08	Tetra Tech qi inc	60688409	Mandat pour plan directeur eaux usées secteur centre-village \ Mandat pour plan directeur eaux usées secteur centre-village	02-414-30-411	2 406.05 \$	2 406.05 \$
				Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	03-410-00-000	-2 197.04 \$	
				Excédent (déficit) non affecté	59-110-00-000	2 197.04 \$	
22952	2021-02-08	Traction Gatineau	261025299	3 lampes de travail \ 3 lampes de travail	02-320-00-643	140.63 \$	140.63 \$
22953	2021-02-08	Union des Municipalites du Quebec	148912	Frais gestion carburant, oct-dec 2020 \ Diesel	02-320-02-631	91.77 \$	275.33 \$
				Diesel	02-330-02-631	183.56 \$	
22954	2021-02-08	VAPOREL EAU PURE	84138	Eau pour garage municipal - 6 X 18L \ Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-320-00-610	22.50 \$	45.00 \$
				Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-390-00-610	22.50 \$	
22955	2021-02-08	XEROX CANADA LTEE	F56769380	Frais de copie 27/10 au 25/11 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	8.40 \$	18.20 \$
			F56920308	impression impriante réception 25/11 au 28/12 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	9.80 \$	
						543 540.97 \$	543 540.97 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08



## Liste des paiements

### Sommaire

Chèques	543 540.97 \$
Chèques annulés	-120.70 \$
	<hr/>
	543 420.27 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-01-19  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-02-08

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**
**Au 31 décembre 2020**

	<b>Solde actuel 2020</b>	<b>Solde à même date 2019</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
<b>Encaisse</b>		
54-111-11-000 BNC - compte général	7 134 141.48	3 140 694.17
54-111-13-000 BNC - Chèques en circulation	(957 124.83)	(455 406.32)
54-111-14-000 BNC - Dépôts en circulation	36 606.48	41 438.08
54-111-15-000 BNC - Dépôts TFE	200.00	0.00
54-111-20-000 Petite caisse - Incendie	500.00	500.00
54-111-21-000 Petite caisse - réception	40.00	40.00
54-111-22-000 Petite caisse - Administration	900.00	900.00
	<b>6 215 263.13</b>	<b>2 728 165.93</b>
<b>Débiteurs</b>		
54-131-10-000 Taxes municipales a recevoir	715 370.17	653 295.07
54-131-11-000 Intérêts courus à recevoir/taxes municip	38 814.23	56 104.16
54-131-12-000 Pénalités courus à recevoir/taxes municipi	11 422.52	14 639.02
54-131-90-000 Provision pour mauvaises creances	(8 047.85)	(8 047.85)
54-133-10-000 Taxes - certificats de vente pour non-pa	6 300.72	38 670.67
54-134-90-000 Autres sommes a recevoir - canada	187 859.88	563 538.60
54-134-90-010 À recevoir C.C.N.	636 357.48	1 632 454.74
54-134-92-000 TPS intrants RT0001	239 653.58	17 403.07
54-134-93-000 TPS intrants RT0002	4 899.10	2 007.69
54-134-95-000 Rapport TPS/TVQ à recevoir- Municipalité	0.00	350 814.46
54-135-30-000 Montant a affecter au rembours. dette It	3 258 285.39	3 744 657.24
54-135-90-000 Débiteurs/gouv. du québec/autres	593 880.99	394 610.43
54-135-90-001 À rec. Cour provinciale- Vente pour taxes	15 325.62	0.00
54-135-90-002 À rec. MTQ (23-050-31-721)	318.36	318.36
54-135-90-003 CSST à recevoir	(63.66)	0.00
54-135-92-000 TVQ intrants TQ0001	236 685.25	17 287.12
54-135-93-000 TVQ intrants TQ0002	9 737.68	4 005.31
54-136-90-000 A recevoir - mrc des collines de l'outao	(19 907.99)	9 439.96
54-136-90-003 A recevoir - UMQ	0.00	979.70
54-136-92-000 A recevoir - Ville de Gatineau	0.00	13 547.84
54-136-93-000 A recevoir - Centre Meredith	64 091.26	148 140.29
54-139-10-000 Droits de mutation immobiliere a recevoi	1 224 091.00	1 103 105.62
54-139-11-000 Intérêts courus à recevoir/droits mut.	8 129.61	3 795.72
54-139-12-000 Pénalités courus à recevoir/droits mut	2 280.46	1 080.51
54-139-80-001 À recevoir- branchement BoisJoly	36 000.21	36 000.21
54-139-80-005 À recevoir - connections suppl. réseau	(4 538.24)	0.00
54-139-90-000 Autres sommes a recevoir	278 840.65	90 660.32
54-139-91-000 Intérêts et pénalités autres comptes à recevoir	8 383.25	8 383.25
54-139-95-000 Avance à un employé (salaire/dépense)	(479.98)	3 246.19
54-139-99-000 Autres sommes a recevoir - divers	(2.60)	1 346.07
	<b>7 543 687.09</b>	<b>8 901 483.77</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**
**Au 31 décembre 2020**

	<u>Solde actuel 2020</u>	<u>Solde à même date 2019</u>
<b>Placements à long terme</b>		
54-161-00-000 Placement à titre d'investissement	0.00	9 423.20
	<u>0.00</u>	<u>9 423.20</u>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>		
	<u>13 758 950.22</u>	<u>11 639 072.90</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Découvert bancaire</b>		
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
<b>Emprunts temporaires</b>		
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
<b>Créditeurs et charges à payer</b>		
55-131-09-000 Comptes a payer - Master Card	0.00	(10 647.63)
55-131-10-000 Comptes a payer - fournisseurs	(1 109 294.57)	(859 121.78)
55-131-11-000 Compte à payer - employés	(29.00)	(29.00)
55-131-20-000 Comptes a payer - autres	9.89	(51 261.34)
55-132-92-000 TPS exigible RT0001	(2 599.23)	(161.70)
55-132-93-000 TPS exigible RT0002	(2 364.58)	(287.61)
55-132-95-000 Rapport TPS/TVQ à payer- Mérédith	0.00	(6 904.17)
55-133-01-000 Dû Revenu Qc - Autres	116.16	116.16
55-133-18-000 C.s.s.t. a payer	(9 910.92)	(5 080.26)
55-133-92-000 TVQ exigible TQ0001	(13 313.70)	(2 307.49)
55-133-93-000 TVQ exigible TQ0002	(4 702.88)	(593.09)
55-134-01-000 Comptes à payer - mrc des collines	(306.01)	(1 741.08)
55-134-11-000 Comptes à payer- org. municipaux	0.00	(2 000.00)
55-134-21-000 Comptes à payer - Ville Gatineau	0.00	(4 119.22)
55-135-10-000 Intérêts courus à payer sur dettes l.t.	(293 919.38)	(301 990.60)
55-136-31-000 Depots de garantie - autres	(727 575.65)	(435 491.80)
55-136-40-000 Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	(924 148.83)	(509 310.64)
55-136-41-000 Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	(23 000.00)	(12 500.00)
55-136-42-000 Dépôt - Fosse septique - 300 \$	(6 600.00)	(5 400.00)
55-136-44-000 Dépôt - Puits - 300 \$	(5 100.00)	(4 500.00)
55-136-45-000 Dépôt - Démolition - 300 \$	(3 600.00)	(2 700.00)
55-138-12-000 Assurance collective a payer	10 846.29	(621.81)
55-138-17-000 Fonds de retraite / ftq	(62 648.87)	(28 001.62)
55-138-17-001 Fonds de retraite - RREM élus	(2 284.58)	(2 358.64)
55-138-19-000 D.a.s. a payer - ass. des pompiers de ch	(1 203.00)	(2 748.00)
55-138-20-000 Saisie salariale a payer	0.20	0.00
55-138-30-000 Cotisations syndicales à payer	(7.24)	(1 483.86)
55-138-40-000 Salaires et avantages sociaux à payer	(128 110.27)	(130 748.47)
55-138-51-000 Régie des rentes à payer	(6 149.96)	(5 472.44)
55-138-52-000 Fonds des services de santé à payer	(23 502.35)	(11 734.44)
55-138-53-000 R.q.a.p. à payer	(1 850.60)	(1 611.89)
55-138-61-000 Assurance-emploi à payer	(1 758.56)	(1 756.63)
55-139-90-000 Journées de maladies cumulées	(379 086.56)	(84 909.01)

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**
**Au 31 décembre 2020**

	<u>Solde actuel 2020</u>	<u>Solde à même date 2019</u>
55-139-90-003 Vacances accumulées à payer	(58 676.39)	(58 676.39)
55-139-90-004 Fonds comité social - employés	(3 012.82)	(1 944.47)
55-139-90-006 Allocation départ - transition à payer	(97 077.00)	(97 077.00)
55-139-91-001 Taxes scolaires à payer - ventes pour taxes	(338.26)	(2 199.32)
55-139-91-002 Frais ventes pour taxes à payer	(412.36)	(427.69)
55-701-00-000 Provision pour contestation d'évaluation	0.00	(707 502.51)
	<u>(3 881 611.03)</u>	<u>(3 355 305.44)</u>

**Revenus reportés**

55-161-00-000 Taxes perçues d'avance	0.00	(113 054.00)
55-162-00-000 Revenus reportés - fonds parcs et terrains de jeux	(96 111.43)	(138 749.19)
55-169-10-000 Revenus reportés - autres	(72 438.04)	(72 438.04)
55-169-20-010 Subvention reportées MSP Québec	(65 723.47)	(2 800 000.00)
55-169-40-000 Revenus reportés - usine Farm Point	(107 046.00)	(53 523.00)
55-169-50-000 Revenus reportés- Cimetière protestant	(245 043.78)	0.00
55-169-60-000 Revenus reportés - stationnements	(3 600.00)	0.00
55-169-70-000 REvenus reportés - sentier communautaire	(67 205.40)	0.00
	<u>(657 168.12)</u>	<u>(3 177 764.23)</u>

**Dettes à long terme**

55-511-14-001 Dû BNC - Financement 135 800\$	(111 100.00)	(135 800.00)
55-511-15-001 Dû RBC - Financement 1 649 00\$	(509 500.00)	(748 900.00)
55-511-15-002 Dû Banque Laurentienne - Financement 3 464 00\$	0.00	(2 087 000.00)
55-511-15-003 Dû Mackie Research Capital Corp. 3 920 000\$	(3 670 000.00)	(3 920 000.00)
55-511-15-004 Dû Banque Laurentienne-financement 9 717 000\$	(9 717 000.00)	0.00
55-511-16-000 Dû BNC - Financement 20 000 000\$	(17 687 000.00)	(18 287 000.00)
55-511-16-001 Dû Desjardins - Financement 3 000 000\$	(1 745 000.00)	(2 069 000.00)
55-511-17-000 Dû Banque Laurentienne 7 701 000 \$	(6 092 000.00)	(6 643 000.00)
55-511-17-001 Desjardins - Financement 10 297 000\$	(8 790 000.00)	(9 555 000.00)
55-593-00-000 Organismes municipaux	(44.57)	(44.57)
55-593-00-001 Dû MRC - radios incendie	(45 431.78)	(57 859.56)
55-594-00-001 Crédit-bail HSBC- Silverado 2015	(0.24)	(1.30)
55-594-00-002 Crédit-bail Roynat- F550 2015 + équip.neige	(0.10)	(6 322.69)
55-599-00-000 Frais reportés dette à long terme	475 220.80	445 999.44
	<u>(47 891 855.89)</u>	<u>(43 063 928.68)</u>

**TOTAL PASSIFS**

<u>(52 430 635.04)</u>	<u>(49 596 998.35)</u>
------------------------	------------------------

**ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)**

<u>(38 671 684.82)</u>	<u>(37 957 925.45)</u>
------------------------	------------------------

**ACTIFS NON FINANCIERS**
**Immobilisations**

58-210-10-000 Eau potable	10 861 724.31	10 820 020.92
58-210-20-000 Eaux usées	15 651 170.77	15 619 268.39
58-210-50-000 Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels	30 920 120.31	27 428 064.87

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**
**Au 31 décembre 2020**

	<b>Solde actuel 2020</b>	<b>Solde à même date 2019</b>
58-210-90-000 Infrastructures - Autres	2 975 650.01	2 954 687.10
58-212-10-000 Bâtiments	15 894 607.25	15 883 166.79
58-214-01-000 Véhicules	3 868 147.08	3 868 147.08
58-215-10-000 Ameublement et équipements de bureau	834 240.61	800 294.49
58-216-00-000 Machinerie, outillage et équipements	1 769 377.46	1 612 111.08
58-217-00-000 Terrains	2 786 744.90	2 725 758.32
58-219-10-000 Immobilisations en cours	6 133 140.85	3 691 992.48
58-220-10-000 A.C. eau potable	(1 102 070.96)	(852 590.14)
58-220-20-000 A.C. eaux usées	(2 489 070.46)	(2 129 810.00)
58-220-50-000 A.C. chemins, rues, trottoirs	(12 014 617.75)	(10 608 667.47)
58-220-90-000 A.C. Infrastructures - autres	(1 361 132.01)	(1 171 076.78)
58-222-10-000 A.C. Bâtiments	(4 856 407.28)	(4 448 220.12)
58-224-01-000 A.C. Véhicules	(2 429 375.12)	(2 202 236.78)
58-225-10-000 A.C. Ameublement et équipements de bureau	(712 363.43)	(675 620.19)
58-226-00-000 A.C. machinerie, outillage et équipements	(1 017 914.77)	(869 672.82)
	<b>65 711 971.77</b>	<b>62 445 617.22</b>
<b>Propriétés destinées à la revente</b>		
58-234-00-000 Propriétés destinées revente ind. mun.	220 000.00	220 000.00
58-239-00-001 Propriétés pour revente - vente pour taxes	124 616.03	113 120.76
	<b>344 616.03</b>	<b>333 120.76</b>
<b>Stocks de fourniture</b>		
58-250-00-000 Stocks	134 385.91	134 385.91
	<b>134 385.91</b>	<b>134 385.91</b>
<b>Autres actifs non financiers</b>		
58-291-10-000 Frais payés d'avance	100 962.68	253 191.17
58-291-10-010 Honoraires juridiques payés d'avance	14 582.70	4 535.42
	<b>115 545.38</b>	<b>257 726.59</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
	<b>66 306 519.09</b>	<b>63 170 850.48</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
	<b>27 634 834.27</b>	<b>25 212 925.03</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**
**Au 31 décembre 2020**

	<b>Solde actuel 2020</b>	<b>Solde à même date 2019</b>
<b>DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>		
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ</b>		
59-110-00-000	(516 324.75)	(107 562.21)
59-110-10-000	275 983.31	0.00
Excédent (déficit) accumulé année courante	(2 425 551.25)	(1 489 065.59)
	<b>(2 665 892.69)</b>	<b>(1 596 627.80)</b>
<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN COURS</b>		
59-120-00-000 Financement des investissements en cours	853 672.55	428 599.43
59-120-00-001 Redressement invest. en cours antérieurs	(184 544.36)	(184 544.36)
Excédent (déficit) d'investissement année courante	(2 650 373.00)	425 073.12
	<b>(1 981 244.81)</b>	<b>669 128.19</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ</b>		
59-131-00-000 Excédent de fonct affecté/exercice suiv.	(992 401.53)	(363 281.75)
59-131-03-000 Surplus acc. affecté - Mill	(31 898.17)	(36 408.17)
59-131-05-000 Surplus acc. affecté - Patrick, Wright, Vallée	(48 362.53)	(57 113.53)
59-131-11-000 Surplus affecté / environnement et transport actif	(55 980.11)	0.00
	<b>(1 128 642.34)</b>	<b>(456 803.45)</b>
<b>RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS</b>		
59-151-00-000 Fonds de roulement - engagé	3 612.74	(51 556.01)
59-151-10-000 Fonds de roulement non engagé	(251 523.93)	(151 465.98)
59-154-00-000 Solde disp règlements d'emprunt fermés	(6 477.43)	(46 176.85)
	<b>(254 388.62)</b>	<b>(249 198.84)</b>
<b>DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU POURVOIR</b>		
59-163-30-000 Financement activités fonctionnement	(466 815.77)	(528 984.08)
59-168-10-000 Dépenses à pourvoir -Fin.l-terme act.fonctionnement	466 815.77	528 984.08
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>INVESTISSEMENT NET DANS LES IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS</b>		
59-180-00-000 Investissement net dans les actifs à l.t	(21 604 665.81)	(23 579 423.13)
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	<b>(27 634 834.27)</b>	<b>(25 212 925.03)</b>

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2020

---

Solde actuel 2020	Solde à même date 2019
-------------------------	------------------------------

Spécifications du rapport

NON-RÉGULARISÉS

## ÉTAT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2020

	Budget Initial 2020	Réel 2020	Réel 2019	
<b>REVENUS</b>				
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>Gouvernement du Québec</b>				
21-323-00-010	Subvention sécurité civile	-3582750.00	-2734276.53	-93380.26
21-332-00-010	Transfert Qc TECQ - Voirie municipale	-292114.00	0.00	-302341.40
21-332-01-010	Transfert Qc - Voirie municipale	-32500.00	-150262.36	-55307.00
<b>Gouvernement du Canada</b>				
21-332-00-030	Transfert Féd. TECQ - Voirie municipale	-708277.00	0.00	-448158.60
21-332-01-030	Transfert fédéral - Voirie municipale	-1591141.00	-4500.00	-168750.00
21-371-00-030	Transfert Fédéral - Loisirs	0.00	0.00	-5871.00
21-371-01-030	Transfert Fédéral Loisirs - FCM	0.00	0.00	-129447.09
		-6206782.00	-2889038.89	-1203255.35
<b>AUTRES REVENUS</b>				
21-410-00-000	Autres revenus- contribution promoteurs	-100000.00	0.00	-15007.96
21-490-05-000	Autres revenus - autres	-140000.00	-75000.00	-24278.00
21-490-10-000	Revenus fonds parcs et terrains jeux	-75000.00	-70262.44	-26856.13
		-315000.00	-145262.44	-66142.09
<b>TOTAL DES REVENUS</b>				
		-6521782.00	-3034301.33	-1269397.44
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
23-020-00-722	Bâtiments Administration	22400.00	15666.20	4724.44
23-020-00-723	Biens durables - Terrains	0.00	60986.58	0.00
23-020-00-725	Machinerie, outillage & équip - Administration	63000.00	20.71	0.00
23-020-00-726	Ameublement, équip. bureau Administration	56000.00	40259.01	51307.02
23-020-00-729	Biens durables autres	0.00	0.00	18370.58
23-030-00-721	Infrastructures - Sécurité publique	4637000.00	3551824.30	72487.09
23-030-00-724	Véhicules Sécurité publique	0.00	0.00	19373.08
23-030-00-725	Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique	48800.00	89593.33	9973.81
23-030-00-726	Ameublement, équip. bureau - Sécurité publique	5000.00	5807.91	0.00
23-040-00-721	Infrast. ch. -Pavage, réfection, glissières (20 ans)	4334282.00	1707336.59	2712606.13
23-040-00-722	Bâtiments - Transport	46000.00	603.68	2596.96
23-040-00-724	Véhicules - Transport	870000.00	81332.15	107250.20



## ÉTAT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2020

	Budget Initial 2020	Réel 2020	Réel 2019	
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	225000.00	62458.69	69188.13
23-040-00-726	Biens durables- Ameublement, équip. bureau	8000.00	7664.08	0.00
23-040-00-729	Biens durables autres - Transport	0.00	20194.32	2035.17
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	120000.00	175122.69	210074.92
23-040-40-721	Infrastructure-Stabilisation/décontamination(20ans)	100000.00	0.00	6726.39
23-040-50-721	Infrastructures - Sentier communautaire	1514700.00	1635360.04	633140.75
23-050-00-721	Infrastructures - Hygiene du milieu	378600.00	1711.69	0.00
23-050-00-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0.00	5543.34	14055.52
23-050-00-726	Biens durables- Ameublement, équip. bureau	0.00	0.00	7480.02
23-050-00-729	Biens durables autres - Hygiène du milieu	0.00	0.00	15007.96
23-050-12-721	Infrastructures - Eau potable No.825	0.00	35112.15	59060.69
23-050-21-721	Infrastructures - Eau potable No. 835	0.00	9965.93	-11952.62
23-050-31-721	Infrastructures - Eaux usées No.823	0.00	59617.82	-6113.38
23-050-41-721	Infrastructures - Eaux usées No. 824	0.00	203930.90	62288.14
23-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	215000.00	194926.25	62854.52
23-080-00-722	Bâtiments - Loisirs et culture	0.00	97485.47	30573.41
23-080-00-725	Machinerie, outillage & équip- Loisirs et culture	0.00	0.00	56075.51
23-080-00-729	Biens durables autres - Loisirs et culture	206000.00	260342.07	0.00
		12849782.00	8322865.90	4209184.44
<b>PROPRIÉTÉS DESTINÉES À REVENTE</b>				
23-110-00-000	Propriété destinées à la revente	0.00	-11887.04	49165.14
		0.00	-11887.04	49165.14
<b>PRÊTS, PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS</b>				
		0.00	0.00	0.00
<b>FINANCEMENT</b>				
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	-6040700.00	-7656704.00	-2321692.00
		-6040700.00	-7656704.00	-2321692.00
<b>AFFECTATIONS</b>				
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	-41800.00	-73888.11	-108423.54
23-710-00-000	Affectations-excédent acc fonct. non-aff	0.00	-53319.13	-16800.11
23-810-00-000	Affectations-excédent acc.fonct. affecté	0.00	0.00	-13750.95
23-910-30-000	Affectation - Solde disp. R.E. fermés	0.00	-1711.69	2739.09
23-920-00-000	Affectations - fonds de roulement	-245500.00	-141427.60	-105951.51
		-287300.00	-270346.53	-242187.02
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>				
		0.00	-2650373.00	425073.12

## ÉTAT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2020

---

Budget Initial 2020	Réel 2020	Réel 2019
---------------------------	--------------	--------------

Spécifications du rapport

NON-RÉGULARISÉS

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>REVENUS</b>						
<b>TAXES</b>						
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>						
Taxes foncières générales	(9 739 474)	(9 889 351)	0	149 878	(9 739 474)	(8 963 926)
Taxes foncière générale - Location CCN art. 208	(44 476)	(63 428)	0	18 952	(44 476)	(71 729)
Taxes foncière générale - Location MTQ	(2 504)	0	0	(2 504)	(2 504)	0
<b>Taxes spéciales pour le service de la dette</b>						
Taxes spéciales dettes - Barrage Hollow Glen (MRC)	(74 576)	(76 927)	0	2 351	(74 576)	(88 822)
Taxes spéciales dettes - Centre Village (ensemble)	(132 656)	(138 117)	0	5 462	(132 656)	(144 486)
Taxes spéciales dettes - Dettes autres	(2 449 632)	(2 551 602)	0	101 970	(2 449 632)	(2 497 899)
Taxes spéciales dettes - Communication 911 (MRC)	(51 649)	(14 127)	0	(37 522)	(51 649)	(53 488)
<b>Taxes spéciales activités de fonctionnement</b>						
Taxes fonct. eau potable C.V. - Ensemble	(38 610)	(40 758)	0	2 148	(38 610)	(22 573)
Taxes fonct. eaux usées C.V. - Ensemble	(24 360)	(25 103)	0	743	(24 360)	(22 568)
<b>Total 01211 - Taxes sur la valeur foncière</b>	<b>(12 557 937)</b>	<b>(12 799 413)</b>	<b>0</b>	<b>241 478</b>	<b>(12 557 937)</b>	<b>(11 865 491)</b>
<b>TAXES SUR UNE AUTRE BASE</b>						
<b>Eau</b>						
Non utilisé	0	(55)	0	55	0	0
Tarification fonct. - Eau potable Centre Village	(406 839)	(451 588)	0	44 749	(406 839)	(227 938)
<b>Traitement des eaux usées</b>						
Tarification fonct. - Assainissement Farm Point	(88 000)	(78 876)	0	(9 124)	(88 000)	(55 276)
Tarification fonct. - Assainissement Centre Village	(262 755)	(289 873)	0	27 118	(262 755)	(250 323)
<b>Autres</b>						
Tarification/vidange des fosses septique	(419 755)	(411 368)	0	(8 387)	(419 755)	(450 697)
Tarification-Entretien Bionest et autres	(70 000)	(67 075)	0	(2 925)	(70 000)	(48 177)
Tarification tertiaires	(26 510)	(30 690)	0	842	(26 510)	0
<b>Service de la dette</b>						
Tarification dette - Pavage Patrick-Wright-Vallée	(14 558)	(14 558)	0	0	(14 558)	(15 790)
Tarification dette - Assainissement Mill	(32 020)	(32 020)	0	0	(32 020)	(26 094)
Tarification dette - Assainissement Farm Point	(113 300)	(101 604)	0	(11 696)	(113 300)	(88 935)
Tarification dette - Projet Centre Village	(814 891)	(866 108)	0	51 217	(814 891)	(787 289)
<b>Total 01212 - TAXES SUR UNE AUTRE BASE</b>	<b>(2 248 628)</b>	<b>(2 343 815)</b>	<b>0</b>	<b>91 849</b>	<b>(2 248 628)</b>	<b>(1 950 519)</b>
<b>Total 0121 - TAXES</b>	<b>(14 806 565)</b>	<b>(15 143 228)</b>	<b>0</b>	<b>333 327</b>	<b>(14 806 565)</b>	<b>(13 816 010)</b>

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**
**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

## État des activités de fonctionnement

Au 31 décembre 2020

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>Santé et services sociaux</b>						
Centres de la petite enfance	(9 012)	(11 406)	0	2 394	(9 012)	(10 852)
<b>Écoles primaires et secondaires</b>						
Ecoles primaires	(46 626)	(60 757)	0	14 131	(46 626)	(58 457)
<b>Total 01221 - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>	<b>(55 638)</b>	<b>(72 163)</b>	<b>0</b>	<b>16 525</b>	<b>(55 638)</b>	<b>(69 309)</b>
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>						
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>						
Commission de la capitale nationale	(1 204 893)	(1 082 326)	0	(300 888)	(1 204 893)	(1 164 600)
Bureau de poste	(5 211)	(5 211)	0	0	(5 211)	(7 298)
Société radio canada	(18 333)	(12 976)	0	(5 357)	(18 333)	(12 548)
<b>Taxes, compensations et tarification</b>						
Tarification CCN - eau potable/eaux usées	(6 480)	(13 424)	0	6 944	(6 480)	(10 227)
Tarification Poste Canada - eau potable/eaux usées	0	(2 827)	0	2 827	0	0
<b>Total 01222 - GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>	<b>(1 234 917)</b>	<b>(1 116 764)</b>	<b>0</b>	<b>(296 474)</b>	<b>(1 234 917)</b>	<b>(1 194 673)</b>
<b>Organismes municipaux</b>						
<b>Taxes, compensations et tarification</b>						
Tarification MRC - eau potable/eaux usées	(7 290)	(10 739)	0	3 449	(7 290)	(8 182)
<b>Total 01223 - Organismes municipaux</b>	<b>(7 290)</b>	<b>(10 739)</b>	<b>0</b>	<b>3 449</b>	<b>(7 290)</b>	<b>(8 182)</b>
<b>Total 0122 - COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>	<b>(1 297 845)</b>	<b>(1 199 666)</b>	<b>0</b>	<b>(276 500)</b>	<b>(1 297 845)</b>	<b>(1 272 164)</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>						
<b>Services rendus aux organismes municipaux</b>						
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
<b>Autres</b>						
Recettes / cour municipale	(5 000)	0	0	(5 000)	(5 000)	(10 500)
Services rendus / Administration	0	(130)	0	130	0	0
<b>Application de la loi</b>						
Excédent recettes sur dépenses cour municipale	(194 802)	(194 805)	0	3	(194 802)	(159 987)
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
<b>Sécurité incendie</b>						
Protection contre les incendies	(3 000)	(8 069)	0	5 069	(3 000)	(3 669)
<b>TRANSPORT</b>						
<b>Voirie municipale</b>						
Services rendus - Voirie chemins	(13 825)	(14 317)	0	492	(13 825)	(13 548)

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>Enlèvement de la neige</b>						
Serives rendus - déneigement	(1 794)	(1 644)	0	(150)	(1 794)	(1 809)
<b>Réseau routier - Autres</b>						
Services rendus - Réseau routier Autres	0	(11 905)	0	1 168	0	0
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
<b>Approvisionnement et traitement de l'eau potable</b>						
Ventes compteurs d'eau	(18 000)	(37 600)	0	3 741	(18 000)	(18 837)
<b>Réseaux d'égouts</b>						
Frais raccordement Réseau Farm Point	0	0	0	0	0	(1 200)
<b>Total 01231 - Services rendus aux organismes municipaux</b>	<b>(236 421)</b>	<b>(268 470)</b>	<b>0</b>	<b>5 453</b>	<b>(236 421)</b>	<b>(209 550)</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>						
<b>Administration générale</b>						
Certificats de taxes, recherches et phot	(7 000)	(10 498)	0	3 498	(7 000)	(9 561)
<b>Sécurité publique</b>						
Autres serv. rendus - Sécurité publique	(19 400)	0	0	(19 400)	(19 400)	(7 045)
Circulation- Vente panneaux numériques civiques	(1 375)	(220)	0	(1 155)	(1 375)	(1 210)
Circulation - vente enseignes	0	0	0	0	0	(611)
Circulation - Services de Signaleurs	(5 376)	0	0	(19 173)	(5 376)	0
<b>Réseau routier</b>						
Services rendus-Entretien chemins/ponceaux privés	0	(179)	0	179	0	0
<b>Transport collectif</b>						
Maintenant 0123426001	0	(1 320)	0	1 320	0	0
Transport- vente ponceaux, gravier etc.	0	(658)	0	658	0	0
<b>Transport autre</b>						
Autres serv. rendus - Transport	0	0	0	0	0	(200)
<b>Hygiène du milieu</b>						
Autres serv. - Tests d'eau	(12 000)	(13 372)	0	1 372	(12 000)	(18 157)
Autres serv. rendus - Bacs matières résiduelles	(21 520)	(25 681)	0	4 161	(21 520)	(10 504)
Autres serv. rendus - Dem. de rens. inst. septique	(250)	(50)	0	(200)	(250)	(50)
Dépenses exécution jugement- insalubrité	0	0	0	0	0	(30 428)
Maintenant 0123440004	0	(100)	0	100	0	(50)
Déchets domestiques - commerces	0	(1 998)	0	0	0	(11 865)
Recyclages - commerces	0	(2 456)	0	(200)	0	(12 310)
<b>Loisirs et culture</b>						
Autres services rendus - Loisirs et Culture	0	0	0	0	0	(3 342)
Programmation automne	(500)	0	0	(500)	(500)	(337)
Programmation hiver	(500)	(760)	0	260	(500)	(435)
Programmation printemps	(500)	0	0	(500)	(500)	0

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Services rendus - centre Meredith	(875 000)	(459 825)	0	(415 175)	(875 000)	(753 460)
Revenus de location	(1 000)	0	0	(1 000)	(1 000)	(50)
Location Centre comm. Farm Point	(2 000)	(1 220)	0	(780)	(2 000)	(2 779)
Location Centre comm. Hollow Glen	(2 500)	62	0	(2 562)	(2 500)	(2 516)
Bibliothèque - photocopies	0	(258)	0	258	0	0
<b>Total 01234 - AUTRES SERVICES RENDUS</b>	<b>(948 921)</b>	<b>(518 533)</b>	<b>0</b>	<b>(448 839)</b>	<b>(948 921)</b>	<b>(864 910)</b>
<b>Total 0123 - SERVICES RENDUS</b>	<b>(1 185 342)</b>	<b>(787 003)</b>	<b>0</b>	<b>(443 386)</b>	<b>(1 185 342)</b>	<b>(1 074 460)</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>						
<b>Licences et permis</b>						
Licence de chiens	(15 000)	(14 562)	0	(438)	(15 000)	(14 424)
Demandes de modification de zonage	(5 550)	(3 950)	0	(1 600)	(5 550)	(10 350)
Permis de lotissement	(18 050)	(20 120)	0	2 070	(18 050)	(14 957)
Permis constr. chemins / ponceaux	(3 000)	(9 223)	0	6 223	(3 000)	(12 000)
Permis de construction	(311 360)	(168 258)	0	(143 102)	(311 360)	(210 675)
Permis installation septique	(7 000)	(14 200)	0	7 200	(7 000)	(10 600)
Dérogation mineure	(18 750)	(31 150)	0	12 400	(18 750)	(29 300)
Certificat d'autorisation	(9 425)	(8 125)	0	(1 300)	(9 425)	(9 425)
Permis de branchements	(29 700)	(55 800)	0	26 100	(29 700)	(33 250)
Approbation / modification PIIA	0	(1 300)	0	1 300	0	0
Maintenant 0124100005	0	(25)	0	25	0	(10)
<b>Droits de mutation immobilière</b>	<b>(1 100 000)</b>	<b>(1 972 204)</b>	<b>0</b>	<b>872 204</b>	<b>(1 100 000)</b>	<b>(1 751 562)</b>
<b>Autres droits</b>	<b>(400)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(400)</b>	<b>(400)</b>	<b>0</b>
<b>Total 0124 - IMPOSITION DE DROITS</b>	<b>(1 518 235)</b>	<b>(2 298 917)</b>	<b>0</b>	<b>780 682</b>	<b>(1 518 235)</b>	<b>(2 096 553)</b>
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>						
Amendes et pénalités - Taxes	(60 000)	(28 894)	0	(31 106)	(60 000)	(63 088)
Amendes et pénalités - Incendies alarmes	0	0	0	0	0	(54 314)
Amendes et pénalités - Hygiène du milieu	(1 540)	0	0	(1 540)	(1 540)	0
Amendes et pénalités - Loisirs et culture	(4 500)	(1 739)	0	(2 761)	(4 500)	(5 490)
Frais administratifs de recouvrement	(5 000)	(7 318)	0	2 318	(5 000)	(8 541)
<b>Total 0125 - AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	<b>(71 040)</b>	<b>(37 951)</b>	<b>0</b>	<b>(33 089)</b>	<b>(71 040)</b>	<b>(131 433)</b>
<b>INTÉRÊTS</b>						
<b>Banques et autres institutions</b>						
Intérêts - banques et autres institutions	(2 000)	(6 671)	0	4 671	(2 000)	(16 547)
<b>Arriérés de taxes</b>	<b>(230 000)</b>	<b>(120 828)</b>	<b>0</b>	<b>(127 189)</b>	<b>(230 000)</b>	<b>(420 957)</b>
<b>Total 0126 - INTÉRÊTS</b>	<b>(232 000)</b>	<b>(127 499)</b>	<b>0</b>	<b>(122 518)</b>	<b>(232 000)</b>	<b>(437 504)</b>

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>AUTRES REVENUS</b>						
<b>Gain (perte) sur cession d'immobilisation</b>						
(Gain) perte sur cession d'immobilisation	(10 000)	0	0	(10 000)	(10 000)	(870)
Produit cession propriétés destinées à la revente	0	(3 000)	0	3 000	0	0
<b>Autres contributions</b>						
Autres contributions	0	(8 500)	0	8 500	0	(1 000)
Autres contributions Org. - Commandites Loisirs	(11 000)	(5 411)	0	(11 000)	(11 000)	(7 882)
Redevances Gazifère	0	(55 980)	0	55 980	0	0
<b>Contributions des organismes municipaux</b>						
Autres Revenus - Loisirs contributions organismes	(12 494)	(6 750)	0	(14 846)	(12 494)	(6 878)
<b>Autres revenus - autres</b>						
Vente d'articles promotionnels	(2 000)	(5)	0	(1 995)	(2 000)	0
Mettre dans 55-162-00-000	0	0	0	0	0	(33)
Autres revenus - Remboursement assurances	0	(47 933)	0	29 802	0	0
Autres revenus - Don Bibliothèque	(27 025)	(11 000)	0	(26 025)	(27 025)	(15 365)
Autres revenus - Dons	0	0	0	0	0	(190)
Autres revenus / Autres	(7 200)	(11 629)	0	4 429	(7 200)	(8 315)
Autres Revenus - Loisirs Autres	(6 700)	0	0	(6 700)	(6 700)	(21 563)
Autres revenus- vente métal, ponceaux voirie	(1 500)	(437)	0	(1 063)	(1 500)	(1 294)
Ventes tests radon	(4 175)	(3 303)	0	(872)	(4 175)	(3 985)
<b>Total 0127 - AUTRES REVENUS</b>	<b>(82 094)</b>	<b>(153 948)</b>	<b>0</b>	<b>29 210</b>	<b>(82 094)</b>	<b>(67 375)</b>
<b>TRANSFERT DE DROIT</b>						
Redevances Nouveau pacte fiscal	(58 501)	(58 405)	0	(96)	(58 501)	0
Transfert impacts COVID-19	0	(615 847)	0	423 395	0	0
<b>Total 0137 - TRANSFERT DE DROIT</b>	<b>(58 501)</b>	<b>(674 252)</b>	<b>0</b>	<b>423 299</b>	<b>(58 501)</b>	<b>0</b>
<b>TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE</b>						
<b>Administration générale</b>						
<b>Déchets domestiques et assimilés</b>						
Transfert Québec - Matières résiduelles MDDEP	(75 000)	(101 925)	0	26 925	(75 000)	(77 637)
<b>Collecte sélective</b>						
Transfert Québec - Matières résiduelles Recyc QC	(160 435)	(171 638)	0	(160 435)	(160 435)	(160 435)
<b>Sécurité publique</b>						
<b>Sécurité incendie</b>						
Transfert Québec - Sécurité incendie	(5 000)	(4 283)	0	(717)	(5 000)	(4 500)
<b>Sécurité civile</b>						
Transfert Gouv. Qué. Sécurité Civile	0	0	0	0	0	(7 930)
<b>Autres</b>						
Transfert Canada - Transport réseau routier Autres	(80 000)	(32 293)	0	(54 404)	(80 000)	(64 458)

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>Hygiène du milieu</b>						
<b>Approvisionnement et traitement de l'eau potable</b>						
Trasfert Qc - approvisionnement eau potable	0	(6 973)	0	6 973	0	0
<b>Traitement des eaux usées</b>						
Transfert Qué. FIRM Farm Point (intérêts)	(10 738)	(10 738)	0	0	(10 738)	(13 205)
Tansfert Qc.-TECQ 2010-2013 CV (intérêts)	(14 572)	(14 572)	0	0	(14 572)	(15 288)
Transfert Qc - FCCQ CV (intérêts)	(24 735)	(25 566)	0	831	(24 735)	(25 846)
<b>Protection de l'environnement</b>						
Transfert Québec - Protection de l'environnement	(37 500)	0	0	(37 500)	(37 500)	0
Transfert fédéral - Environnement	(46 383)	(41 976)	0	(4 407)	(46 383)	(16 975)
<b>Activités récréatives</b>						
Transfert Qué. SOFIL Meredith (intérêts)	(30 562)	(30 562)	0	0	(30 562)	(37 464)
Transfert Québec - Activités récréatives	(32 144)	(4 697)	0	(27 747)	(32 144)	(9 395)
<b>Bibliothèques</b>						
Transfert Québec - bibliothèque	(19 700)	(28 255)	0	631	(19 700)	(30 445)
Transfert Canada - Bibliothèque	(1 400)	0	0	(1 400)	(1 400)	(6 250)
<b>Autres</b>						
Transfert Québec - Cultures Autres	(14 700)	(5 500)	0	(9 200)	(14 700)	(5 500)
<b>Voirie municipale</b>						
Transfert Qc - TECQ+ RIRL (int. seulement)	(15 397)	(44 988)	0	29 591	(15 397)	(15 285)
<b>Autres</b>						
Subvention études de circulation	0	0	0	0	0	(5 500)
<b>Total 0138 - TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE</b>	<b>(568 266)</b>	<b>(523 966)</b>	<b>0</b>	<b>(230 859)</b>	<b>(568 266)</b>	<b>(496 113)</b>
<b>Total 01 - REVENUS</b>	<b>(19 819 888)</b>	<b>(20 946 430)</b>	<b>0</b>	<b>460 166</b>	<b>(19 819 888)</b>	<b>(19 391 612)</b>

**CHARGES**
**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
**Conseil**

Rémunération de base	123 357	110 123	0	4 905	123 357	114 618
Allocation de dépenses	38 857	52 147	0	1 369	38 857	34 792
Allocations de départ	2 708	0	0	2 708	2 708	11 390
Allocation de transition	6 118	0	0	6 118	6 118	2 813
Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	30 566	31 865	0	(3 635)	30 566	28 272
RRQ - Élus	6 671	4 949	0	740	6 671	5 168
FSS - élus	5 255	4 731	0	192	5 255	4 930
RQAP - élus	1 194	1 122	0	(91)	1 194	1 100
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	1 398	1 220	0	(2)	1 398	1 133



**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Frais de déplacement du personnel	3 700	50	0	950	3 700	2 308
Téléphonie- Bell téléconférence	0	107	0	1 243	0	0
Honoraires prof. - services juridiques	0	241	0	(241)	0	0
Serv. tech. ass. autres - élus	818	818	0	0	818	1 500
Services de formation	1 750	8 871	0	929	1 750	845
Aliments, cafe, eau, etc.	4 075	820	0	2 505	4 075	2 979
Fournitures de bureau, imprimés et livres	250	385	0	(135)	250	31
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	57 918	57 918	0	0	57 918	58 144
Communication - Cellulaire	676	514	0	162	676	554
<b>Total 0211 - Conseil</b>	<b>285 311</b>	<b>275 881</b>	<b>0</b>	<b>17 717</b>	<b>285 311</b>	<b>270 577</b>
<b>Greffe et Application de la loi</b>						
Salaire régulier	105 748	139 696	0	(23 541)	105 748	120 325
Salaire supplémentaires	0	22	0	(22)	0	957
Congés de maladies	518	5 582	0	518	518	(99)
Régimes de retraite - employés	5 313	6 218	0	280	5 313	4 586
RRQ - employés	4 050	6 240	0	295	4 050	4 850
Assurance-emploi - employés	1 220	1 860	0	78	1 220	1 530
FSS - employés	4 622	6 273	0	(284)	4 622	5 185
CSST - employés	1 656	2 229	0	(197)	1 656	2 080
RQAP - employés	611	910	0	(210)	611	836
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2 241	2 770	0	(170)	2 241	1 113
Déplacement du personnel	500	0	0	250	500	45
Poste	0	0	0	0	0	975
Fret et messagerie	0	4	0	(4)	0	0
Communication - Téléphonie	1 380	2 583	0	(1 203)	1 380	1 580
Journaux et revues	1 000	0	0	811	1 000	0
Honoraires prof. - services juridiques	5 000	7 148	0	(2 148)	5 000	3 556
Honoraires prof. autres - Services archives	25 500	33 765	0	2 235	25 500	27 810
Services de formation	2 350	1 396	0	354	2 350	5 978
Associations et abonnements	10 029	16 174	959	(7 103)	10 029	8 274
Location - Bâtiments	984	0	0	0	984	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	840	982	0	842	840	2 351
Location autres -Coûts d'utilisation / cour municipi	1 000	0	0	1 000	1 000	1 155
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 260	1 313	0	(53)	1 260	1 618
Aliments, cafe, eau, etc.	200	0	0	100	200	26
Fournitures de bureau, imprimés et livres	3 010	2 815	287	(92)	3 010	3 367
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	0	300
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	0	2 554	0	(1 406)	0	0
Salaire régulier- Élections	0	0	0	0	0	6 067
Autres - remboursement dépenses électorales	1 500	1 133	0	367	1 500	619
Services techniques autres - Recherches	200	335	0	(135)	200	294
<b>Total 0212 - Greffe et Application de la loi</b>	<b>180 732</b>	<b>242 002</b>	<b>1 246</b>	<b>(29 438)</b>	<b>180 732</b>	<b>205 378</b>
<b>Gestion financière et administrative</b>						
Salaire régulier	523 476	449 496	0	49 632	523 476	527 304
Heures supplémentaires	5 000	22	0	4 978	5 000	1 297

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Congés de maladies	3 901	61 414	0	3 652	3 901	1 218
Régimes de retraite - employés	26 369	25 689	0	4 448	26 369	23 547
RRQ - employés	21 391	17 244	0	4 363	21 391	21 038
Assurance-emploi - employés	5 973	4 862	0	1 070	5 973	6 624
FSS - employés	22 995	22 630	0	3 549	22 995	23 370
CSST - employés	8 281	7 093	0	2 476	8 281	8 414
RQAP - employés	3 109	2 813	0	505	3 109	3 425
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	12 412	8 417	0	3 995	12 412	9 781
Frais de déplacement du personnel	936	457	0	179	936	326
Frais de poste	14 325	12 324	0	2 001	14 325	12 858
Fret et messagerie	5 500	106	0	5 394	5 500	4 585
Communication - Téléphonie	10 620	9 286	0	1 334	10 620	9 953
Communication - internet	2 340	2 229	0	111	2 340	2 229
Hon.prof-scientifique et genie/bornage judiciaire	20 000	2 483	4 227	13 290	20 000	0
Honoraires prof. - services juridiques	65 000	34 263	0	30 737	65 000	56 311
Honoraires prof. - Compt. et vérification	16 400	19 948	0	(3 548)	16 400	21 050
Honoraires prof. - administration et informatique	22 822	16 319	0	6 503	22 822	14 986
Serv. tech. assurances - Incendie	4 607	4 607	0	0	4 607	4 332
Serv. tech. ass. - Responsabilité civile générale	33 071	33 073	0	(2)	33 071	30 700
Traitement des données- Paies	10 000	10 172	0	(172)	10 000	9 821
Services de formation	3 000	772	0	1 428	3 000	551
Services techniques autres -	4 200	3 890	0	310	4 200	3 956
Cotisations à des associations et abonnements	61 735	50 273	42	11 420	61 735	49 675
Location - Ameublement et équipement de bureau	5 340	5 334	0	6	5 340	5 422
Ent. & rép.-infrastructures	3 200	1 216	0	1 984	3 200	2 432
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	24 340	10 219	5 708	3 051	24 340	16 075
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	2 960	2 917	0	43	2 960	6 397
Aliments, cafe, eau, etc.	1 460	714	0	346	1 460	783
Pieces et accessoires - autres	510	852	0	(342)	510	134
Vetements, chaussures et accessoires	0	41	0	(41)	0	0
Articles ménagers et articles de cuisine	0	0	0	0	0	605
Fournitures de bureau, imprimés et livres	11 685	6 245	0	4 437	11 685	6 555
Electricité	18 950	17 108	0	1 842	18 950	16 298
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	300	0	0	300	300	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	1 500	451	0	0	1 500	1 609
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	184 650	184 650	0	0	184 650	197 661
Amortissement des immo. - Administration	86 370	83 599	0	2 770	86 370	83 837
Autres dépenses	50	0	0	50	50	0
Communication - Cellulaire	1 420	1 057	0	363	1 420	929
Serv. tech. ass. - Resp. civile complementaire	1 635	1 635	0	0	1 635	1 635
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	2 079	2 079	0	0	2 079	1 959
Serv. tech. assurances Autres - Resp. administrate	10 792	10 792	0	0	10 792	9 796
<b>Total 0213 - Gestion financière et administrative</b>	<b>1 264 704</b>	<b>1 128 791</b>	<b>9 977</b>	<b>162 462</b>	<b>1 264 704</b>	<b>1 199 478</b>
<b>Communications</b>						
Salaire régulier	116 492	116 635	0	5 939	116 492	104 556
Congés de maladies	927	9 016	0	927	927	131

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Jours de vacances	0	492	0	208	0	0
Libération syndicale	0	0	0	0	0	13
Régimes de retraite - employés	2 935	5 528	0	(10)	2 935	3 502
RRQ - employés	6 119	6 100	0	1 225	6 119	4 941
Assurance-emploi - employés	1 768	1 843	0	85	1 768	1 592
FSS - employés	5 130	5 480	0	205	5 130	4 535
CSST - employés	2 288	2 050	0	140	2 288	1 834
RQAP - employés	833	872	0	42	833	770
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	3 010	2 597	0	13	3 010	1 694
Frais de déplacement du personnel	900	0	0	500	900	347
Frais de poste	3 338	1 145	0	1 908	3 338	1 201
Communication - Téléphonie	4 020	2 583	0	1 437	4 020	3 507
Publicité et information - journaux et revues	2 820	2 788	0	1 032	2 820	467
Publicité et information - publications	14 200	12 225	0	1 975	14 200	10 196
Publicité et information - Site Web	390	382	0	8	390	572
Publicité et information - autres	1 025	254	292	204	1 025	673
Honoraires prof. - administration et informatique	2 000	4 197	0	(172)	2 000	1 470
Services de formation	1 400	0	0	400	1 400	290
Cotisations à des associations et abonnements	18 835	17 339	457	1 204	18 835	2 459
Autres services	0	0	0	0	0	12 541
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 218	1 190	0	28	1 218	1 324
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 056	1 023	0	33	1 056	1 044
Aliments, café, eau, etc.	280	0	0	130	280	88
Fournitures de bureau, imprimés et livres	650	603	0	48	650	670
Biens non durables - Autres équipements divers	3 975	1 394	1 638	63	3 975	1 189
Biens durables- ameublement, équip. bureau	250	533	0	2	250	832
Amortissement des immo. - Commuication	220	5 445	0	(5 224)	220	3 213
Communication - Cellulaire	660	529	0	131	660	542
Honoraires professionnelles - autres	0	0	0	0	0	5 621
Services techniques autres	24 000	17 276	1 428	3 472	24 000	20 054
<b>Total 02141 - Communications</b>	<b>220 739</b>	<b>219 519</b>	<b>3 815</b>	<b>15 953</b>	<b>220 739</b>	<b>191 868</b>
<b>Évaluation</b>						
Honoraires prof. - services juridiques	46 000	75 778	0	(29 778)	46 000	16 137
Hon. professionnel -Évaluation municipale	8 000	0	0	8 000	8 000	2 276
Services techniques autres - traduction	0	1 057	0	(1 057)	0	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	401 481	401 481	0	0	401 481	383 818
<b>Total 0215 - Évaluation</b>	<b>455 481</b>	<b>478 316</b>	<b>0</b>	<b>(22 835)</b>	<b>455 481</b>	<b>402 231</b>
<b>Gestion du personnel</b>						
Salaire régulier	71 541	62 158	0	12 115	71 541	37 442
Congés de maladies	1 119	697	0	1 119	1 119	605
Régimes de retraite - employés	3 633	1 783	0	1 905	3 633	840
RRQ - employés	3 562	3 090	0	611	3 562	1 716
Assurance-emploi - employés	1 123	940	0	223	1 123	588
FSS - employés	3 224	2 753	0	617	3 224	1 627
CSST - employés	1 303	1 033	0	329	1 303	671

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
RQAP - employés	477	402	0	110	477	264
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	3 036	1 488	0	1 548	3 036	590
Frais de déplacement du personnel	200	0	0	200	200	0
Communication - Téléphonie	0	1 291	0	(1 291)	0	308
Publicité et information - journaux et revues	500	987	0	(487)	500	198
Honoraires prof. - services juridiques	5 000	239	0	4 761	5 000	3 512
Honoraires prof. - Consultant RH	3 000	0	0	2 847	3 000	26 050
Relations de travail - Mutuelle de prévention	10 000	9 305	0	695	10 000	7 883
Services de formation	500	0	0	653	500	0
Réceptions	5 200	2 603	517	2 080	5 200	4 218
Cotisations à des associations et abonnements	6 085	6 080	0	5	6 085	6 080
Location - Ameublement et équipement de bureau	192	163	0	29	192	89
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	180	95	0	85	180	43
Aliments, café, eau, etc.	65	0	0	65	65	87
Fournitures de bureau, imprimés et livres	200	222	0	(22)	200	480
Biens non durables - Autres équipements divers	1 050	0	0	1 050	1 050	319
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	94 208	94 208	0	0	94 208	92 062
Associations et abonnements	3 835	3 832	0	3	3 835	3 832
Vêtements, chaussures et accessoires	0	6 433	0	(6 433)	0	0
Médicaments et fournitures médicales	500	151	0	349	500	0
<b>Total 0216 - Gestion du personnel</b>	<b>219 733</b>	<b>199 953</b>	<b>517</b>	<b>23 166</b>	<b>219 733</b>	<b>189 504</b>
<b>Autres</b>						
Baisse valeur fonds UMQ	3 500	0	0	3 500	3 500	5 861
Créances douteuses ou irrécouvrables	0	15 064	0	(8 903)	0	0
Réclamations de dommages-intérêts	3 000	7 500	0	(4 500)	3 000	157
<b>Total 0219 - Autres</b>	<b>6 500</b>	<b>22 564</b>	<b>0</b>	<b>(9 903)</b>	<b>6 500</b>	<b>6 018</b>
<b>Total 021 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>2 633 200</b>	<b>2 567 026</b>	<b>15 555</b>	<b>157 122</b>	<b>2 633 200</b>	<b>2 465 054</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
<b>Police</b>						
Centre d'urgence 911	38 000	0	0	38 000	38 000	38 475
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	2 347 983	2 347 983	0	0	2 347 983	2 199 202
<b>Total 0221 - Police</b>	<b>2 385 983</b>	<b>2 347 983</b>	<b>0</b>	<b>38 000</b>	<b>2 385 983</b>	<b>2 237 677</b>
<b>Sécurité incendie</b>						
Salaire régulier - employes temps plein	159 248	159 777	0	6 125	159 248	157 136
Congés de maladies	343	11 348	0	343	343	5
Jours de vacances	18 576	22 463	0	586	18 576	12 632
Régimes de retraite - employés	7 173	8 556	0	306	7 173	7 036
RRQ - employés	25 250	19 035	0	2 489	25 250	12 968
Assurance-emploi - employés	7 472	7 678	0	227	7 472	6 027
FSS - employés	20 996	20 298	0	649	20 996	15 227
CSST - employés	5 725	7 281	0	739	5 725	5 878
RQAP - employés	3 245	3 359	0	(20)	3 245	2 792

## État des activités de fonctionnement

Au 31 décembre 2020

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial 2020	Réel Année Précédente 2019
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	5 101	4 639	0	0	5 101	4 020
Frais de déplacement du personnel	2 200	0	0	2 200	2 200	1 904
Frais de poste	200	38	0	162	200	36
Fret et messagerie	400	379	47	(27)	400	483
Communication - Téléphonie	6 156	5 951	0	205	6 156	5 751
Communication - internet	390	199	62	129	390	157
Publicité et information - journaux et revues	600	0	0	600	600	373
Publicité et information - publications	400	0	0	400	400	0
Publicité et information - autres	3 000	2 819	0	181	3 000	3 281
Honoraires prof. - services juridiques	2 500	0	0	2 500	2 500	0
Honoraires prof. - administration et informatique	150	0	0	150	150	0
Honoraires professionnels - Autres	500	0	0	500	500	0
Serv. tech. assurances - Incendie	5 432	5 432	0	0	5 432	5 111
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	7 565	7 790	0	(225)	7 565	6 649
Serv. tech. ass. autres	1 876	1 876	0	0	1 876	1 876
Services technique	5 000	805	480	3 715	5 000	1 283
Égouts	245	0	0	245	245	0
Services de formation	18 200	5 670	0	12 530	18 200	12 951
Immatriculation des véhicules	6 450	6 396	0	54	6 450	6 284
Receptions	2 300	125	0	2 175	2 300	1 541
Cotisations à des associations et abonnements	2 704	1 869	0	835	2 704	1 592
Location - Véhicules	134 400	133 668	0	732	134 400	132 673
Location - Machineries, outillage et équipement	350	0	0	350	350	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 152	1 156	0	(4)	1 152	1 070
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	31 130	41 092	525	7 305	31 130	30 840
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	24 695	14 496	705	9 494	24 695	13 410
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	2 400	2 357	0	43	2 400	2 189
Aliments, cafe, eau, etc.	5 000	1 794	147	3 058	5 000	2 272
Bois	500	265	0	235	500	314
Huile à chauffage	2 450	1 311	0	1 139	2 450	3 004
Articles de quincaillerie	1 100	1 437	0	(337)	1 100	902
Petits outils	1 900	1 113	68	719	1 900	947
Pièces et accessoires autres	1 400	1 188	142	70	1 400	52
Vetements, chaussures et accessoires	18 600	17 486	3 556	(2 443)	18 600	7 503
Articles de nettoyage	1 000	861	28	111	1 000	693
Articles ménagers et articles de cuisine	400	335	0	65	400	156
Fournitures de bureau, imprimés et livres	4 325	3 408	315	602	4 325	3 303
Médicaments et fournitures médicales	1 850	1 673	0	177	1 850	948
Electricite	22 665	18 420	23	4 222	22 665	18 121
Serv. publics autre - Câblodistribution / Satellit	756	776	0	(20)	756	726
Biens non durables - Autres équipements divers	3 600	2 978	539	83	3 600	1 654
Immob. / machineries, outillage & équip	13 000	8 510	1 318	2 372	13 000	6 638
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	1 000	750	0	242	1 000	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	59 765	46 116	0	(15 026)	59 765	46 181
Contribution - Don	500	0	0	500	500	0
Amortissement des immo. - Sécurité incendie	139 246	122 072	0	17 174	139 246	123 346
Salaire régulier - Pompier volontaire	299 600	279 726	0	23 738	299 600	220 056
Communication - Cellulaire	14 516	5 731	0	8 785	14 516	5 585

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Communication autres - pagettes, radio, etc.	22 108	8 558	0	13 550	22 108	5 950
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	2 138	2 138	0	0	2 138	2 108
Autres services - Autres	675	0	0	675	675	0
Ent. et réparation véhicules	25 500	31 938	6 936	1 483	25 500	21 237
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	2 500	1 490	105	905	2 500	1 788
Essence	7 000	4 298	0	2 702	7 000	6 694
Entretien et réparation - Véhicules pneus	3 600	2 689	0	911	3 600	1 029
Diesel	12 000	3 150	0	8 850	12 000	7 351
Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	5 500	3 314	39	2 147	5 500	615
Services tech. Autres - Vérification, recherche	720	472	0	248	720	478
<b>Total 0222 - Sécurité incendie</b>	<b>1 188 438</b>	<b>1 070 549</b>	<b>15 035</b>	<b>132 630</b>	<b>1 188 438</b>	<b>942 826</b>
<b>Sécurité civile</b>						
Services de formation	4 000	0	0	4 000	4 000	0
Cotisations à des associations et abonnements	1 192	1 195	0	(2)	1 192	1 135
Aliments, café, eau, etc.	1 250	0	0	1 250	1 250	0
Amortissement des immo. - Sécurité Publique	18 757	17 194	0	1 563	18 757	18 757
<b>Total 0223 - Sécurité civile</b>	<b>25 199</b>	<b>18 389</b>	<b>0</b>	<b>6 811</b>	<b>25 199</b>	<b>19 892</b>
<b>Sécurité publique - Autres</b>						
Pieces et accessoires - autres	0	424	0	0	0	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	0	0	0	0	0	212
Services techniques Autres - SPCA	31 125	29 455	0	1 450	31 125	29 084
<b>Total 0229 - Sécurité publique - Autres</b>	<b>31 125</b>	<b>29 879</b>	<b>0</b>	<b>1 450</b>	<b>31 125</b>	<b>29 296</b>
<b>Total 022 - SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>3 630 745</b>	<b>3 466 800</b>	<b>15 035</b>	<b>178 891</b>	<b>3 630 745</b>	<b>3 229 691</b>
<b>TRANSPORT</b>						
<b>Voirie municipale</b>						
Salaire régulier	665 178	707 513	0	(1 101)	665 178	586 442
Heures suppl.	17 000	22 036	0	(2 358)	17 000	14 207
Congés de maladies - employés	7 466	30 928	0	9 093	7 466	5 042
Jours de vacances	8 119	6 248	0	(237)	8 119	5 456
Libération syndicale	175	0	0	175	175	0
Régimes de retraite - employés	23 658	29 432	0	326	23 658	19 781
RRQ - employés	32 844	32 361	0	(406)	32 844	23 587
Assurance-emploi - employés	9 911	9 339	0	77	9 911	7 579
FSS - employés	30 072	32 272	0	(1 632)	30 072	25 803
CSST - employés	12 652	11 932	0	612	12 652	10 044
RQAP - employés	4 643	4 793	0	(66)	4 643	4 099
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	12 869	12 293	0	(318)	12 869	9 976
Frais de déplacement du personnel	625	0	0	375	625	142
Fret et messagerie	400	106	0	294	400	208
Communication - Téléphonie	4 044	3 952	0	92	4 044	3 836
Publicité et information - journaux et revues	1 800	58	0	1 742	1 800	80
Honoraires prof. - scientifiques et génie	20 200	15 248	18 018	1 575	20 200	11 547

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Honoraires prof. - services juridiques	10 500	1 515	0	8 985	10 500	423
Honoraires prof. - administration et informatique	450	147	0	303	450	0
Serv. tech. assurances - Incendie	2 035	2 035	0	0	2 035	1 917
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	4 077	3 510	0	568	4 077	3 519
Services de formation	6 800	1 320	0	4 980	6 800	2 895
Immatriculation des véhicules	11 190	9 544	0	1 646	11 190	8 716
Services techniques autres - Traduction	0	1 270	0	0	0	0
Cotisations à des associations et abonnements	7 465	6 530	0	935	7 465	2 531
Location - Machineries, outillage et équipement	71 274	85 077	3 444	(5 207)	71 274	48 884
Location - Ameublement et équipement de bureau	720	580	0	140	720	226
Entr. & rép - infrastructures	101 700	77 272	0	428	101 700	78 001
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	10 000	40 226	0	(31 634)	10 000	11 076
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	2 700	1 175	0	2	2 700	1 041
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 640	305	0	1 335	1 640	629
Aliments, cafe, eau, etc.	2 025	1 577	86	362	2 025	1 701
Pierre, concasse, gravier	41 900	16 377	2 676	5 547	41 900	17 271
Bois	500	97	0	403	500	111
Asphalte	25 000	13 768	0	6 009	25 000	23 394
Biens non durables autres	14 000	42	0	13 217	14 000	0
Huile, graisse	5 250	4 853	0	397	5 250	6 399
Produits chimiques	55 000	48 808	0	0	55 000	53 961
Articles de quincaillerie	1 800	1 912	0	488	1 800	1 939
Petits outils	3 500	3 465	0	435	3 500	3 745
Pieces et accessoires - autres	7 000	6 637	0	363	7 000	8 490
Vetements, chaussures et accessoires	8 325	8 008	0	317	8 325	6 921
Articles de nettoyage	450	784	0	66	450	1 113
Articles ménagers et articles de cuisine	0	886	0	0	0	136
Fournitures de bureau, imprimés et livres	4 400	2 370	0	(145)	4 400	2 452
Médicaments et fournitures médicales	560	1 228	0	0	560	186
Electricite	13 750	13 570	79	102	13 750	12 942
Biens durables - infrastructures	0	0	0	0	0	1 092
Biens durables - machineries, outillage & équip	9 860	15 664	1 221	(926)	9 860	4 258
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	500	416	70	14	500	1 134
Amortissement des immo. - Voirie	1 312 056	1 455 019	0	(142 963)	1 312 056	1 559 137
Autres	900	0	0	0	900	829
Communication - Cellulaire	3 540	3 593	0	(126)	3 540	2 448
Communication autres - pagettes, radio, etc.	2 700	1 178	0	0	2 700	2 160
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	7 406	7 406	0	0	7 406	7 185
Autres services - Trappages	1 050	802	0	248	1 050	243
Ent. et réparation véhicules	18 000	77 716	127	0	18 000	16 591
Essence	11 500	6 357	0	5 143	11 500	8 194
Oxygène, propane, acétylène.	2 240	1 854	0	386	2 240	1 249
Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité	50 850	39 007	2 194	9 649	50 850	11 722
Entretien et réparation véhicules - Pneus	10 600	5 147	0	(136)	10 600	17 315
Diesel	58 350	46 347	0	12 003	58 350	64 342
Pièces et accessoires autres - Ponceaux	33 240	7 507	0	158	33 240	20 869
Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	28 000	57 495	774	(768)	28 000	27 609
Serv. tech. ass. autres - Équipements	2 814	2 814	0	0	2 814	2 671

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
entrepreneur						
Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	6 000	2 413	0	0	6 000	6 394
Services techniques autres - Verification	2 175	3 414	189	(232)	2 175	2 072
Services techniques Autres - Émondages	17 000	6 877	0	4 123	17 000	13 504
<b>Total 0232 - Voirie municipale</b>	<b>2 844 448</b>	<b>3 014 425</b>	<b>28 878</b>	<b>(95 142)</b>	<b>2 844 448</b>	<b>2 799 466</b>
<b>Enlèvement de la neige</b>						
Salaire régulier	609 968	584 739	0	30 261	609 968	489 040
Heures suppl.	110 000	80 839	0	18 282	110 000	96 424
Congés de maladies - employés	7 466	31 232	0	9 094	7 466	4 739
Jours de vacances	4 330	2 509	0	(270)	4 330	1 658
Libération syndicale	175	0	0	175	175	0
Régimes de retraite - employés	29 409	28 529	0	3 022	29 409	23 243
RRQ - employés	34 512	27 605	0	5 663	34 512	23 954
Assurance-emploi - employés	10 420	8 195	0	1 686	10 420	7 601
FSS - employés	31 737	29 349	0	977	31 737	25 254
CSST - employés	13 337	10 290	0	4 192	13 337	9 267
RQAP - employés	4 895	4 091	0	919	4 895	3 737
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	13 849	13 287	0	(587)	13 849	9 546
Frais de déplacement du personnel	300	6	0	294	300	42
Fret et messagerie	300	168	0	132	300	61
Communication - Téléphonie	4 008	3 906	0	102	4 008	3 815
Publicité et information - journaux et revues	900	0	0	100	900	477
Honoraires prof. - services juridiques	0	0	0	0	0	5 771
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	4 077	3 510	0	568	4 077	3 519
Enlèvement de la neige	141 165	132 223	10 420	19 407	141 165	277 094
Immatriculation des véhicules	10 950	9 546	0	1 404	10 950	8 575
Location - Véhicules	0	45 428	0	0	0	18 163
Location - Machineries, outillage et équipement	120 002	76 822	3 913	3 674	120 002	49 138
Location - Ameublement et équipement de bureau	720	580	0	140	720	196
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	560	305	0	255	560	659
Aliments, boissons	5 280	2 898	469	1 914	5 280	5 892
Pierre, concasse, gravier	101 500	68 331	9 234	7 763	101 500	91 273
Asphalte	11 900	10 822	0	1 078	11 900	11 150
Huile, graisse	4 190	5 684	0	(725)	4 190	2 174
Lubrifiants	900	0	0	900	900	531
Produits chimiques	236 940	198 221	38 583	136	236 940	230 778
Pieces et accessoires - autres	9 000	9 283	700	2 017	9 000	7 280
Vêtements, chaussures et accessoires	8 325	5 404	0	1 421	8 325	4 995
Fournitures de bureau, imprimés et livres	150	280	0	220	150	20
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	0	4 934
Amortissement des immo. - Enlèvement neige	128 832	244 411	0	(115 580)	128 832	237 714
Réclamations de dommages-intérêts	0	0	0	0	0	2 330
Communication - Cellulaire	3 140	2 645	0	495	3 140	2 492
Communication autres - pagettes, radio, etc.	2 200	2 612	0	1 108	2 200	1 281
Ent. et réparation véhicules	7 275	59 723	1 738	6 637	7 275	43 249
Essence	10 000	11 794	0	(1 794)	10 000	12 342
Oxygène, propane, acétylène.	17 420	16 495	0	925	17 420	21 625



## État des activités de fonctionnement

Au 31 décembre 2020

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Ent. et réparation véhicules - Pneus	21 600	13 540	1 654	6 406	21 600	20 685
Diesel	82 500	64 058	0	18 442	82 500	78 616
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	30 000	52 826	1 815	(7 642)	30 000	31 378
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	2 814	2 814	0	0	2 814	2 671
Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	10 000	8 439	0	1 561	10 000	9 990
<b>Total 0233 - Enlèvement de la neige</b>	<b>1 847 046</b>	<b>1 873 439</b>	<b>68 526</b>	<b>24 772</b>	<b>1 847 046</b>	<b>1 885 373</b>
<b>Éclairage des rues</b>						
Ent. & rép. - reseau d'eclairage	8 190	5 473	6 299	(3 582)	8 190	7 301
Electricite	26 027	18 028	0	7 999	26 027	17 528
Amortissement des immo. - Éclairage des rues	345	296	0	48	345	323
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 678	1 678	0	0	1 678	1 678
<b>Total 0234 - Éclairage des rues</b>	<b>36 240</b>	<b>25 475</b>	<b>6 299</b>	<b>4 465</b>	<b>36 240</b>	<b>26 830</b>
<b>Circulation et stationnement</b>						
Heures suppl.	12 075	0	0	0	12 075	0
Jours de vacances	483	0	0	0	483	0
Régimes de retraite - employés	302	0	0	0	302	0
RRQ - employés	733	0	0	0	733	0
Assurance-emploi - employés	216	0	0	0	216	0
FSS - employés	548	0	0	0	548	0
CSST - employés	244	0	0	0	244	0
RQAP - employés	89	0	0	0	89	0
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	0	33 360	11 680	0	0	9 344
Services techniques autres - signaleurs	8 064	56 772	0	6 408	8 064	9 426
Location - Machineries, outillage et équipement	800	0	0	0	800	0
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	700	0	0	700	700	110
Pièces et accessoires autres -	22 100	17 660	446	2 420	22 100	27 039
Vêtements, chaussures et accessoires	600	95	0	505	600	303
Biens durables autres	3 000	1 425	0	1 575	3 000	0
<b>Total 0235 - Circulation et stationnement</b>	<b>49 954</b>	<b>109 312</b>	<b>12 126</b>	<b>11 608</b>	<b>49 954</b>	<b>46 222</b>
<b>Transport en commun</b>						
Location - Terrains	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	45 629	45 629	0	0	45 629	20 583
Contibutions organismes-TransColline + Adapté	235 835	211 630	0	24 204	235 835	202 247
<b>Total 02370 - Transport en commun</b>	<b>283 464</b>	<b>259 259</b>	<b>0</b>	<b>24 204</b>	<b>283 464</b>	<b>224 830</b>
<b>Service de l'entretien</b>						
Salaire régulier	447 788	449 422	0	10 401	447 788	417 152
Heures suppl	15 469	6 886	0	8 583	15 469	14 399
Congés de maladies - employés	5 409	28 422	0	7 428	5 409	3 948
Jours de vacances	941	2 822	0	(729)	941	1 676
Régimes de retraite - employés	22 938	22 836	0	817	22 938	19 071
RRQ - employés	26 262	22 988	0	1 130	26 262	22 265
Assurance-emploi - employés	7 407	7 151	0	442	7 407	6 911

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
FSS - employés	20 875	20 695	0	871	20 875	19 056
CSST - employés	9 022	7 928	0	568	9 022	8 161
RQAP - employés	3 401	2 974	0	192	3 401	3 520
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	16 234	14 498	0	1 473	16 234	11 371
Frais de déplacement du personnel	850	0	0	73	850	0
Fret et messagerie	130	21	0	109	130	14
Communication - Téléphonie	1 260	2 583	0	(1 323)	1 260	1 581
Publicité et information - journaux et revues	300	0	0	100	300	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	2 400	3 307	0	(907)	2 400	2 309
Services de formation	2 400	1 144	0	0	2 400	962
Immatriculation des véhicules	3 600	3 271	0	0	3 600	3 263
Associations et abonnements	4 210	4 215	0	0	4 210	0
Autres services - Services d'agence	0	5 247	0	0	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	0	1 996	0	0	0	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	300	0	0	300	300	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	981	1 034	0	183	981	3 287
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	550	904	0	(154)	550	547
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	60	0	0	60	60	0
Aliments, cafe, eau, etc.	1 625	579	11	200	1 625	1 156
Bois	0	0	0	800	0	58
Huile, graisse	250	356	0	0	250	402
Articles de quincaillerie	600	426	0	174	600	585
Petits outils	3 600	3 993	0	(82)	3 600	4 643
Pieces et accessoires - autres	1 750	2 210	0	140	1 750	1 110
Vetements, chaussures et accessoires	8 700	5 927	0	1 773	8 700	6 562
Articles de nettoyage	7 000	11 472	402	(371)	7 000	6 610
Fournitures de bureau, imprimés et livres	450	404	0	46	450	248
Médicaments et fournitures médicales	520	1 143	0	(310)	520	271
Electricite	2 625	2 143	272	210	2 625	2 263
Biens durables - machineries, outillage & équip	0	2 466	892	0	0	786
Biens durables- ameublement, équip. bureau	2 870	594	398	1 009	2 870	0
Communication - Cellulaire	4 480	4 315	0	165	4 480	4 334
Ent. et réparation véhicules	3 000	6 542	131	(291)	3 000	1 842
Essence	23 000	17 608	86	5 306	23 000	19 451
Oxygène, propane et acétylène	100	120	0	250	100	0
Ent. et réparation véhicules - Pneus	2 100	4 543	0	408	2 100	2 724
Diesel	3 200	3 684	0	(484)	3 200	1 955
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	7 500	8 357	0	544	7 500	7 995
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	450	389	0	61	450	389
Services techniques autres - Vérification dossier	138	115	0	23	138	125
<b>Total 0239 - Service de l'entretien</b>	<b>666 745</b>	<b>687 730</b>	<b>2 192</b>	<b>39 188</b>	<b>666 745</b>	<b>603 002</b>
<b>Total 023 - TRANSPORT</b>	<b>5 727 897</b>	<b>5 969 640</b>	<b>118 021</b>	<b>9 095</b>	<b>5 727 897</b>	<b>5 585 723</b>

**HYGIÈNE DU MILIEU**
**Approvisionnement et traitement de l'eau potable**

## État des activités de fonctionnement

Au 31 décembre 2020

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Salaire régulier	21 925	17 602	0	4 908	21 925	17 182
Jours de vacances	100	0	0	100	100	4
Régimes de retraite - employés	890	822	0	97	890	301
RRQ - employés	966	712	0	254	966	650
Assurance-emploi - employés	291	205	0	86	291	202
FSS - employés	967	806	0	185	967	716
CSST - employés	392	296	0	106	392	317
RQAP - employés	153	119	0	36	153	123
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	662	658	0	4	662	662
Communication - Téléphonie	8 100	5 151	442	2 507	8 100	4 520
Communication - internet	1 380	2 143	0	(763)	1 380	2 801
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	25 000	10 997	10 997	0	25 000	0
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Honoraires prof. - administration et informatique	685	0	0	0	685	518
Serv. tech. assurances - Incendie	5 900	5 893	0	7	5 900	5 557
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	223	232	0	0	223	223
Services techniques	50 736	51 173	0	359	50 736	50 377
Services de formation	1 110	1 155	0	0	1 110	0
Associations et abonnements	8 475	3 206	4 913	355	8 475	8 055
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	108 500	48 329	1 854	368	108 500	86 506
Huile, graisse	125	0	0	125	125	0
Produits chimiques	25 470	21 206	0	9	25 470	16 977
Petits outils	265	265	0	0	265	0
Pièces et accessoires autres -	2 715	2 493	0	503	2 715	141
Articles de nettoyage	150	0	0	150	150	55
Électricité	47 500	47 536	262	(298)	47 500	51 679
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	28 935	47 885	916	(3 553)	28 935	11 098
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	2 005	604	0	1 444	2 005	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	155 520	153 916	0	1 604	155 520	166 570
<b>Total 02412 - Approvisionnement et traitement de l'eau potable</b>	<b>509 140</b>	<b>423 404</b>	<b>19 384</b>	<b>18 593</b>	<b>509 140</b>	<b>425 234</b>
<b>Réseau de distribution de l'eau potable</b>						
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	243	243	0	0	243	243
Salaire régulier	58 565	35 573	0	24 106	58 565	32 194
Régimes de retraite - employés	2 641	1 607	0	1 090	2 641	343
RRQ - employés	2 602	1 499	0	1 103	2 602	1 367
Assurance-emploi - employés	841	433	0	408	841	423
FSS - employés	2 583	1 569	0	1 062	2 583	1 397
CSST - employés	1 076	647	0	448	1 076	601
RQAP - employés	412	243	0	175	412	233
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	1 974	1 327	0	647	1 974	1 312
Communication - Téléphonie	0	900	0	(900)	0	903
Communication - internet	0	795	0	(795)	0	1 463
Serv. tech. assurances - Incendie	1 488	1 488	0	0	1 488	1 399
Services techniques	0	1 542	0	(1 542)	0	0
Services de formation	5 800	5 699	657	0	5 800	0
Associations et abonnements	286	351	0	0	286	0
Location autres	650	0	0	650	650	1 262

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	11 000	6 758	0	6 442	11 000	8 387
Petits outils	1 000	975	0	25	1 000	4 588
Pièces et accessoires autres -	1 315	1 110	0	205	1 315	626
Vêtements, chaussures et accessoires	425	374	0	51	425	238
Fournitures de bureau, imprimés et livres	0	189	0	231	0	0
Électricité	7 500	8 322	0	(822)	7 500	7 361
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	933	0	(933)	0	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	97 436	98 827	0	(1 391)	97 436	104 773
<b>Total 02413 - Réseau de distribution de l'eau potable</b>	<b>197 837</b>	<b>171 404</b>	<b>657</b>	<b>30 260</b>	<b>197 837</b>	<b>169 113</b>
<b>Traitement des eaux usées</b>						
<b>Secteur Farm Point</b>						
Salaire régulier	11 497	11 020	0	821	11 497	10 365
Régimes de retraite - employés	542	494	0	65	542	195
RRQ - employés	491	433	0	58	491	397
Assurance-emploi - employés	154	125	0	41	154	123
FSS - employés	507	468	0	53	507	442
CSST - employés	206	186	0	26	206	187
RQAP - employés	81	72	0	11	81	72
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	400	398	0	2	400	400
Communication - Téléphonie	1 020	976	0	44	1 020	901
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	10 613	0	(613)	10 000	13 109
Serv. tech. assurances - Incendie	1 927	1 927	0	0	1 927	1 816
Services techniques - Test d'eau	8 526	7 959	601	(34)	8 526	8 142
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	440	1 084	0	147	440	472
Produits chimiques	210	0	0	0	210	0
Pièces et accessoires autres	350	0	0	0	350	315
Électricité	5 550	4 714	746	91	5 550	5 142
Amortissement des immo. - Traitement eaux usées FP	127 343	116 731	0	10 612	127 343	127 343
<b>Total 024142 - Secteur Farm Point</b>	<b>169 244</b>	<b>157 200</b>	<b>1 347</b>	<b>11 324</b>	<b>169 244</b>	<b>169 421</b>
<b>Secteur Centre Village</b>						
Salaire régulier	21 925	17 602	0	(2 230)	21 925	17 402
Jours de vacances	100	0	0	100	100	4
Régimes de retraite - employés	890	822	0	97	890	301
RRQ - employés	966	712	0	254	966	661
Assurance-emploi - employés	290	205	0	85	290	206
FSS - employés	967	744	0	247	967	764
CSST - employés	392	309	0	94	392	313
RQAP - employés	153	119	0	36	153	125
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	662	658	0	4	662	662
Communication - Téléphonie	1 080	963	23	94	1 080	966
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	0	25 001	14 142	(20 245)	0	0
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	25 758	0	(15 758)	10 000	2 451
Serv. tech. assurances - Incendie	3 791	3 791	0	0	3 791	3 576
Serv. tech. assurances - Cautionnement	2 050	0	0	2 050	2 050	0

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	223	232	0	0	223	223
Services techniques	34 200	35 417	0	2 583	34 200	32 350
Location - Machineries, outillage et équipement	0	0	0	0	0	3 373
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	13 312	21 580	619	(354)	13 312	5 023
Produits chimiques	34 880	22 263	30	6 437	34 880	23 706
Petits outils	130	70	0	60	130	147
Pièces et accessoires autres -	4 035	1 885	1 325	825	4 035	285
Articles de nettoyage	150	0	0	150	150	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	0	0	0	0	0	100
Électricité	37 000	28 245	0	8 755	37 000	36 519
Biens durables - Infrastructures	0	0	0	0	0	1 119
Biens durables - Bâtiments	0	4 200	0	0	0	0
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	1 365	163	0	0	1 365	0
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	2 730	2 259	0	0	2 730	0
Amortissement des immo. - Traitement eaux usées CV	117 426	116 449	0	977	117 426	125 768
<b>Total 024143 - Secteur Centre Village</b>	<b>288 717</b>	<b>309 447</b>	<b>16 139</b>	<b>(15 739)</b>	<b>288 717</b>	<b>256 044</b>
<b>Total 02414 - Traitement des eaux usées</b>	<b>457 961</b>	<b>466 647</b>	<b>17 486</b>	<b>(4 415)</b>	<b>457 961</b>	<b>425 465</b>
<b>Réseaux d'égout</b>						
<b>Secteur Mills</b>						
Amortissement des immo. - Reseaux égout Mill	21 854	29 199	0	(7 346)	21 854	31 854
<b>Total 024151 - Secteur Mills</b>	<b>21 854</b>	<b>29 199</b>	<b>0</b>	<b>(7 346)</b>	<b>21 854</b>	<b>31 854</b>
<b>Secteur Farm Point</b>						
Salaire régulier	11 497	10 228	0	1 613	11 497	9 829
Régimes de retraite - employés	542	494	0	65	542	184
RRQ - employés	491	433	0	58	491	391
Assurance-emploi - employés	153	125	0	41	153	121
FSS - employés	507	468	0	53	507	437
CSST - employés	206	186	0	26	206	185
RQAP - employés	81	72	0	11	81	71
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	400	398	0	2	400	400
Communication - Téléphonie	1 920	1 730	97	94	1 920	1 810
Honoraires prof. - Programmation, contrôle procédé	160	0	0	160	160	0
Serv. tech. assurances - Incendie	781	781	0	0	781	737
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	27 875	5 795	0	21 289	27 875	7 321
Petits outils	130	0	0	130	130	0
Pièces et accessoires - Autres	715	0	0	0	715	0
Électricité	1 325	1 399	34	(109)	1 325	1 267
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	1 000	1 360	0	110	1 000	0
Amortissement des immo. - Reseaux égout FP	2 646	3 425	0	(779)	2 646	3 737
<b>Total 024152 - Secteur Farm Point</b>	<b>50 429</b>	<b>26 894</b>	<b>131</b>	<b>22 764</b>	<b>50 429</b>	<b>26 490</b>

**Secteur Centre Village**

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Salaire régulier	15 616	21 196	0	1 696	15 616	20 097
Régimes de retraite - employés	760	979	0	85	760	309
RRQ - employés	982	869	0	113	982	790
Assurance-emploi - employés	306	251	0	70	306	232
FSS - employés	724	934	0	62	724	902
CSST - employés	411	374	0	49	411	385
RQAP - employés	166	144	0	26	166	144
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	792	791	0	1	792	792
Communication - Téléphonie	2 520	2 453	117	(51)	2 520	1 803
Serv. tech. assurances - Incendie	810	809	0	1	810	760
Location - Machineries, outillage et équipement	500	0	0	0	500	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	96 605	76 269	12 152	9 122	96 605	76 992
Petits outils	0	0	0	0	0	168
Vêtements, chaussures et accessoires	425	374	0	(136)	425	238
Électricité	1 375	5 365	49	(4 039)	1 375	1 450
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	7 008	0	0	0	0
Amortissement des immo. - Réseaux égout CV	95 596	94 141	0	1 455	95 596	102 284
<b>Total 024153 - Secteur Centre Village</b>	<b>217 588</b>	<b>211 957</b>	<b>12 318</b>	<b>8 454</b>	<b>217 588</b>	<b>207 346</b>
<b>Total 02415 - Réseaux d'égout</b>	<b>289 871</b>	<b>268 050</b>	<b>12 449</b>	<b>23 872</b>	<b>289 871</b>	<b>265 690</b>
<b>Matières résiduelles</b>						
<b>Déchets domestiques</b>						
<b>Cueillette et transport</b>						
Publicité et information - journaux et revues	1 550	84	0	91	1 550	157
Contrat de cueillette / Déchets domestique	265 500	259 963	0	(4 344)	265 500	300 654
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	7 040	7 013	0	27	7 040	0
Org.municipaux - Quotes-parts MRC transport Déchet	49 544	65 350	0	(15 806)	49 544	83 725
<b>Élimination</b>						
Org.municipaux-Quotes-parts MRC Élimination déchet	89 585	118 938	0	(29 353)	89 585	94 339
Quote-part site Cook, Gatineau	3 200	0	0	3 200	3 200	3 636
<b>Total 02451 - Déchets domestiques</b>	<b>416 419</b>	<b>451 348</b>	<b>0</b>	<b>(46 185)</b>	<b>416 419</b>	<b>482 511</b>
<b>Matières recyclables</b>						
<b>Collecte et transport</b>						
Publicité et information - journaux et revues	1 550	84	0	91	1 550	157
Contrat de cueillette / Matières recyclables	203 700	216 030	0	(5 159)	203 700	217 000
Biens non durables - Autres équipements divers	0	365	0	(365)	0	0
Biens durables - machinerie, outillage & équip	7 140	7 013	0	127	7 140	6 802
Amortissement des immo.- Matières résiduelles	898	823	0	75	898	898
<b>Tri et conditionnement</b>						
Org.municipaux - Quotes-parts MRC Recyclage	33 822	33 822	0	0	33 822	38 870

## État des activités de fonctionnement

Au 31 décembre 2020

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>Collecte et transport</b>						
Contrat de cueillette / Matières compostables	228 900	235 324	0	(1 268)	228 900	230 132
Biens durables - bacs compostage	7 340	7 261	0	79	7 340	10 709
<b>Traitement</b>						
Org.municipaux - Quotes-parts MRC Compost	49 192	49 192	0	0	49 192	50 134
Contrat cueillette / Gros meubles et RDD	32 790	33 649	0	(181)	32 790	34 737
Org.municipaux - Quotes-parts MRC RDD	0	0	0	0	0	4 945
<b>Total 02452 - Matières recyclables</b>	<b>565 332</b>	<b>583 563</b>	<b>0</b>	<b>(6 601)</b>	<b>565 332</b>	<b>594 384</b>
<b>Matériaux secs</b>						
Disposition de matériaux secs	5 000	3 777	197	26	5 000	7 215
<b>Total 02453 - Matériaux secs</b>	<b>5 000</b>	<b>3 777</b>	<b>197</b>	<b>26</b>	<b>5 000</b>	<b>7 215</b>
<b>Total 0245 - Matières résiduelles</b>	<b>986 751</b>	<b>1 038 688</b>	<b>197</b>	<b>(52 760)</b>	<b>986 751</b>	<b>1 084 110</b>
<b>Cours d'eau</b>						
Communication - Téléphonie	600	529	0	71	600	517
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	6 800	6 772	0	28	6 800	4 866
Honoraires prof. - administration et informatique	2 000	506	0	0	2 000	0
Droit annuel - barrages	250	243	0	7	250	238
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	0	0	0	0	0	40 905
Pièces et accessoires autres	100	0	0	100	100	0
Électricité	950	471	474	5	950	669
Quotes-parts MRC - Barrage Hollow Glen	74 576	74 501	0	75	74 576	86 533
<b>Total 02460 - Cours d'eau</b>	<b>85 276</b>	<b>83 022</b>	<b>474</b>	<b>286</b>	<b>85 276</b>	<b>133 728</b>
<b>Protection de l'environnement</b>						
Salaires réguliers	124 677	97 893	0	19 329	124 677	100 443
Congés de maladies	500	354	0	500	500	(90)
Jours de vacances	4 555	2 982	0	1 573	4 555	1 323
Allocation aux commissaires	400	480	0	(80)	400	180
Régimes de retraite - employés	2 809	4 020	0	100	2 809	1 942
RRQ - employés	7 541	5 348	0	2 425	7 541	5 386
Assurance-emploi - employés	2 947	1 677	0	83	2 947	1 798
FSS - employés	5 517	4 280	0	1 410	5 517	4 425
CSST - employés	2 460	1 611	0	920	2 460	1 856
RQAP - employés	896	693	0	231	896	755
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	255	262	0	45	255	1 446
Frais de déplacement du personnel	350	0	0	350	350	0
Frais de poste	3 430	0	0	3 430	3 430	409
Fret et messagerie	100	0	0	100	100	0
Communication - Téléphonie	2 700	2 583	0	117	2 700	2 543
Publicité et information - publications	2 000	893	0	1 107	2 000	3 758
Honoraires prof. - scientifiques et génie	2 500	2 500	0	0	2 500	0
Honoraires prof. - services juridiques	2 000	0	0	2 000	2 000	191
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	374	393	0	(19)	374	374

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Traitement des données	13 300	13 207	0	93	13 300	40 022
Serv. tech. - services scientifiques et de génie	61 000	11 432	1 367	38 201	61 000	7 066
Services de formation	600	330	0	270	600	249
Immatriculation des véhicules	315	298	0	17	315	292
Contrat entretien Bionest et autres	70 000	20 031	0	49 969	70 000	41 727
Cotisations à des associations et abonnements	250	136	0	114	250	373
Location - Véhicules	5 250	0	0	0	5 250	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	600	596	0	4	600	578
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	396	330	0	66	396	378
Aliments, boissons	165	0	0	165	165	64
Biens non durables - autres	30 000	0	0	30 000	30 000	0
Articles de quincaillerie	500	407	0	93	500	228
Vêtements, chaussures et accessoires	300	30	0	270	300	434
Fournitures de bureau, imprimés et livres	500	222	0	278	500	226
Médicaments et fournitures médicales	50	0	0	50	50	0
Tests de radon	4 175	3 996	0	179	4 175	3 673
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	500	106	0	394	500	502
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	69 707	69 707	0	0	69 707	17 512
Amortissement des immo. - Environnement	3 876	3 553	0	323	3 876	3 876
Dépenses exécution jugement-inst.septique	0	0	0	0	0	1 207
Traitement des données	21 690	24 371	0	657	21 690	0
Services techniques - Certificat autorisation	2 000	0	0	2 000	2 000	679
Ent. et réparation véhicules	520	169	0	351	520	0
Essence	800	0	0	800	800	132
Services techniques autres -	30 000	8 745	13 911	7 344	30 000	0
<b>Total 02470 - Protection de l'environnement</b>	<b>482 505</b>	<b>283 635</b>	<b>15 278</b>	<b>165 259</b>	<b>482 505</b>	<b>245 957</b>
<b>Vidange des fosses septiques</b>						
Salaire régulier	64 461	50 126	0	7 996	64 461	58 136
Heures suppl.	0	3 592	0	1 109	0	2 561
Jours de vacances	1 398	2 035	0	(215)	1 398	1 094
Régimes de retraite - employés	1 727	1 134	0	215	1 727	1 554
RRQ - employés	2 388	2 993	0	280	2 388	3 160
Assurance-emploi - employés	1 127	903	0	224	1 127	1 028
FSS - employés	2 859	2 423	0	473	2 859	2 686
CSST - employés	1 275	872	0	419	1 275	1 098
RQAP - employés	465	385	0	86	465	453
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	1 243	0	0	1 243	1 243	0
Fret et messagerie	410	0	0	410	410	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	370	0	0	370	370	0
Contrat de vidange des fosses septiques	230 880	217 584	7 601	5 695	230 880	218 380
Services de formation	430	0	0	0	430	0
Location - Véhicules	6 000	4 139	729	1 133	6 000	5 538
Pièces et accessoires autres -	200	33	0	167	200	0
Vêtements, chaussures et accessoires	750	0	0	750	750	478
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 350	1 250	0	100	1 350	1 166
Communication - Cellulaire	300	293	0	80	300	214
Essence	1 400	19	0	1 381	1 400	1 012



**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>Total 02490 - Vidange des fosses septiques</b>	319 033	287 781	8 330	21 916	319 033	298 558
<b>Total 024 - HYGIÈNE DU MILIEU</b>	3 328 374	3 022 631	74 255	203 011	3 328 374	3 047 855
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
<b>Logement social</b>						
Contributions à des organismes autres que municipa	43 192	13 000	0	30 192	43 192	13 000
<b>Total 025 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>	43 192	13 000	0	30 192	43 192	13 000
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
<b>Aménagement, urbanisme et zonage</b>						
Salaires réguliers	512 144	503 892	0	20 111	512 144	419 313
Congés de maladies	2 105	87 364	0	(8 779)	2 105	(4 899)
Jours de vacances	2 479	2 291	0	188	2 479	173
Libération syndicale	0	464	0	(100)	0	143
Allocation de dépenses	840	680	0	160	840	520
Régimes de retraite - employés	22 614	26 934	0	97	22 614	18 866
RRQ - employés	22 904	21 784	0	1 533	22 904	18 718
Assurance-emploi - employés	6 505	6 405	0	379	6 505	5 859
FSS - employés	22 478	25 725	0	547	22 478	17 627
CSST - employés	9 032	8 917	0	1 657	9 032	6 626
RQAP - employés	3 338	3 201	0	345	3 338	2 681
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	10 912	10 182	0	730	10 912	10 196
Frais de déplacement du personnel	2 850	445	0	2 405	2 850	448
Fret et messagerie	0	0	0	0	0	28
Communication - Téléphonie	8 040	9 039	0	(999)	8 040	7 938
Publicité et information - journaux et revues	5 550	974	0	5 016	5 550	5
Honoraires prof. - scientifiques et génie	13 000	0	0	13 000	13 000	0
Honoraires prof. - services juridiques	30 000	10 167	0	19 833	30 000	37 479
Honoraires prof. - administration et informatique	0	210	0	0	0	0
Honoraires prof. autres	16 000	2 572	0	13 428	16 000	1 073
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	342	358	0	(16)	342	342
Services de formation	5 200	2 723	919	2 293	5 200	4 084
Immatriculation des véhicules	325	298	0	27	325	292
Cotisations à des associations et abonnements	26 672	20 102	373	927	26 672	19 166
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 908	1 903	0	5	1 908	1 766
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 944	1 963	0	(19)	1 944	2 193
Aliments, café, eau, etc.	2 985	950	85	1 450	2 985	2 322
Articles de quincaillerie	200	347	0	(46)	200	0
Vêtements, chaussures et accessoires	600	234	0	265	600	723
Articles ménagers et articles de cuisine	50	0	0	1	50	136
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 500	2 098	0	331	1 500	1 961
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	1 900	5 580	0	855	1 900	2 767
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	16 956	16 956	0	0	16 956	0
Amortissement des immo. - Urbanisme	5 653	5 098	0	555	5 653	5 561

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Dépenses exécution jugement-insalubrité	0	0	0	0	0	30 720
Communication - Cellulaire	960	2 429	0	(1 469)	960	788
Révision plan urbanisme / REG concordance	125 000	94 852	68 924	(18 426)	125 000	0
Services techniques autres - Traduction	7 000	1 780	0	2 434	7 000	0
Ent. et réparation véhicules	520	212	0	308	520	199
Essence	1 200	911	0	290	1 200	1 099
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	1 000	477	0	523	1 000	0
Services techniques autres - Verification	90	0	0	90	90	0
<b>Total 0261 - Aménagement, urbanisme et zonage</b>	<b>892 796</b>	<b>880 517</b>	<b>70 301</b>	<b>59 929</b>	<b>892 796</b>	<b>616 913</b>
<b>Promotion et développement économique</b>						
<b>Industries et commerces</b>						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	6 787	6 787	0	0	6 787	0
<b>Total 0262 - Promotion et développement économique</b>	<b>6 787</b>	<b>6 787</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 787</b>	<b>0</b>
<b>Rénovation urbaine</b>						
<b>Biens patrimoniaux</b>						
Honoraires prof. - services juridiques	0	0	0	0	0	1 086
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	3 200	1 377	103	1 721	3 200	3 000
<b>Total 0263 - Rénovation urbaine</b>	<b>3 200</b>	<b>1 377</b>	<b>103</b>	<b>1 721</b>	<b>3 200</b>	<b>4 086</b>
<b>Total 026 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>902 783</b>	<b>888 681</b>	<b>70 404</b>	<b>61 650</b>	<b>902 783</b>	<b>620 999</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
<b>Activités récréatives</b>						
<b>Administration</b>						
Salaire régulier	270 370	243 446	0	35 273	270 370	265 689
Heures suppl.	3 000	4 996	0	(1 996)	3 000	3 665
Congés de maladies	2 494	43 802	0	(5 867)	2 494	(7 600)
Allocation aux commissaires	600	0	0	600	600	220
Régimes de retraite - employés	12 211	13 929	0	472	12 211	12 400
RRQ - employés	13 088	11 217	0	2 393	13 088	12 189
Assurance-emploi - employés	3 717	3 273	0	598	3 717	3 870
FSS - employés	11 926	12 719	0	1 072	11 926	11 402
CSST - employés	4 816	4 227	0	1 351	4 816	4 295
RQAP - employés	1 778	1 604	0	238	1 778	1 707
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	7 090	6 804	0	286	7 090	7 086
Frais de déplacement du personnel	2 350	21	0	1 829	2 350	2 085
Communication - Téléphonie	5 340	5 165	0	175	5 340	5 087
Publicité et information - journaux et revues	500	50	0	450	500	94
Publicité et information - publications	800	0	470	330	800	759
Honoraires prof. - services juridiques	0	48	0	(48)	0	3 228
Honoraires prof. - administration, et informatique	0	0	0	0	0	234
Assurances - Organismes but non lucratif	1 850	1 120	0	730	1 850	0

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Services technique -Loisirs et culture	4 000	2 441	0	1 513	4 000	0
Services de formation	2 800	986	0	1 514	2 800	1 530
Receptions	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Cotisations à des associations et abonnements	10 678	9 334	0	1 344	10 678	9 352
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 863	1 859	0	4	1 863	1 670
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	3 720	2 279	0	142	3 720	2 843
Aliments, cafe, eau, etc.	260	0	0	260	260	72
Vêtements, chaussures et accessoires	0	14	0	(14)	0	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	900	946	0	0	900	1 115
Contributions autres organismes - Transferts	1 500	0	0	1 500	1 500	0
Amortissement des immo. - Activités récréatives	452	4 237	0	(3 785)	452	2 977
Communication - Cellulaire	1 980	1 526	0	454	1 980	1 085
Services techniques autres - Traduction	2 500	814	0	1 686	2 500	1 753
<b>Total 027011 - Administration</b>	<b>373 583</b>	<b>376 857</b>	<b>470</b>	<b>43 504</b>	<b>373 583</b>	<b>348 807</b>
<b>Centre communautaire / Loisirs et vie communautair</b>						
Salaire régulier	20 890	7 788	100	3 077	20 890	10 924
Jours de vacances	836	248	0	589	836	423
RRQ - employés	1 238	328	0	910	1 238	540
Assurance-emploi - employés	365	108	0	257	365	197
FSS - employés	925	274	0	651	925	478
CSST - employés	413	113	0	300	413	209
RQAP - employés	151	45	0	106	151	83
Frais de déplacement du personnel	200	0	0	200	200	88
Frais de poste	1 350	0	0	1 350	1 350	892
Communication - Téléphonie	2 280	2 460	0	(180)	2 280	2 261
Communication - internet	240	142	77	21	240	157
Publicité et information - journaux et revues	500	0	0	500	500	566
Publications	14 650	3 970	1 141	4 000	14 650	12 028
Serv. tech. assurances - Incendie	2 333	2 268	0	65	2 333	2 142
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	191	179	0	13	191	14
Services techniques - Test d'eau	8 160	5 821	1 164	1 175	8 160	6 985
Services techniques autre - Loisirs et culture	2 300	600	0	119	2 300	1 075
Services de formation	200	0	0	0	200	0
Immatriculation des véhicules	650	0	0	20	650	182
Services techniques - Autres	0	0	0	0	0	1 050
Autres services - cachets	1 500	988	0	512	1 500	3 736
Location bâtiments	8 450	822	0	2 248	8 450	3 799
Location - Véhicules	2 000	0	1 060	940	2 000	2 684
Location - Machineries, outillage et équipement	530	822	42	736	530	761
Location - Ameublement et équipement de bureau	816	837	0	(21)	816	672
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	7 637	5 690	126	377	7 637	9 829
Aliments, café, eau, etc.	1 200	737	331	132	1 200	3 622
Matériaux - Autres	0	0	0	0	0	183
Articles de quincaillerie	150	0	0	150	150	149
Pieces et accessoires - autres	560	336	0	224	560	318
Vêtements, chaussures et accessoires	400	407	337	1 266	400	569
Articles de nettoyage	0	362	0	(362)	0	0

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Fournitures de bureau, imprimés et livres	55	0	0	55	55	0
Electricité	12 000	9 303	23	2 674	12 000	10 082
Biens non durables - Autres équipements divers	2 000	84	0	1 916	2 000	2 417
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	10 000	4 592	5 646	4 562	10 000	374
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	1 400	263	0	1 137	1 400	4 660
Contributions à des organismes - Autres organismes	25 000	54 743	200	(29 943)	25 000	47 325
Amortissement des immo. - Centre Communautaire	19 643	18 109	0	1 534	19 643	20 207
Autres	5 600	5 200	0	400	5 600	5 400
Communication - Cellulaire	240	188	0	52	240	188
Internet	1 104	1 131	0	(27)	1 104	1 067
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	180	180	0	0	180	169
Essence	750	0	0	750	750	0
<b>Centre communautaire Meredith</b>						
Publicité et information - journaux et revues	0	577	0	0	0	0
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	0	11 470	500	0	0	18 858
Honoraires prof. - services juridiques	40 000	12 439	0	27 561	40 000	16 839
Serv. tech. assurances - Incendie	37 297	37 297	0	0	37 297	35 071
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 959	1 959	0	0	1 959	1 883
Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	842 750	453 445	0	389 305	842 750	737 740
Services techniques autres	2 550	3 123	0	0	2 550	1 603
Cotisations à des associations et abonnements	3 090	1 254	1 444	0	3 090	0
Location - Machineries, outillage et équipement	500	0	0	0	500	260
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	57 145	63 265	10	(12 983)	57 145	34 884
Entretien et réparation - Travaux correctifs	171 400	500	0	158 853	171 400	111 190
Oxygène, propane, acétylène.	250	408	0	0	250	250
Articles de quincaillerie	100	14	0	86	100	60
Petits outils	500	488	0	12	500	150
Pièces et accessoires - Autres	500	324	0	176	500	140
Fournitures de bureau, imprimés et livres	95	0	0	95	95	0
Électricité	215 000	158 616	0	56 384	215 000	206 611
Amortissement des immo.- Centre Meredith	72 532	80 812	0	(8 281)	72 532	80 812
<b>Total 0270127 - Centre communautaire Meredith</b>	<b>1 445 668</b>	<b>825 991</b>	<b>1 954</b>	<b>611 208</b>	<b>1 445 668</b>	<b>1 246 351</b>
<b>Total 027012 - Centre communautaire / Loisirs et vie communautair</b>	<b>1 604 755</b>	<b>955 129</b>	<b>12 201</b>	<b>613 693</b>	<b>1 604 755</b>	<b>1 404 856</b>
<b>Patinoires / Loisirs et vie communautaire</b>						
Salaire régulier	32 564	27 997	0	7 559	32 564	28 376
Heures suppl.	3 000	2 223	0	1 136	3 000	4 511
Jours de vacances	651	1 291	0	(26)	651	1 070
Régimes de retraite - employés	964	291	0	184	964	0
RRQ - employés	2 119	1 666	0	506	2 119	1 485
Assurance-emploi - employés	624	528	0	151	624	497
FSS - employés	1 542	1 343	0	338	1 542	1 221
CSST - employés	707	342	0	422	707	540
RQAP - employés	260	217	0	66	260	202

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS</b>	439	0	0	439	439	0
Communication - Téléphonie	960	902	43	15	960	905
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	350	651	48	0	350	459
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	400	197	0	203	400	256
Bois	0	0	0	0	0	68
Articles de quincaillerie	0	0	0	0	0	26
Petits outils	300	96	200	4	300	1 819
Pieces et accessoires - autres	395	726	0	(11)	395	28
Vêtements, chaussures et accessoires	750	236	0	514	750	1 097
Biens durables - Infrastructures	6 000	0	0	6 000	6 000	2 048
Biens durables - machinerie, outillage & équip	600	516	0	84	600	3 998
Contributions à des organismes - Autres organismes	14 705	12 544	0	2 161	14 705	12 420
Amortissement des immo. - Patinoires	207 986	189 370	0	18 616	207 986	206 585
<b>Total 027013 - Patinoires / Loisirs et vie communautaire</b>	<b>275 316</b>	<b>241 136</b>	<b>291</b>	<b>38 361</b>	<b>275 316</b>	<b>267 611</b>
<b>Parcs, terrains de jeux - quartier et sentiers</b>						
Publicité et information - journaux et revues	0	412	0	0	0	42
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	76 000	6 356	46 754	3 265	76 000	6 459
Honoraires prof. - services juridiques	0	262	0	(262)	0	0
Honoraires prof. autres - Plan stratégiques	6 000	3 150	100	2 158	6 000	2 000
Serv. tech. assurances - Incendie	2 658	2 658	0	0	2 658	2 584
Serv. tech. assurances - Responsabilité civile	0	37	0	(37)	0	0
Services technique - Balisage sentier hivernal	44 130	43 063	0	1 067	44 130	43 239
Serv. tech. - services scientifiques et de génie	0	7 282	1 820	0	0	0
Location bâtiments	955	0	0	955	955	0
Location - Terrains	1 365	1 411	0	(46)	1 365	1 383
Location - Machineries, outillage et équipement	6 524	2 351	0	2 800	6 524	4 216
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	31 210	25 462	0	1 439	31 210	26 472
Aliments, boissons	300	0	0	300	300	0
Pierre, concasse, gravier	1 000	1 000	0	0	1 000	0
Sable	5 435	2 792	0	1 944	5 435	6 074
Bois	4 000	2 652	364	984	4 000	2 356
Articles de quincaillerie	1 000	349	0	201	1 000	173
Petits outils	500	580	0	1	500	230
Pieces et accessoires - autres	1 000	2 706	0	(51)	1 000	497
Electricite	7 365	5 548	1 412	404	7 365	6 702
Biens non durables - Autres équipements divers	0	0	0	0	0	671
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	1 000	661	0	1 064	1 000	0
Biens durables autres	11 000	5 778	0	222	11 000	11 242
Amortissement des immo. - Parcs et terrains	37 425	156 432	0	(119 007)	37 425	142 941
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	172	172	0	0	172	161
<b>Total 027015 - Parcs, terrains de jeux - quartier et sentiers</b>	<b>239 039</b>	<b>271 114</b>	<b>50 450</b>	<b>(102 599)</b>	<b>239 039</b>	<b>257 442</b>
<b>Expositions et foires / Loisirs et vie communautai</b>						
Frais de poste	450	0	0	100	450	775
Publications	5 000	329	237	1 734	5 000	6 670

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Services techniques autre - Loisirs et culture	5 600	382	0	5 218	5 600	8 978
Autres services - Cachets	10 100	912	0	0	10 100	10 904
Location - Véhicules	1 000	0	0	1 000	1 000	330
Location - Machineries, outillage et équipement	4 300	525	0	818	4 300	3 271
Location autres	2 500	0	0	2 500	2 500	1 890
Aliments, boissons	2 700	1 026	77	1 597	2 700	748
Matériaux autres	1 240	0	0	1 240	1 240	0
Pièces et accessoires autres -	0	0	0	0	0	50
Vêtements, chaussures et accessoires	1 000	0	0	1 000	1 000	603
<b>Total 027017 - Expositions et foires / Loisirs et vie communautaire</b>	<b>33 890</b>	<b>3 174</b>	<b>314</b>	<b>15 207</b>	<b>33 890</b>	<b>34 219</b>
<b>Autres activités / Loisirs et vie communautaire</b>						
Location - Véhicules	2 000	1 751	0	249	2 000	1 846
<b>Total 027019 - Autres activités / Loisirs et vie communautaire</b>	<b>2 000</b>	<b>1 751</b>	<b>0</b>	<b>249</b>	<b>2 000</b>	<b>1 846</b>
<b>Total 02701 - Activités récréatives</b>	<b>2 528 583</b>	<b>1 849 161</b>	<b>63 726</b>	<b>608 415</b>	<b>2 528 583</b>	<b>2 314 781</b>
<b>Activités culturelles</b>						
<b>Bibliothèque</b>						
Salaires réguliers	165 887	141 226	0	14 122	165 887	145 468
Heures suppl.	0	2 038	0	11 665	0	354
Congés de maladies - employés	1 473	16 201	0	1 604	1 473	2 006
Jours de vacances	1 438	284	0	1 160	1 438	937
Libération syndicale	525	1 441	0	(850)	525	1 460
Régimes de retraite - employés	6 571	7 691	0	835	6 571	6 568
RRQ - employés	8 675	6 449	0	2 284	8 675	6 945
Assurance-emploi - employés	2 487	1 926	0	568	2 487	2 290
FSS - employés	7 317	6 987	0	1 203	7 317	6 731
CSST - employés	3 388	2 815	0	920	3 388	2 782
RQAP - employés	1 239	1 110	0	267	1 239	1 137
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2 976	2 817	0	159	2 976	2 853
Frais de déplacement du personnel	2 480	212	0	2 268	2 480	2 642
Frais de poste	2 070	323	47	1 700	2 070	729
Communication - Téléphonie	2 772	2 582	0	190	2 772	2 543
Communication - internet	120	79	31	10	120	63
Publicité et information - publications	2 000	3 763	0	137	2 000	4 268
Honoraires prof. - administration et informatique	1 720	1 354	0	366	1 720	0
Serv. tech. assurances - Incendie	3 072	3 072	0	0	3 072	2 888
Services de formation	1 550	92	0	1 458	1 550	1 286
Réceptions	900	0	625	275	900	672
Cotisations à des associations et abonnements	14 990	11 381	0	3 609	14 990	11 043
Autres services - cachets	20 800	0	0	20 800	20 800	8 686
Location - Véhicules	1 100	0	0	1 100	1 100	367
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 260	1 255	0	5	1 260	1 255
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	1 500	1 388	0	112	1 500	4 700
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 740	646	0	1 094	1 740	2 248

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Aliments, café, eau, etc.	790	43	0	747	790	493
Vêtements, chaussures et accessoires	0	13	0	(13)	0	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	4 200	3 393	0	807	4 200	3 118
Electricité	12 500	11 405	0	1 095	12 500	10 866
Serv. publics autre - Câblodistribution / Satellit	780	802	0	(22)	780	749
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	4 800	0	0	3 151	4 800	6 740
Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	58 700	51 467	2 250	21 006	58 700	44 984
Amortissement des immo. - Bibliothèque	31 748	24 965	0	6 783	31 748	27 677
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	1 342	1 342	0	0	1 342	1 262
Autres services - Reliures	3 900	3 243	159	497	3 900	2 187
<b>Total 027023 - Bibliothèque</b>	<b>378 810</b>	<b>313 805</b>	<b>3 112</b>	<b>101 112</b>	<b>378 810</b>	<b>320 997</b>
<b>Patrimoine</b>						
<b>Activités / Patrimoine</b>						
Publications	0	0	0	0	0	314
Autres services - cachets	0	0	0	0	0	1 745
Location - Véhicules	0	0	0	0	0	462
Aliments, boissons	0	0	0	0	0	874
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	17 000	0	0	17 000	17 000	0
Contributions à des organismes - Autres organismes	500	0	0	500	500	0
<b>Total 027025 - Patrimoine</b>	<b>17 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 500</b>	<b>17 500</b>	<b>3 395</b>
<b>Autres activités / Culturelles</b>						
Frais de poste	450	0	0	0	450	393
Publicité et information - journaux et revues	1 000	378	0	0	1 000	205
Publicité et information - publications	3 300	2 108	0	879	3 300	1 699
Services techniques autres - Loisirs et culture	15 000	0	0	15 000	15 000	2 000
Cotisations à des associations et abonnements	920	529	0	391	920	667
Autres services - Cachets	10 400	11 282	300	1 303	10 400	10 893
Aliments, café, eau, etc.	160	0	0	160	160	40
Matériaux - Autres	100	0	0	100	100	91
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	8 547	8 547	0	0	8 547	8 470
Subventions et dons	6 230	3 230	0	3 000	6 230	6 225
<b>Total 027029 - Autres activités / Culturelles</b>	<b>46 107</b>	<b>26 074</b>	<b>300</b>	<b>20 833</b>	<b>46 107</b>	<b>30 683</b>
<b>Total 02702 - Activités culturelles</b>	<b>442 417</b>	<b>339 879</b>	<b>3 412</b>	<b>139 445</b>	<b>442 417</b>	<b>355 075</b>
<b>Total 027 - LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>2 971 000</b>	<b>2 189 040</b>	<b>67 138</b>	<b>747 860</b>	<b>2 971 000</b>	<b>2 669 856</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
<b>Dettes à long terme</b>						
<b>Intérêts</b>						
Intérêts dette LT/charge à l'ensemble	569 061	539 055	0	28 285	569 061	554 098
Intérêt dette LT/charge partie des contribuables	419 673	416 602	0	(594)	419 673	422 435
Intérêts dette LT/organismes municipa	15	0	0	15	15	14

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
Intérêts dette LT/gouv. Québec/Canada	90 506	86 637	0	1 183	90 506	95 594
Intérêts dette LT MRC- Radios incendie	0	1 221	0	1 378	0	0
Intérêts contrats location-acquisition	103	113	0	(10)	103	1 064
<b>Autres frais</b>						
Autres frais dette LT/frais escomptes	97 328	96 683	0	97 328	97 328	95 438
<b>Total 0292 - Dette à long terme</b>	<b>1 176 686</b>	<b>1 140 311</b>	<b>0</b>	<b>127 585</b>	<b>1 176 686</b>	<b>1 168 643</b>
<b>Autres frais de financement</b>						
<b>Autres</b>						
Int. emprunt temp. fonctionnement	2 500	0	0	2 500	2 500	0
Frais de fin. autres - Frais de banque / Intérêts	4 493	2 762	(10)	1 741	4 493	3 457
Autres frais de financement - Autres	0	0	0	0	0	124 921
<b>Total 0299 - Autres frais de financement</b>	<b>6 993</b>	<b>2 762</b>	<b>(10)</b>	<b>4 241</b>	<b>6 993</b>	<b>128 378</b>
<b>Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT</b>	<b>1 183 679</b>	<b>1 143 073</b>	<b>(10)</b>	<b>131 826</b>	<b>1 183 679</b>	<b>1 297 021</b>
<b>Total 02 - CHARGES</b>	<b>20 420 870</b>	<b>19 259 891</b>	<b>360 398</b>	<b>1 519 647</b>	<b>20 420 870</b>	<b>18 929 199</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>600 982</b>	<b>(1 686 539)</b>	<b>360 398</b>	<b>1 979 813</b>	<b>600 982</b>	<b>(462 413)</b>



## État des activités de fonctionnement

Au 31 décembre 2020

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<b>Produit de cession</b>						
Produit de cession	(10 000)	0	0	(10 000)	(10 000)	(870)
<b>Total 03011 - Produit de cession</b>	<b>(10 000)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(10 000)</b>	<b>(10 000)</b>	<b>(870)</b>
<b>Amortissement</b>						
Amortissement	(2 693 858)	(3 025 057)	0	331 199	(2 693 858)	(3 180 190)
<b>Total 03013 - Amortissement</b>	<b>(2 693 858)</b>	<b>(3 025 057)</b>	<b>0</b>	<b>331 199</b>	<b>(2 693 858)</b>	<b>(3 180 190)</b>
<b>(Gain) Perte sur cession</b>						
Gain (perte) sur cession	10 000	0	0	10 000	10 000	870
<b>Total 03015 - (Gain) Perte sur cession</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>870</b>
<b>Remboursement ou produit de cession</b>						
Remboursement ou produit de cession	(3 000)	(9 423)	0	6 423	(3 000)	(8 067)
<b>Total 03051 - Remboursement ou produit de cession</b>	<b>(3 000)</b>	<b>(9 423)</b>	<b>0</b>	<b>6 423</b>	<b>(3 000)</b>	<b>(8 067)</b>
<b>Provision moins valeur / réduction de valeur</b>						
Placement - réduction de valeur	(3 500)	0	0	(3 500)	(3 500)	(5 861)
<b>Total 03053 - Provision moins valeur / réduction de valeur</b>	<b>(3 500)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(3 500)</b>	<b>(3 500)</b>	<b>(5 861)</b>
<b>Financement à long terme des act.fonct</b>						
Financement LT des act. fonctionnement	(200 000)	(156 335)	0	(64 665)	(200 000)	(49 818)
Financement LT -travaux correctifs Centre Meredith	(176 890)	0	0	(176 890)	(176 890)	(64 110)
<b>Total 03110 - Financement à long terme des act.fonct</b>	<b>(376 890)</b>	<b>(156 335)</b>	<b>0</b>	<b>(241 555)</b>	<b>(376 890)</b>	<b>(113 928)</b>
<b>Remboursement de la dette à long terme</b>						
Remboursement de la dette à long terme	2 641 783	2 636 654	0	(20 068)	2 641 783	2 605 905
Remb. Dette L-terme Site Cook Gatineau	350	0	0	350	350	273
Remb. dette MRC--équipements incendie	0	12 428	0	0	0	0
Remboursement location-acquisition	20 095	6 324	0	13 771	20 095	21 251
<b>Total 03210 - Remboursement de la dette à long terme</b>	<b>2 662 228</b>	<b>2 655 406</b>	<b>0</b>	<b>(5 947)</b>	<b>2 662 228</b>	<b>2 627 429</b>
<b>Affectation activités d'investissement</b>						
Affectation activités d'investissement	0	23 357	0	(23 357)	0	2 903
Affect. activités investissement- loisirs	0	40 441	905	654	0	15 319
Affect. activités investissement- incendie	13 800	14 627	0	(19)	13 800	8 267
Affect. activités investissement - transport	10 600	5 543	0	857	10 600	14 999
Affect. activités d'investissement -administration	17 400	(10 080)	0	35 860	17 400	59 457
Affect. activités investissement - Hygiène milieu	0	0	0	0	0	7 480

**État des activités de fonctionnement**
**Au 31 décembre 2020**

	Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
<b>Total 03310 - Affectation activités d'investissement</b>	41 800	73 888	905	13 995	41 800	108 425
<b>Affectation Excédent (déficit) de font. non affect</b>						
Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	0	(92 123)	(18 018)	36 970	0	(146 819)
<b>Total 03410 - Affectation Excédent (déficit) de font. non affect</b>	0	(92 123)	(18 018)	36 970	0	(146 819)
<b>Affectation excédent de fonct. affecté,</b>						
Affectation - Excédent de fonctionnement affecté	(338 750)	(258 261)	(757)	(105 108)	(338 750)	(339 008)
Affectation - Excédent affecté Secteur Mill	(4 510)	(4 510)	0	0	(4 510)	(7 141)
Affectation-Excédent affecté Patrick, Wright, Vallée	(8 751)	(8 751)	0	0	(8 751)	(6 591)
<b>Total 03510 - Affectation excédent de fonct. affecté,</b>	(352 011)	(271 522)	(757)	(105 108)	(352 011)	(352 740)
<b>Affectations Réserves financières et fonds réservé</b>						
Affectation - fonds de roulement	204 905	186 317	0	18 588	204 905	184 631
Affectation -Solde disp. de REG fermé	(37 988)	(37 988)	0	0	(37 988)	(15 638)
<b>Total 03610 - Affectations Réserves financières et fonds réservé</b>	166 917	148 329	0	18 588	166 917	168 993
<b>Montant à pourvoir dans le futur</b>						
Affect. dép. à taxer-frais esc. financés l-terme	(42 666)	(62 168)	0	(199 001)	(42 666)	(123 890)
	(42 666)	(62 168)	0	(199 001)	(42 666)	(123 890)
<b>Total 03700 - Montant à pourvoir dans le futur</b>	(42 666)	(62 168)	0	(199 001)	(42 666)	(123 890)
<b>Total 03 - CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	(600 980)	(739 005)	(17 870)	(147 936)	(600 980)	(1 026 648)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement</b>	2	(2 425 544)	342 528	1 831 877	2	(1 489 061)

## État des activités de fonctionnement

Au 31 décembre 2020

---

Budget Initial 2020	Réel Actuel 2020	Montant Engagé 2020	Solde Disponible 2020	Budget Initial	Réel Année Précédente 2019
---------------------------	------------------------	---------------------------	-----------------------------	-------------------	-------------------------------------

---

Spécifications du rapport

NON-RÉGULARISÉS



## AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

DÉCEMBRE 2020 (SUITE)

### RECLASSIFICATIONS DES POSTES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-701-27-411	Honoraires prof. - services scientifiques et génie	2020-12-01	Publication Constructo appel d'offres -Travaux correctifs au Centre Meredith	1 640.00 \$	
02-701-27-523	Entretien et réparation - Travaux correctifs	2020-12-01	Publication Constructo appel d'offres -Travaux correctifs au Centre Meredith		1 640.00 \$
02-701-27-411	Honoraires prof. - services scientifiques et génie	2020-12-01	Publication SEAO appel d'offres -Travaux correctifs au Centre Meredith	248.00 \$	
02-701-27-523	Entretien et réparation - Travaux correctifs	2020-12-01	Publication SEAO appel d'offres -Travaux correctifs au Centre Meredith		248.00 \$
23-040-00-721	Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	2020-12-31	Transfert entre s-projets 13 vers 15 REG923/Avenants serv. prof. ch. Rivière	45 000.00 \$	
23-040-00-721	Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	2020-12-31	Transfert entre s-projets 13 vers 15 REG923/Avenants serv. prof. ch. Rivière		45 000.00 \$

### TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
23-080-00-729	Biens durables autres - Loisirs et culture	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball	75 319.13 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball	5 500.00 \$	
23-710-00-000	Affectations-excédent acc fonct. non-aff	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball	53 319.13 \$	
21-410-00-000	Autres revenus- contribution promoteurs	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball	100 000.00 \$	
21-490-05-000	Autres revenus - autres	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball	12 500.00 \$	
21-490-05-000	Autres revenus - autres	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball	4 000.00 \$	
03-310-01-000	Affect. activités investissement- loisirs	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball	5 500.00 \$	
02-701-50-411	Honoraires prof. - services scientifiques et génie	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball		5 500.00 \$
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2020-12-31	Contrat mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball		100 000.00 \$
23-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4	25 438.33 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4	22 144.79 \$	
21-410-00-000	Autres revenus- contribution promoteurs	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4	40 000.00 \$	
21-490-10-000	Revenus fonds parcs et terrains jeux	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4	3 293.54 \$	
03-310-01-000	Affect. activités investissement- loisirs	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4	22 144.79 \$	
02-701-20-345	Publications	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4		3 039.10 \$
02-701-20-447	Services techniques autre - Loisirs et culture	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4		1 580.90 \$
02-701-20-511	Location bâtiments	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4		5 380.00 \$
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4		9 188.00 \$
02-701-70-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4		2 956.79 \$
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2020-12-31	Contrat mise à niveau terrain de soccer #4		40 000.00 \$
23-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	2020-12-31	Travaux supplémentaires stationnement CCHG	630.00 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2020-12-31	Travaux supplémentaires stationnement CCHG	630.00 \$	
03-310-01-000	Affect. activités investissement- loisirs	2020-12-31	Travaux supplémentaires stationnement CCHG	630.00 \$	
02-701-20-455	Immatriculation des véhicules	2020-12-31	Travaux supplémentaires stationnement CCHG		630.00 \$

### REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2020-12-31	Ajout fonds 23-040-00-721 REG923.15 / Avenants services professionnels ch. Rivière	45 000.00 \$	
23-040-00-721	Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	2020-12-31	Ajout fonds 23-040-00-721 REG923.15 / Avenants services professionnels ch. Rivière		45 000.00 \$

01-000-00-000	Revenus	02-340-00-000	Transport - éclairage des rues
01-279-00-000	Autres revenus - autres	02-390-00-000	Transport - Autres
01-381-00-000	Autres transferts - fonctionnement	02-412-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-000-00-000	Charges	02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau de distribution de l'eau potable
02-110-00-000	Conseil	02-414-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, traitement des eaux usées
02-120-00-000	Grefte et application de la loi	02-415-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau d'égout
02-130-00-000	Gestion financière et administrative	02-451-00-000	Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-141-00-000	Communications	02-490-00-000	Hygiène de milieu - autres
02-160-00-000	Gestion du personnel	02-610-00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-220-00-000	Sécurité incendie	02-631-00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-320-00-000	Transport - voirie municipale	02-701-00-000	Loisirs & culture - activités récréatives
02-330-00-000	Transport - enlèvement de la neige	02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles
23-000-00-000	Investissement	03-110-00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement
23-020-00-000	Administration générale	03-310-00-000	Affectation - activités d'investissement
23-030-00-000	Sécurité publique	21-000-00-000	Revenus
23-040-00-000	Transport	21-490-00-000	Autres revenus - autres
23-050-00-000	Hygiène de milieu	23-910-00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-080-00-000	Loisirs & culture	23-920-00-000	Affectation - fond de roulement
23-610-00-000	Affectation - activités de fonctionnement	03-000-00-000	Conciliation à des fins fiscales
23-510-00-000	Financement à long term des activités d'investissement		



## AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

JANVIER 2021

### RECLASSIFICATIONS DES POSTES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	2021-01-20	Transfert entre s-projets 14 vers 16 REG1154-20/Achat souffleuse à neige	1 350.00 \$	
23-040-00-724	Véhicules - Transport	2021-01-20	Transfert entre s-projets 14 vers 16 REG1154-20/Achat souffleuse à neige		1 350.00 \$
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	2021-01-26	Modification poste budgétaire pour le sous-projet 3 REG1172-20	226 600.00 \$	
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	2021-01-26	Modification poste budgétaire pour le sous-projet 4 REG1172-20	309 000.00 \$	
23-040-00-721	Infrast. ch. - Pavage,réfection,glissières (20 ans)	2021-01-26	Modification poste budgétaire pour le sous-projet 3 REG1172-20		226 600.00 \$
23-040-00-721	Infrast. ch. - Pavage,réfection,glissières (20 ans)	2021-01-26	Modification poste budgétaire pour le sous-projet 4 REG1172-20		309 000.00 \$
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	2021-01-29	Transfert entre s-projets 2 vers 17 REG1154-20/Installation système sécurité	15 900.00 \$	
23-040-00-722	Bâtiments - Transport	2021-01-29	Transfert entre s-projets 2 vers 17 REG1154-20/Installation système sécurité		15 900.00 \$

### REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
01-273-00-001	Autres contributions	2021-01-18	Subvention Voie verte pour achat compteur passant sentier communautaire	3 500.00 \$	
02-701-50-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	2021-01-18	Subvention Voie verte pour achat compteur passant sentier communautaire		3 500.00 \$
01-279-00-001	Vente d'articles promotionnels	2021-01-18	Subvention additionnelle pour l'activité « Plaisirs d'hiver »	3 750.00 \$	
02-701-70-345	Publications	2021-01-18	Subvention additionnelle pour l'activité « Plaisirs d'hiver »		850.00 \$
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2021-01-18	Subvention additionnelle pour l'activité « Plaisirs d'hiver »		1 500.00 \$
02-701-70-519	Location autres	2021-01-18	Subvention additionnelle pour l'activité « Plaisirs d'hiver »		1 400.00 \$
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	2021-01-20	Ajout fonds 23-040-00-725 REG1154-20.16 pour achat souffleuse	155 334.26 \$	
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2021-01-20	Ajout fonds 23-040-00-725 REG1154-20.16 pour achat souffleuse		155 334.26 \$
01-234-40-002	Autres serv. rendus - Bacs matières résiduelles	2021-01-25	Augmentation vente bacs recyclage et ajustement coût de livraison des bacs	7 693.00 \$	
02-451-10-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	2021-01-25	Augmentation vente bacs recyclage et ajustement coût de livraison des bacs		381.00 \$
02-452-10-725	Biens durables - machinerie, outillage & équip	2021-01-25	Augmentation vente bacs recyclage et ajustement coût de livraison des bacs		7 312.00 \$
23-020-00-725	Machinerie, outillage & équip - Administration	2021-01-29	Ajout fonds 23-040-00-725 REG1154-20.01 pour installation système sécurité	64 300.00 \$	
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2021-01-29	Ajout fonds 23-040-00-725 REG1154-20.01 pour installation système sécurité		64 300.00 \$

01-000-00-000	Revenus	02-340-00-000	Transport - éclairage des rues
01-279-00-000	Autres revenus - autres	02-390-00-000	Transport - Autres
01-381-00-000	Autres transferts - fonctionnement	02-412-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-000-00-000	Charges	02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau de distribution de l'eau potable
02-110-00-000	Conseil	02-414-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, traitement des eaux usées
02-120-00-000	Greffes et application de la loi	02-415-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau d'égout
02-130-00-000	Gestion financière et administrative	02-451-00-000	Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-141-00-000	Communications	02-490-00-000	Hygiène de milieu - autres
02-160-00-000	Gestion du personnel	02-610-00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-220-00-000	Sécurité incendie	02-631-00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-320-00-000	Transport - voirie municipale	02-701-00-000	Loisirs & culture - activités récréatives
02-330-00-000	Transport - enlèvement de la neige	02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles
23-000-00-000	Investissement	03-110-00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement
23-020-00-000	Administration générale	03-310-00-000	Affectation - activités d'investissement
23-030-00-000	Sécurité publique	21-000-00-000	Revenus
23-040-00-000	Transport	21-490-00-000	Autres revenus - autres
23-050-00-000	Hygiène de milieu	23-910-00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-080-00-000	Loisirs & culture	23-920-00-000	Affectation - fond de roulement
23-610-00-000	Affectation - activités de fonctionnement	03-000-00-000	Conciliation à des fins fiscales
23-510-00-000	Financement à long term des activités d'investissement		



## COMITÉ CONSULTATIF SUR LES SERVICES DE SANTÉ À CHELSEA

Procès-verbal de la vidéoconférence du 17 décembre 2020

## ADVISORY COMMITTEE ON HEALTH SERVICES IN CHELSEA

Minutes of the December 17, 2020 videoconference

Constatant qu'il y a quorum, M. Greg McGuire, le président du comité consultatif sur les services de santé à Chelsea ouvre la rencontre, il est 16 h 30.

Having notice there is quorum, Mr. Greg McGuire, the Chair of the Advisory Committee on Health Services in Chelsea declares the meeting open, it is 4:30 p.m.

### PRÉSENCES

### ATTENDANCE

Étaient présents : / Were present

Greg McGuire, Marcel Chartrand, Margaret Rose Jamieson, Émile Carrier, Louise Killens et Manon Racine, secrétaire.

### ABSENCES

### ABSENTS

Étaient absents / Were absent

Pierre Guénard, Amy Ford et François Malouin

### AUTRES

### OTHERS

Invités / Guests

Frédéric Parizeau & Benoit Major (Représentants du CISSSO)

### 1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les membres sans aucune modification.

The agenda is adopted unanimously by the members without modification.

### 2.0 ADOPTION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

### 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES

Le procès-verbal de la rencontre du 19 novembre 2020 est adopté à l'unanimité sans aucune modification.

The minutes of the meeting held on November 19, 2020 are adopted unanimously, without modification.

### 3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

### 3.0 QUESTION PERIOD

**Question :** Avez-vous un problème avec la centrale téléphonique pour la prise de rendez-vous ?

**Question :** Is there a problem with the telephone central for booking an appointment?

**Réponse :** La centrale téléphonique pour la prise de rendez-vous de l'hôpital de Wakefield a reçu un nombre élevé d'appels dans le contexte de la pandémie COVID-19. Des améliorations ont été réalisées à ce sujet. Nous invitons les gens à continuer d'utiliser le numéro suivant : 1-855-959-2610.

**Answer:** The Wakefield Hospital central appointment received a high number of phone calls as part of COVID-19 pandemic. Improvements have been made to this situation. We invite people to continue to use the following number: 1-855-959-2610.

### 4.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

### 4.0 FOLLOW-UP OF THE PREVIOUS MINUTES

Le président a mentionné que la recommandation du comité relativement à l'ajout d'une « capsule santé » à l'infolettre électronique fera partie des discussions du prochain comité de travail du conseil (CTC).

The Chair mentioned that a recommendation from the Committee concerning an addition of «health capsule» to our municipal e-newsletter will be discussed at a future meeting of the Council Working Committee (CWC).



**5.0 MAISON DES AINÉS**

**5.0 SENIORS'HOME**

Les membres discutent de ce dossier avec les responsables du CISSSO. Il est mentionné que le personnel CISSSO peut fournir de l'assistance aux membres du comité en ce qui concerne les données statistiques et le portrait démographique des besoins du territoire. Pour ce qui est des travaux d'agrandissement du CHSLD de Sainte-Cécile-de-Masham, on prévoit toujours l'ajout de 24 places, dont l'annonce d'une aide financière a été faite en septembre 2017. En Outaouais, il y a deux projets de constructions de maison qui se réaliseront prochainement à Gatineau. Le CISSSO a pris connaissance de la résolution du conseil municipal et du projet proposé par la Municipalité. Cependant, le gouvernement du Québec n'a pas approuvé de nouveaux projets pour l'Outaouais.

The members discussed of this matter with the responsible for the CISSSO. It is mentioned that the staff from the CISSSO can help the members of the committee regarding statistical data and the demographic portrait concerning the needs of the region. As for the enlargement of Sainte-Cécile-de-Masham CHSLD, it is still planned to add 24 places, for which a financial contribution was announced in September 2017. In the Outaouais, there are two projects of construction for new houses that will be realized soon in Gatineau. The CISSSO has taken knowledge of the resolution of the Municipal Council and the project proposed by the Municipality. However, the Quebec government has not approved any new projects for the Outaouais.

**6.0 PROMOTION DES SERVICES DU CLSC**

**6.0 PROMOTION OF CLSC SERVICES**

Il est mentionné qu'hier était la dernière journée de la clinique de vaccination pour la grippe.

It is mentioned that yesterday was the last day of the influenza vaccination clinic.

**7.0 VARIA**

**7.0 VARIA**

Aucun sujet.

No item.

**8.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

**8.0 NEXT MEETING DATE**

La prochaine réunion aura lieu le 18 février, à 16 h 30.

The next meeting will take place February 18, at 4:30 p.m.

**9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

**9.0 ADJOURNMENT**

M. Greg McGuire met fin aux discussions, il est 5 h 30.

Mr. Greg McGuire ends discussions; it is 5:30 p.m.

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR**

Manon Racine, Secrétaire

**MINUTES SUBMITTED BY**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Greg McGuire, Président

**MINUTES APPROVED BY**



## Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1

Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672

[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

Réf. 114-203

### COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE (CCF)

Procès-verbal de la visioconférence du 7 décembre 2020

### FINANCE ADVISORY COMMITTEE AND BUDGET MONITORING (FAC)

Minutes of the December 7, 2020 videoconference

Constatant qu'il y a quorum, Mme Caryl Green, la présidente de ce comité, déclare la présente séance du comité consultatif des finances et suivi budgétaire (CCF) ouverte à 9 h 30.

Having notice there is quorum, Mrs. Caryl Green, Chair of this committee, declares the sitting of the Finance Advisory Committee and Budget Monitoring (FAC) opened at 9:30 a.m.

#### PRÉSENT

#### PRESENT

Mme Caryl Green (Mairesse/Mayor) ~ M. Greg McGuire (Conseiller/Councillor)  
Mme Céline Gauthier (Directrice des finances/finance Director) ~ Me John-David McFaul (Directeur général et Secrétaire-trésorier)  
Mme Manon Racine (employé municipal/municipal staff)

#### AUTRE

#### OTHERS

Absent / Absence : Mme Kimberly Chan (Conseillère)  
Invités / Guests : M. Daniel Bérubé, Directeur général du Centre Meredith

#### 1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR

#### 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

Les membres du CCF adoptent l'ordre du jour à l'unanimité après y avoir ajouté les sujets :

The FAC adopted the agenda unanimously after the addition of the following items:

5.1 Centre Meredith- Présentation (Aide financière modifiée)  
5.2 Cadets du service de la sécurité publique (Aide financière)

5.1 Centre Meredith- Presentation (Revised Financial support)  
5.2 Public Safety Cadets (Financial support)

#### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

#### 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES

Le procès-verbal de la rencontre tenue le 10 novembre 2020, par visioconférence, est adopté à l'unanimité par les membres, sans aucune modification.

The minutes of the meeting held on November 10, 2020, held by videoconference are adopted unanimously by the members without any modification.

#### 3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

#### 3.0 FOLLOW-UP OF PREVIOUS MINUTES

Les membres ont échangé des commentaires quant au suivi des procès-verbaux du 20 octobre et 10 novembre.

Members exchanged comments on the follow-up of October 20 and November 10 minutes.

UMQ – Demande d'aide financière

UMQ – Financial support request

Une réponse favorable a été émise. Il y aura une collaboration avec la F.C.M.

A Favourable answer was given. There will be a collaboration with the F.C.M

Entente sur les conditions de travail des cadres de la Municipalité de Chelsea

Agreement on the working conditions of the Municipality of Chelsea' executives management employees

Le conseil municipal entérinera la signature de l'entente.

The municipal council will ratify the signing of the agreement.



Gazifère

Un projet de politique sera soumis prochainement au conseil municipal relativement à l'utilisation des fonds.

Entente circulation CCN- Ajout de signaleurs

Le projet d'entente sera soumis aux membres du comité prochainement.

Gazifère

A draft policy on the use of the funds will be submitted to Municipal Council shortly.

Traffic Agreement NCC - Addition of flag person

The draft agreement will be submitted to committee members shortly.

#### 4.0 SUIVI BUDGÉTAIRE / ÉTATS FINANCIERS

#### 4.0 BUDGET MONITORING / FINANCIAL STATEMENTS

##### 4.1 Budget de fonctionnement 2021

La directrice du service des finances a présenté un survol de l'ensemble des modifications réalisées au budget 2021. Les membres ont échangé des commentaires.

##### 4.1 Operating budget 2021

The director of Finance department presented an overview of all the modifications made to the 2021 budget. Committee members discussed and shared comments.

##### 4.2 Entente de travail sur les conditions des cadres

Une entente de travail sera déposée lors de la prochaine rencontre de préparation budgétaire.

##### 4.2 Executive -Management agreement of conditions of work

An agreement will be submitted to the next budgetary meeting.

#### 5.0 AUTRES

#### 5.0 OTHERS

##### 5.1 Centre Meredith- Présentation (Aide financière modifiée)

Le directeur général du Centre Meredith présenté la demande modifiée d'aide financière. Les membres du comité ont discuté et analysé les renseignements supplémentaires fournis quant au contexte financier du Centre Meredith.

##### 5.1 Meredith Centre - Presentation (Revised Financial support)

The Director General of the Meredith Centre presented the revised financial support request. Committee members discussed and analyzed the additional information provide regarding the economic context of the Meredith Centre.

Recommandation : Les membres du comité recommandent aux membres du conseil municipal d'accorder une aide financière pour le remboursement de frais d'électricité à partir du mois de mars 2020 et qu'elle se poursuive jusqu'à ce que les opérations complètes du Centre Meredith reprennent.

Recommendation: The committee members recommend to Municipal Council members to grant the financial support for the reimbursement of electricity costs from March 2020, and that it will continue until the Meredith Centre is fully operational again.

##### 5.2 Cadets du service de la sécurité publique (Aide financière)

Les membres discutent des détails de la somme à prévoir au budget 2021 à ce sujet.

##### 5.2 Public Safety Cadets (Financial support)

Members discussed the details of the amount to be allocated in the 2021 budget for this matter.

#### 6.0 PROCHAINE RÉUNION

#### 6.0 NEXT MEETING

La date de la prochaine réunion est le 18 janvier 2021 à 18 h.

The date of the next meeting is January 18, 2021 at 6:00 p.m.

La réunion est levée à 10 h 30.

The meeting adjourns at 10:30 a.m.

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR



Manon Racine

RECORD OF MINUTES SUBMITTED BY

PROCÈS-VERBAL SIGNÉ PAR



Caryl Green

RECORD OF MINUTES SIGNED BY



**COMITÉ CONSULTATIF DES  
FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE  
(CCF)**

**FINANCE ADVISORY  
COMMITTEE AND BUDGET  
MONITORING (FAC)**

Procès-verbal de la visioconférence du 18 janvier 2021

Minutes of the January 18<sup>th</sup>, 2021 videoconference

Constatant qu'il y a quorum, Mme Caryl Green, la présidente de ce comité, déclare la présente séance du comité consultatif des finances et suivi budgétaire (CCF) ouverte à 18 h.

Having notice there is quorum, Mrs. Caryl Green, Chair of this committee, declares the sitting of the Finance Advisory Committee and Budget Monitoring (FAC) opened at 6:00 p.m.

**PRÉSENT**

**PRESENT**

Mme Caryl Green (Mairesse/Mayor) ~ M. Greg McGuire (Conseiller/Councillor) ~ Mme Kimberly Chan (Conseillère)  
Mme Céline Gauthier (Directrice des finances/finance Director) ~ Me John-David McFaul (Directeur général et Secrétaire-trésorier)

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les membres après y avoir ajouté les sujets suivants :

The agenda is adopted unanimously by the members after the addition of the following items:

**9.0 MANDATS DONNÉS OU À OBTENIR DU CONSEIL**

**9.0 MANDATES TO OBTAIN OR GIVEN BY COUNCIL**

Annulation des intérêts et pénalités sur les soldes impayés des taxes foncières (COVID-19)

Cancellation of interest and penalties on outstanding balances on property taxes (COVID-19)

**10.0 AUTRES**

**10.0 OTHERS**

Taxes et mises-à-jour MRC

Taxes and update of the MRC

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES**

Le procès-verbal de la rencontre tenue le 7 décembre 2020, par visioconférence, est adopté à l'unanimité par les membres, sans aucune modification.

The minutes of the meeting held on December 7, 2020, held by videoconference are adopted unanimously by the members without any modification.

**3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**3.0 FOLLOW-UP OF PREVIOUS MINUTES**

Les membres du comité ont échangé des commentaires quant au suivi du procès-verbal du 7 décembre 2020.

Committee members shared comments on the follow-up of December 7, 2020, minutes.

Cadets du service de la sécurité publique

Public Safety Cadets

Un suivi sera réalisé auprès du Service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais quant à la modification de la demande.

A follow-up will be realized with the Public Safety of MRC des Collines-de-l'Outaouais regarding the modification of the request.

#### 4.0 SUIVI BUDGÉTAIRE / ÉTATS FINANCIERS

#### 4.0 BUDGET MONITORING / FINANCIAL STATEMENTS

La directrice du Service des finances a fait le survol du suivi budgétaire et des états financiers.

The Director of Finance Department mentioned that the financial statements.

#### 5.0 RÉVISION ANNÉE 2020 ET ÉCHÉANCIER 2021

#### 5.0 REVISION YEAR 2020 AND DEADLINE 2021

Les membres du comité ont pris connaissance de l'échéancier 2021 et échangé des commentaires. Après discussion, il est convenu que certaines modifications seront apportées à l'échéancier.

Committee members reviewed the 2021 schedule and exchanged comments. After discussion, it is agreed that some adjustments will be made to the timeline.

#### 6.0 MISE À JOUR CCN

#### 6.0 UPDATE ON NCC

Il n'y a aucun nouveau développement.

There are no new developments.

#### 7.0 SUIVIS SUBVENTIONS

#### 7.0 FOLLOW-UP ON GRANTS

Les membres du comité ont discuté du suivi des subventions. Il est convenu que la responsable des demandes de subvention participera aux prochaines rencontres afin de discuter de ces dossiers avec les membres du comité.

Committee members discussed of the follow-up on grants. It was agreed that the person in charge of grant applications will participate in our future meetings to discuss the status of those files with the committee members.

#### 8.0 SUIVIS RÉCLAMATIONS

#### 8.0 FOLLOW-UP ON CLAIMS

Le directeur général et secrétaire-trésorier a informé le comité des derniers développements dans le dossier de la plage Tenaga.

Director General and Secretary-Treasurer informed the committee of the recent developments regarding Tenaga beach.

#### 9.0 MANDATS DONNÉS OU À OBTENIR DU CONSEIL

#### 9.0 MANDATES TO OBTAIN OR GIVEN BY COUNCIL

##### Annulation des intérêts et pénalités sur les soldes impayés des taxes foncières – COVID-19

##### Cancellation of interest and penalties on outstanding balances on property taxes (COVID-19)

Le comité a discuté de la décision d'annuler les intérêts et pénalités sur les soldes impayés des taxes foncières comme en 2020 étant donné que la COVID-19 affecte encore plusieurs citoyens et commerces.

The committee has discussed the decision to cancel interest and penalties on outstanding property tax balances as in 2020, the COVID-19 still affect many citizens and businesses.

Une résolution pour annulation des intérêts et pénalités sur les soldes impayés des taxes foncières du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> juillet 2021 considérant les circonstances particulières de la pandémie de la COVID-19 sera soumise aux membres du conseil municipal. Il est mentionné que cette décision pourrait être prolongée si la situation persiste au-delà de cette période.

Resolution for the cancellation of interest and penalties on outstanding property taxes balances from March 1<sup>st</sup> to July 1<sup>st</sup>, 2021 considering the unusual circumstances of COVID-19 pandemic will be submitted to the members of the Municipal Council. It is mentioned that this decision may be extended if the situation remains after this period.

Un message à ce sujet sera publié sur le site web.

A message to this matter will be published on the website.

**10.0 AUTRES****10.0 OTHERS****Fondation Chelsea (Marge de crédit vs intérêts)****Chelsea's foundation (Line of credit vs interest)**

La directrice du Service des finances a présenté les détails des recherches faites par la responsable au greffe concernant la demande de soutien possible à la Fondation dû à l'arrêt des activités en lien avec la pandémie de la COVID-19.

The Director of Finance Department presented the details of the research made by the officer in charge of the registry regarding the possible application support to the Foundation due to the interruption of activities related to COVID-19 pandemic.

**Taxes et mise-à-jour MRC****Taxes and update of the MRC**

La directrice du Service des finances présente les revenus de taxes et de mutations supplémentaires engendrés par la dernière mise-à-jour de la MRC datée du 4 décembre 2020.

The Director of Finance Department presented the additional tax and mutation revenues from the last update of the MRC dated December 4, 2020.

**11.0 DATE ET HEURE PROCHAINE RÉUNION****11.0 DATE AND TIME OF NEXT MEETING**

La date de la prochaine réunion est le 8 février 2021 à 8 h 30.

The date of the next meeting is February 8, 2021 at 8:30 a.m.

**12.0 LEVÉE DE LA RÉUNION****12.0 ADJOURNMENT**

La réunion est levée à 19 h 15.

The meeting adjourns at 7:15 p.m.

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR



Manon Racine

RECORD OF MINUTES SUBMITTED BY

PROCÈS-VERBAL SIGNÉ PAR



Caryl Green

RECORD OF MINUTES SIGNED BY



**COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME ET DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2021

**PLANNING AND SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT ADVISORY  
COMMITTEE**

Minutes of the January 13<sup>th</sup>, 2021 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Simon Joubarne, président cette réunion ordinaire virtuelle, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD) ouverte à 18 heures.

Having noticed that there is quorum, Mr. Simon Joubarne, presiding over this virtual ordinary meeting, declares this sitting of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee (PSDAC) open at 6 p.m.

**PRÉSENTS**

**PRESENT**

Simon Joubarne & Kay Kerman (conseillers / Councillors)  
George Claydon ~ Benoit Delage ~ David Stansen ~ Marc Monette ~ David Stansen ~ Nicole Desroches  
Nicolas Falardeau, Caroline Jean & Michel Beaulne (employés municipaux / Municipal Officers)

**ABSENTS**

**REGRETS**

David Maloney ~ Hervé Lemaire

**AUTRES**

**OTHERS**

Nil

None

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par Mme Kay Kerman et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit par la présente adopté,

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Ms. Kay Kerman and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES**

**2.1 Réunion ordinaire du 2 décembre 2020**

**2.1 Ordinary meeting held December 2<sup>nd</sup>, 2020**

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Monette, appuyé par M. David Stansen et résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 décembre 2020 soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Mr. Marc Monette, seconded by Mr. David Stansen and resolved that the minutes of the ordinary meeting held December 2<sup>nd</sup>, 2020, be and are hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS**

**3.0 QUESTION PERIOD**

Deux requérants étaient présents pour la période publique :  
1 – l'architecte des requérants du dossier 5.2  
2 – le requérant du dossier 5.4

Two applicants were present for the public period:  
1 – the architect of the applicant for file 5.2  
2 – the applicant for file 5.4

Ceux-ci ont expliqués très brièvement aux membres la teneur de

They explained very briefly to the members the content of their

leur demande.

request.

**4.0 DEMANDES MULTIPLES**

**4.0 MULTIPLE REQUESTS**

Nil

None

**5.0 DÉROGATION MINEURE**

**5.0 MINOR EXEMPTION**

**5.1 2020-00097  
Lot 3 029 806 au cadastre du Québec  
689, chemin du Lac-Meech**

**5.1 2020-00097  
Lot 3 029 806 of the Quebec cadastre  
689 Lac-Meech Road**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 029 806 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 689, chemin du Lac-Meech, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser le bâtiment principal et les constructions existantes situées dans la bande de protection riveraine d'un cours d'eau, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas;

WHEREAS the owner of the property known as lot 3 029 806 of the Quebec cadastre, property also known as 689 Lac-Meech Road, has submitted to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to regularize the main building and existing constructions located in the riparian protection strip of a watercourse, while the zoning by-law 636-05 does not allow this.;

ATTENDU QUE la demande est aussi à l'effet de régulariser :

WHEREAS the request is also to regularize:

- un stationnement situé à 3,19 m de la ligne arrière de propriété au lieu de 4,5 m et à 0 m de la ligne latérale de propriété, au lieu de 4,5 m;
- un spa situé à 3,91 m de la ligne latérale de propriété au lieu de 4,5 m;
- une terrasse située à 1,07 de la ligne latérale de propriété, au lieu de 4,5 m;
- une galerie située à 2,78 m de la ligne latérale de propriété, au lieu de 4,5 m.

- a parking located at 3.19 m from the rear property line, instead of 4.5 m and 0 m from the lateral property line instead of 4.5 m;
- a spa located at 3.91 m from the lateral property line instead of 4.5 m
- a patio located at 1.07 m from the lateral property line, instead of 4.5 m;
- a deck located at 2.78 m from the lateral property line instead of 4.5 m.

ATTENDU QUE le Comité consultatif sur les ressources naturelles a effectué une recommandation lors de sa séance du 14 décembre 2020 et a recommandé d'accorder la demande;

WHEREAS the Natural Resources Advisory Committee has issued a recommendation during a meeting held on December 14, 2020 and recommends granting this request;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé le 8 janvier 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

WHEREAS members have taken into consideration the analysis report prepared on January 8<sup>th</sup>, 2021 by the Planning and Sustainable Development Services;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 3 029 806 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 689, chemin du Lac-Meech.

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. George Claydon and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this minor exemption request, and this, in favour of Lot 3 029 806 of the Quebec cadastre, property also known as 689 Lac-Meech Road.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

Le comité demande de s'assurer que des amendes seront bien données pour les constructions sans permis.

The committee asks to ensure that fines will be given for construction without a permit.

**5.2 2020-00095  
Lot 3 031 491 au cadastre du Québec  
107, chemin Ramsay**

**5.2 2020-00095  
Lot 3 031 491 of the Quebec cadastre  
107 Ramsay Road**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 491 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 107, chemin Ramsay, a présenté à la

WHEREAS the owner of the properties known as lot 3 031 491 of the Quebec cadastre, property also known as 107 Ramsay Road, has submitted to the Municipality of Chelsea a request for

Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une construction à l'intérieur de la bande riveraine soit a moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas;

ATTENDU QUE la demande est aussi à l'effet de permettre une superficie de plancher de 159 m<sup>2</sup>, au lieu de 139 m<sup>2</sup> tel que stipulé au règlement de zonage pour un lot de 1 901,6 m<sup>2</sup>.

ATTENDU QUE le Comité consultatif sur les ressources naturelles a effectué une recommandation lors de sa séance du 14 décembre 2020 et a recommandé d'accorder la demande, tout en y greffant les conditions suivantes :

- La surface du patio doit être réduite de manière à occuper la même ou une plus petite empreinte au sol que la véranda du bâtiment existant dans la bande de protection riveraine.
- Aucune coupe d'arbre dans la bande de protection n'est autorisée. Les arbres existants devront être protégés tout au long des travaux pour éviter tout dommage.
- Des barrières de sédiments devront être installées lors de la démolition et lors de la construction afin de protéger le cours d'eau de tous débris.
- La bande de protection riveraine doit être remise à l'état naturel suite aux travaux de construction avec des végétaux indigènes ;

ATTENDU QUE le CCRN a aussi recommandé que les mesures suivantes afin d'assurer la protection de la bande riveraine et des arbres dans la marge de recul latérale du terrain :

- Placer l'escalier se rattachant au patio à l'extérieur de la marge de recul latérale; et
- Fournir un plan végétalisation à la Municipalité incluant les trois strates de végétaux indigènes dans le 0-10 mètres de la bande de protection riveraine afin de bonifier le milieu et la canopée;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé le 8 janvier 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et appuient la recommandation du Comité consultatif des ressources naturelles, sauf pour ce qui est de l'escalier latéral qui est autorisé dans la marge latérale au règlement de zonage;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Marc Monette et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 3 031 491 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 107, chemin Ramsay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 2020-00096  
Lot 6 164 200 au cadastre du Québec  
185, chemin Jean-Paul-Lemieux

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le

a minor exemption to allow a construction inside the riparian protection strip, at least than 15 meters from the high water mark, while Zoning By-law 636-05 does not allow it;

WHEREAS the purpose of this request is also to allow a floor area of 159 m<sup>2</sup>, instead of 139 m<sup>2</sup>, has stipulated in the zoning by-law for a lot of 1901.6 m<sup>2</sup>.

WHEREAS the Natural Resource Advisory Committee has issued a recommendation during a meeting held on December 14<sup>th</sup>, 2020 and recommends granting this request upon those conditions:

- The area of the patio must be reduced to occupy the same foot print or a smaller one than existing veranda of the existing building inside the riparian protection strip;
- No tree cutting is authorize inside the riparian protection strip. The existing trees must be protected during the demolition and construction to avoid any damage;
- Sediment barriers must be installed during demolition and during construction to protect the watercourse from any debris.
- The riparian protection strip must be restored to its natural state following construction work with native plants;

WHEREAS the NRAC also recommends that the following measures to ensure the protection of the riparian strip and the trees in the lateral setback of the land:

- Place the staircase connecting to the patio outside the side setback; and
- Provide the Municipality with a revegetation plan including the three layers of native plants in the 0-10 meters of the riparian protection strip in order to improve the environment and the canopy;

WHEREAS members have taken into consideration the analysis report prepared on January 8<sup>th</sup>, 2021 by the Planning and Sustainable Development Services and support the recommendation of the Natural Resources Advisory Committee, except for the side staircase which is authorized in the side setback in the zoning by-law ;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. Marc Monette and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council granting this minor exemption request, and this, in favour of Lot 3 031 491 of the Quebec cadastre, property also known as 107 Ramsay Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.3 2020-00096  
Lot 6 164 200 of the Quebec cadastre  
185 Jean-Paul-Lemieux Road

WHEREAS the owner of the property known as lot 6 164 200 of



lot 6 164 200 au cadastre du Québec, propriété également connu comme le 185, chemin Jean-Paul-Lemieux, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre de permettre un logement additionnel ayant une superficie de 90 m<sup>2</sup>, au lieu de 80 m<sup>2</sup>, tel que stipulé au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé le 8 janvier 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par Mme Kay Karman et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 6 164 200 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 185, chemin Jean-Paul-Lemieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

the Quebec cadastre, property also known as 185 Jean-Paul-Lemieux Road, has submitted to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to allow an additional apartment of 90 m<sup>2</sup>, instead of 80 m<sup>2</sup>, has stipulated in the Zoning-By-law 636-05;

WHEREAS members have taken into consideration the analysis report prepared on January 8<sup>th</sup>, 2021 by the Planning and Sustainable Development Services;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Ms. Kay Karman and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this minor exemption request, and this, in favour of Lot 6 164 200 of the Quebec cadastre, property also known as 185 Jean-Paul-Lemieux Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.4 2021-20001  
Lot 6 222 728 au cadastre du Québec  
42, chemin de Charlotte**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 222 728 au cadastre du Québec, propriété également connue étant le 42, chemin de Charlotte a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une maison à 3,17 m de la ligne arrière de propriété, au lieu de 4,5 m, tel que requis au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé le 8 janvier 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Marc Monette, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 6 222 728 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 42, chemin de Charlotte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.4 2021-20001  
Lot 6 222 728 of the Quebec cadastre  
42 Charlotte Road**

WHEREAS the owner of the property known as lot 6 222 728 of the Quebec cadastre, property also known as 42 Charlotte Road, has submitted to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to allow the construction of a house located at 3.17m from the rear property line, instead of 4.5 m as stipulated in the Zoning By-Law Number 637-05;

WHEREAS members have taken into consideration the analysis report prepared on January 8<sup>th</sup>, 2021 by the Planning and Sustainable Development Services;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Marc Monette, seconded by Mme Nicole Desroches and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this minor exemption request, and this, in favour of Lot 6 222 728 of the Quebec cadastre, property also known as 42 Charlotte Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.5 2021-20002  
Lot 5 066 779 au cadastre du Québec  
12, chemin du Pied-de-Vent**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 066 779 au cadastre du Québec, propriété également connue étant le 12, chemin du Pied-de-Vent, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un garage situé à 1 m de la ligne latérale de terrain plutôt que 4,5 m, tel que stipulé au

**5.5 2021-20002  
Lot 5 066 779 of the Quebec cadastre  
12 Pied-de-Vent Calais Road**

WHEREAS the owner of the property known as lot 5 066 779 of the Quebec cadastre, property also known as 12 Pied-de-Vent Road, has submitted to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to allow the construction of a garage located 1 m from the lateral property line, instead of 4.5 m as stipulated in the Zoning By-Law Number 636-05;

règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé le 8 janvier 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. Marc Monette et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 5 066 779 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 12, chemin du Pied-de-Vent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

WHEREAS members have taken into consideration the analysis report prepared on January 8<sup>th</sup>, 2021 by the Planning and Sustainable Development Services;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mr. Marc Monette and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this minor exemption request, and this, in favour of Lot 5 066 779 of the Quebec cadastre, property also known as 12 Pied-de-Vent Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.6 2021-20003**  
**Lot 3 031 812 au cadastre du Québec**  
**49, chemin de la Solitude**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 812 au cadastre du Québec, propriété également connu comme le 21, chemin Winnisic, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser une allée d'accès située à 0 m de la ligne latérale de propriété, plutôt que 4,5 m, tel que stipulé au Règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé le 8 janvier 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Kay Kerman, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 3 031 812 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 21, chemin Winnisic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.5 2021-20003**  
**Lot 3 031 812 of the Quebec cadastre**  
**49 Solitude Road**

WHEREAS the owner of the property known as lot 3 031 812 of the Quebec cadastre, property also known as 21 Winnisic Road, has submitted to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to regularize laneway located at 0 m from the lateral property line, instead of 4.5 m, as stipulated in the Zoning By-law Number 636-05.;

WHEREAS members have taken into consideration the analysis report prepared on January 8<sup>th</sup>, 2021 by the Planning and Sustainable Development Services;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Kay Kerman, seconded by Mr. David Maloney and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this minor exemption request, and this, in favour of Lot 3 031 812 of the Quebec cadastre, property also known as 21 Winnisic Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

<b>6.0</b>	<b>PIIA</b>	<b>6.0</b>	<b>SPAIP</b>
Nil			None
<b>7.0</b>	<b>LOTISSEMENT</b>	<b>7.0</b>	<b>SUBDIVISION</b>
Nil			None
<b>8.0</b>	<b>RÈGLEMENTS D'URBANISME</b>	<b>8.0</b>	<b>PLANNING BY-LAWS</b>
Nil			None
<b>9.0</b>	<b>INFORMATION DU CONSEIL</b>	<b>9.0</b>	<b>FEEDBACK FROM COUNCIL</b>
<b>9.1</b>	<b>Session ordinaire virtuelle du 12 janvier 2021</b>	<b>9.1</b>	<b>January 12<sup>th</sup>, 2021 Ordinary virtual sitting</b>

<b>10.0</b>	<b>AUTRE</b>	<b>10.0</b>	<b>OTHER</b>
<b>10.1</b>	<b>Suivi du Plan d'action en développement durable (PADD)</b>	<b>10.1</b>	<b>Sustainable development action plan (SDAP) follow-up</b>
	Les membres sont invités à faire part de leur commentaire sur le suivi du PADD d'ici le mercredi 20 janvier.		Members are invited to provide their comments on the SDAP follow-up by Wednesday, January 20.
<b>11.0</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>	<b>11.0</b>	<b>ADJOURNMENT</b>
	IL EST PROPOSÉ par M. David Stansen, appuyé par Mme. Nicole Desroches et résolu que cette rencontre soit levée à 20 h18.		IT IS PROPOSED by Mr. Davis Stansen, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that this meeting be adjourned at 8:18 p.m.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		ADOPTED UNANIMOUSLY

<b>PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR</b>	<b>MINUTES SUBMITTED BY</b>
..... Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer	
<b>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL</b>	<b>MINUTES APPROVED BY</b>
..... Simon Joubarne, Président / Chair	



## Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1

Tél. : 819 827-1160 Téléc. : 819 827-2672

[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

### COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

Procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2021

### PUBLIC WORKS AND INFRASTRUCTURES ADVISORY COMMITTEE

Minutes of the January 22, 2021 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Greg McGuire, président de cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif des travaux publics et des infrastructures (CCTPI) ouverte à 8h35.

Having noticed there is quorum, Mr. Greg McGuire, presiding over this meeting, declares this sitting of the Public Works and Infrastructures Advisory Committee (PWIAC) open at 8:35 a.m.

#### PRÉSENTS

#### PRESENT

Greg McGuire (Conseiller / Councillor)

Frédéric Rioux, Danik Chamberland, Marc-Antoine Biron & Manon Marenger (Employés municipaux / Municipal Officers)

Catherine Barrette, Robert Arnold, Michel Hébert & Dent Harrison (Membres externes / External Members)

#### ABSENTS

#### REGRETS

Kay Kerman (Conseillère / Councillor)

#### AUTRES

#### OTHERS

Tara Roulston, Jim Washbrook, Laura McNair & Penny Allan (Résidents / Residents)

#### 1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Dent Harrison, appuyé par Monsieur Robert Arnold et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Mr. Dent Harrison, seconded by Mr. Robert Arnold and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

#### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS- VERBAL

#### 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES

- Réunion ordinaire du 18 décembre 2020

- Ordinary meeting of December 18, 2020

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Arnold appuyé par Madame Catherine Barrette et résolu que le procès-verbal de la réunion ci-haut mentionné soit par le présent adopté.

IT IS PROPOSED by Mr. Robert Arnold, seconded by Mrs. Catherine Barrette and resolved that the minutes of the above meeting be hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS	3.0 QUESTION PERIOD
<p><b>3.1 Problématique de stationnement sur le chemin Scott à la hauteur de l'École du Grand Boisé</b></p>	<p><b>3.1 Parking issue on chemin Scott near the Grand Boisé School</b></p>
<p>Une résidente exprime son inquiétude concernant le stationnement devant l'école qui obstrue l'espace des piétons et demande qu'une solution soit apportée.</p>	<p>A resident expresses her concern regarding the parking in front of the school which obstructs the pedestrian space and asks for a solution.</p>
<p>Le Service des travaux publics et des infrastructures informe le comité que la neige a été poussée jeudi le 21 janvier 2021. Une conversation aura lieu avec la direction de l'école afin de tenter de trouver une solution à la problématique (interdire le stationnement près de l'entrée de l'école).</p>	<p>The Public Works and Infrastructures Department informs the committee that the snow has been pushed on Thursday January 21, 2021. A conversation will take place with the school administration to try to find a solution to the problem (prohibit parking near the entrance of the school).</p>
<p><b>3.2 Réfection du chemin de la Rivière</b></p>	<p><b>3.2 Rehabilitation of chemin de la Rivière</b></p>
<p>Une résidente demande quels sont les travaux qui seront effectués sur le chemin de la Rivière et celle-ci est informée du projet ainsi que de l'avancement du projet et du gabarit / type de rue prévue.</p>	<p>A resident asks what work will be done on chemin de la Rivière and she is informed of the project as well as the progress of the project and the size / type of street planned.</p>
<p><b>3.3 Réfection du chemin Kirk's Ferry</b></p>	<p><b>3.3 Rehabilitation of chemin Kirk's Ferry</b></p>
<p>Un résident demande quels sont les étapes à venir pour la complétion des travaux et du stationnement à l'intersection du sentier.</p>	<p>A resident asks what are the next steps for the completion of the work and parking at the intersection of the trail.</p>
<p>Un membre du comité et employé du Service des travaux publics et des infrastructures a expliqué les étapes à venir pour le stationnement. Le résident est aussi informé que des relevés et travaux auront lieu au printemps/été 2021.</p>	<p>A member of the committee and employee of the Public Works and Infrastructures Department explained the next steps for the parking. The resident is also informed that surveys and work will take place at spring/summer 2021.</p>
<p>Un résident se questionne sur la problématique de stationnement sur le chemin. Un membre du comité l'informe qu'une discussion avec le Service de police sera entamée.</p>	<p>A resident wonder about the problem of parking on the road. A member of the committee informed him that a discussion with the Police Department would be initiated.</p>
<p><b>3.4 Réfection chemin Kirk's Ferry – courbe surélevée</b></p>	<p><b>3.4 Rehabilitation of chemin Kirk's Ferry – raised curve</b></p>
<p>Une résidente demande si la courbe surélevée est permanente. Un membre du comité l'informe qu'effectivement un devers a été aménagé lors des travaux afin d'accroître la sécurité des usagers et d'améliorer le drainage. De plus, une glissière sécurité sera ajoutée à l'été 2021 afin d'assurer la sécurité des usagers.</p>	<p>A resident asks if the raised curve is permanent. A member of the committee informed her that indeed a slope was built during the work to increase user safety and improve drainage. In addition, a guardrail will be added in summer 2021 to ensure the safety of users.</p>

#### 4.0 SUIVI ET RÉVISION DES COMITÉS PRÉCÉDENTS

Réunion ordinaire du 18 décembre 2020 :

##### 3.2 Intersection des chemins Musie et Ashley

Une demande de mettre des panneaux de stationnements soit autorisée.

Le comité est informé que l'analyse aura lieu au début de l'année 2021.

##### 3.3 Enseigne d'arrêt à l'intersection du chemin Service et Musie

Le comité est informé qu'une vérification a été faite suite à une requête et que le Service des travaux publics et des infrastructures recommande que des arrêts soient rajoutées. Le comité est en faveur et recommande l'installation.

Le comité est aussi informé qu'une résolution sera présentée au conseil de mars pour l'autorisation de l'installation des enseignes.

##### 13.1 Réfection du chemin Arthur

Le comité est informé que :

- La coupe d'arbres a été effectuée
- Les plans ont été soumis
- Les travaux sont planifiés au printemps

##### 15.0 Lumière de circulation à l'intersection de la Route 105 et de la sortie 21 de l'Autoroute 5 - Programmation

Le comité est informé que le Service des travaux publics et des infrastructures est en communication avec le ministère des Transports du Québec et que le dossier est en traitement.

Le comité est aussi informé que le tableau des dossiers en cour sera envoyé au ministère pour avoir le statut de nos requêtes.

Le comité est aussi informé que le croquis de l'intersection de la Route 105 et du chemin Old Chelsea sera envoyé aux membres du comité aujourd'hui soit le 22 janvier 2021.

#### 4.0 FOLLOW-UP AND REVIEW OF PREVIOUS COMMITTEES

Ordinary meeting of December 18, 2020:

##### 3.2 Intersection of chemin Musie and Ashley

A request to put parking signs be authorized.

The committee is informed that the analysis will take place in early 2021.

##### 3.3 Stop sign at the intersection of chemin Service and Musie

The committee is informed that a verification was carried out following a request and the Publics Works and Infrastructures Department recommends that stops be added. The committee is in favor and recommends the installation.

The committee is also informed that a resolution will be presented to the March council for the authorization of the installation of the signs.

##### 13.1 Rehabilitation of chemin Arthur

The committee is informed that:

- The tree cutting has been carried out
- The plans have been submitted
- The works are planned in the spring

##### 15.0 Traffic light at the intersection of Route 105 and exit of Highway 5 – programming

The committee is informed that the Public Works and Infrastructures Department is in communication with the Ministry of Transport of Québec and that the file is being processed.

The committee is also informed that the table of current files will be sent to the ministry to have the status of our requests.

The committee is also informed that the sketch of the intersection of Route 105 and chemin Old Chelsea will be sent to the committee members today on January 22, 2021.

**16.0 Demande de réaménagement du viaduc du chemin Old Chelsea - réponse du MTQ**

Le comité est informé que le Service des travaux publics et des infrastructures est en communication avec le ministère des Transports du Québec et que le dossier est en traitement.

Le comité est aussi informé que le tableau des dossiers en cour sera envoyé au ministère pour avoir le statut de nos requêtes.

**5.0 PRÉSENTATION DES PROJETS 2021 ET L'ÉCHÉANCIER DE TRAVAUX EN RÉGIE - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

La présentation des projets 2021 ainsi que l'échéancier des travaux en régie du Service des travaux publics et des infrastructures a été faite au comité.

**6.0 SUIVI - TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA MINE**

Le comité est informé que des suivis ont été faits par courriels auprès des services techniques (Bell Canada et Hydro-Québec) concernant l'enlèvement des poteaux.

Le comité est aussi informé que :

- Les fils de Bell Canada ont été déplacés
- Hydro-Québec procèdera au déplacement du poteau à la fin janvier ou début février
- L'inspection finale sera effectuée au printemps ou au début de l'été

**7.0 SUIVI - TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU LAC-MEECH**

Le comité est informé que les travaux reprendront après la période du dégel.

**8.0 SUIVI - CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

Le comité est informé que la conception progresse et que les professionnels devront soumettre les plans et devis préliminaires en date du 29 janvier 2021.

**9.0 SUIVI - ÉTUDE DE CIRCULATION - CENTRE VILLAGE**

Le comité est informé que nous sommes en attente de la réception des croquis de CIMA + et qu'une consultation publique sera tenue par la suite.

**16.0 Redevelopment request for the overpass on chemin Old Chelsea - Ministry of Transport of Québec response**

The committee is informed that the Public Works and Infrastructures Department is in communication with the Ministry of Transport of Québec and that the file is being processed.

The committee is also informed that the table of current files will be sent to the ministry to have the status of our requests.

**5.0 PRESENTATION OF THE 2021 PROJECTS AND THE CONTRACT WORK SCHEDULE - PUBLIC WORKS AND INFRASTRUCTURES**

The presentation of the 2021 projects as well as the schedule of work under the supervision of the Publics Works and Infrastructures Department was made to the committee.

**6.0 MONITORING - WORK ON CHEMIN DE LA MINE**

The committee is informed that follow-up was made by email with technical services (Bell Canada and Hydro-Québec) concerning the removal of the poles.

The committee is also informed that:

- Bell Canada wires have been moved
- Hydro-Québec will move the pole at the end of January or early February
- The final inspection will be carried out in the spring or early summer

**7.0 MONITORING - WORK ON CHEMIN DU LAC-MEECH**

The committee is informed that the work will resume after the thaw period.

**8.0 MONITORING - CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

The committee is informed that the design is progressing and that the professionals will have to submit the preliminary plans and specifications by January 29, 2021.

**9.0 MONITORING - TRAFFIC STUDY - CENTRE VILLAGE**

The committee is informed that we are awaiting receipt of sketches from CIMA + and that a public consultation will be held thereafter.

<p><b>10.0 DEMANDES DE CHANGEMENT DE LA LIMITE DE VITESSE</b></p>	<p><b>10.0 REQUEST FOR SPEED LIMIT CHANGE</b></p>
<p>Le comité est informé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le conseil est en accord avec la recommandation du CCTPI en lien avec la vision équilibrée du guide</li> <li>- Le guide sera modifié et sera soumis au CCTPI</li> <li>- Une demande d'analyse des demandes d'abaissement de vitesse à 30 km/h sera présentée au prochain comité</li> <li>- Une campagne de communication devra être faite afin d'informer les résidents de la vision de la Municipalité</li> <li>- Route 105 : Un sondage aura lieu en février pour le changement de vitesse de 70 à 50 km/h</li> </ul>	<p>The committee is informed that:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- The council agrees with the recommendation of the PWIAC in connection with the balances vision of the guide</li> <li>- The guide will be modified and will be submitted to the PWIAC</li> <li>- A request for analysis of requests to lower speed to 30 km/h will be presented to the next committee</li> <li>- A communication campaign should be carried out to inform residents of the Municipality's vision</li> <li>- Route 105: A survey will take place in February for the change of speed from 70 to 50 km/h</li> </ul>
<p><b>11.0 PROBLÉMATIQUE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE - INTERSECTION DES CHEMINS DE LA MONTAGNE ET KELLY</b></p>	<p><b>11.0 ROAD SAFETY ISSUE - INTERSECTION OF CHEMIN DE LA MONTAGNE AND CHEMIN KELLY</b></p>
<p>Le comité est informé qu'une évaluation sera effectuée et qu'une demande sera faite auprès du Service de police de la MRC afin que des vérifications soient effectuées.</p> <p>Le comité est aussi informé qu'une analyse sera effectuée et le résultat leur sera transmis.</p>	<p>The committee is informed that an evaluation will be carried out and that a request will be made to the MRC Police Department for verification to be carried out.</p> <p>The committee is also informed that an analysis will be carried out and the result will be sent to them.</p>
<p><b>12.0 DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'ENSEIGNES DE NON-STATIONNEMENT SUR LE CHEMIN DUNN</b></p>	<p><b>12.0 REQUEST FOR THE INSTALLATION OF NO-PARKING SIGNS ON CHEMIN DUNN</b></p>
<p>Le comité est informé qu'une évaluation sera effectuée et qu'une demande sera faite auprès du Service de police de la MRC afin que des vérifications soient effectuées.</p>	<p>The committee is informed that an evaluation will be carried and that a request will be made do the MRC Police Department for verification to be carried out.</p>
<p><b>13.0 DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'ENSEIGNES DE NON-STATIONNEMENT POUR L'ÉTANG DE PATINAGE ET PATINOIRES DE HOCKEY COMMUNAUTAIRE – SECTEUR MUSIE</b></p>	<p><b>13.0 REQUEST FOR THE INSTALLATION OF NO-PARKING SIGNS FOR SKATING PONDS AND COMMUNITY HOCKEY RINKS – MUSIE SECTOR</b></p>
<p>Le comité demande d'analyser la situation afin de diminuer le nombre d'enseignes et de privilégier le non-stationnement devant l'accès à l'étang.</p>	<p>The committee asks that the situation be analysed to reduce the number of signs and to privilege no-parking in front of the access to the pond.</p>
<p><b>14,0 MODIFICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES PONCEAUX SUR LES CHEMIN MUNICIPAUX</b></p>	<p><b>14.0 MODIFICATION OF THE BY-LAW CONCERNING THE CONSTRUCITON AND MAINTENANCE OF CULVERTS ON MUNICIPAL ROADS</b></p>
<p>Le comité est informé que le règlement actuel date de 1955 et qu'il serait important d'en faire un nouveau. Une copie dudit règlement a été transmise aux membres du comité.</p> <p>Le comité demande que le Service des travaux publics et infrastructures procède à la rédaction d'un nouveau règlement.</p>	<p>The committee is informed that the current bylaw date from 1955 and that it would be important to make a new one. A copy of the said by-law was sent to the committee members.</p> <p>The committee asks the Public Works and Infrastructures Department to draft a new by-law.</p>



**15.0 AUTRE****15.1 Panneaux d'arrêt sur les voies cyclables**

Un membre du comité mentionne la confusion apportée par les panneaux d'arrêt sur les pistes cyclables particulièrement sur le chemin Old Chelsea et le chemin Scott pour les usagers de la Route.

Un membre du comité explique la norme concernant les panneaux d'arrêt qui doit être mis en place à une intersection de chaussée seulement et non sur la route qui croise un sentier.

Des discussions auront lieu concernant les différentes options d'affichage pour le contrôle des intersections chaussée-voie cyclables.

**15.0 OTHER****15.1 Stop signs on bicycle path**

A member of the committee mentioned the confusion brought by the stop signs on the bicycle paths, particularly on chemin Old Chelsea and chemin Scott for users.

A committee member explains the standard for stop signs that must be put up at a roadway intersection only and not on the road that crosses a trail.

Discussions will take place regarding the various display options for controlling road-cycle lane intersections.

**16.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Dent Harrison, appuyé par Madame Catherine Barrette et résolu que cette rencontre soit levée à 11h28.

**16.0 ADJOURNMENT**

IT IS PROPOSED by Mr. Dent Harrison, seconded by Mrs. Catherine Barrette and resolved that this meeting be adjourned at 11:28 a.m.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR****MINUTES SUBMITTED BY**

.....  
Manon Marenger

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL****MINUTES APPROVED BY**

.....  
Greg McGuire, Président / Chair

**Légende:**

Action complétée

Action en continu ou débutée

Action qui n'est pas débutée

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
<b>1. ENVIRONNEMENT</b>						
<b>1.1 RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES ET DIVERSIFICATION DES MODES DE DÉPLACEMENT</b>						
<b>1.1.1. Encourager le transport actif et récréatif</b>						
	Tenir compte des recommandations du Plan directeur des transports actifs dans le cadre des travaux routiers et d'aménagement du territoire; ET	En continu	Ratio nombre de km d'infrastructures dédié au transport actif par rapport au nombre de km dédié au transport véhiculaire	Gratuit / temps	LOI TPI	Lorsqu'un projet de développement est entamé, le Service des loisirs et le Comité des loisirs recommandent la création de sentiers et des pistes cyclables. Ex. le projet de Notch et de la Mine a débuté en 2018. Un sentier pédestre entre Dunmor et Mountainview a aussi été construit. Le sentier communautaire de 21 km est actuellement en construction.
	Aménager des sentiers multifonctionnels	En continu	Pourcentage de la population qui se déplace en transport actif	Les dispositifs sont achetés par TPI donc gratuit/temps	LOI TPI	Nous avons aménagé des sentiers multifonctionnels. Il sera possible prochainement d'installer des dispositifs afin de connaître la quantité d'utilisateurs de ses infrastructures.
	Poursuivre le travail avec le MTQ pour revoir les normes de sécurité routière sur les artères principales	2019	Bilan annuel en sécurité routière	Complet	TPI	<b>COMPLET</b> Une résolution a été envoyée concernant la limite de vitesse sur le chemin Old Chelsea (refusée) Une résolution a été envoyée pour analyser la sécurité de l'aménagement des bretelles de sortie du chemin Scott (En analyse) La Municipalité et le MTQ travaillent en collaboration sur l'aménagement du nouveau carrefour à l'intersection Old Chelsea et Hôtel-de-Ville
	Obtenir la certification Mouvement Vélosympathique	2018	Obtention de la certification Mouvement Vélosympathique	Complet	LOI	<b>COMPLET</b> Nous avons obtenu une mention honorifique en 2016 et le niveau bronze en 2019, valide jusqu'en 2024. Nous postulerons à nouveau en 2024.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Promouvoir le transport actif auprès des résidents et des employés municipaux	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM LOI	Lorsqu'on organise des activités, on encourage au participant de se rendre en vélo. Lors des activités comme Défi Santé et Défi ensemble, on motive les employés et résidents à bouger davantage et cela inclut le transport actif.
1.1.2. Encourager le transport électrique	Changer le cadre réglementaire pour encourager les bornes de recharge dans les constructions résidentielles et commerciales et dans les stationnements publics	2019	Nombre de bornes électriques publiques et privées sur le territoire	Gratuit / temps	TPI URB	<b>ACTION ENTAMÉE</b>  Constructions commerciales Le nombre de bornes électriques installées sur le territoire est non déterminé pour le moment. Cependant, le Règlement no. 1075-18 modifiant le Règlement de zonage no. 636-05 exige l'installation de bornes électriques pour les aires de stationnement ayant plus de 50 cases (article 4.9.1.1.8).  La Municipalité étudie la possibilité d'implanter des bornes de recharge sur son territoire pour ses résidents.
	Poursuivre les efforts d'installation de bornes de recharge et d'approvisionnement en véhicule électrique dans la municipalité	En continu	Pourcentage de la flotte municipale de véhicule électrique	\$\$\$	TPI	Présentement, la Municipalité a un véhicule électrique dans sa flotte. La Municipalité a informé la MRC d'une subvention pour les bornes de recharges. La MRC étudie donc la possibilité d'un tel projet sur son territoire.
1.1.3 Encourager l'optimisation des transports et les alternatives à la voiture	Réaliser un inventaire des GES des véhicules sur le territoire suite au Plan d'action visant la réduction des GES sur le territoire de la municipalité de Chelsea 2014 -2017	2020	Calcul des émissions annuelles des gaz à effet de serre des voitures sur le territoire : CO2, CH4 et N2	\$\$	TPI ENV	<b>ACTION ENTAMÉE</b>  La Municipalité a mandaté LCL environnement pour compléter un inventaire des GES. Le rapport final sera remis en février 2021.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1.1.3 Encourager l'optimisation des transports et les alternatives à la voiture (SUITE)	Accompagner les sociétés de transport régional dans la bonification de l'offre de service de transport en commun sur le territoire de la Municipalité	En continu	Calcul de la part modale du transport en commun et du covoiturage pour la population active au moyen de sondage	Pourrait être complété sous forme de sondage. Gratuit/temps	COM TPI	Le calcul de la part modale du transport en commun et covoiturage n'a pas été calculé. Cependant, la Municipalité participe et promeut l'offre de transport en commun. Par exemple, dans le cadre des projets de réfection des chemins Notch et Mine, des aires d'attentes ont été aménagées pour les personnes désirant utiliser le transport en commun. Le guide du résident a une section complète dédiée à l'offre de transport en commun à Chelsea. D'autant plus, le Service des loisirs de la Municipalité utilise des navettes lors de leurs événements.
	Faire la promotion d'initiatives favorisant le covoiturage; et	En continu		Gratuit / temps		La MRC n'a aucun règlement de ce genre.
	Se doter d'une réglementation sur la marche des moteurs au ralenti et sensibiliser les résidents, les employés municipaux et les sous-traitants	2020	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM LOI ENV TPI URB	La Municipalité peut adopter son propre règlement ou si les six autres municipalités sont d'accord, ajouter un article dans le Règlement sur la circulation et le stationnement.
<b>1.2 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>						
1.2.1. Bonifier la gestion des résidus verts et de la matière organique	Assurer l'implantation d'une collecte du compostage porte-à-porte	2019	Quantité moyenne annuelle de matière organique et résidus verts valorisée par la collecte municipale (kg/habitant)	Complet	TPI	<b>COMPLET</b> Une collecte porte-à-porte des matières organiques a débuté sur le territoire complet de la Municipalité en janvier 2019. Les statistiques de valorisation seront disponibles à la fin de l'année.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1.2.1. Bonifier la gestion des résidus verts et de la matière organique (SUITE)	Poursuivre les efforts de sensibilisation au compostage domestique	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Subventionné par la MRC	COM ENV	Le site web possède une section complète dédiée aux matières résiduelles incluant le compostage. Deux dépliants ont été produits et distribués aux résidents de Chelsea. Trois vidéos ont été produites afin de fournir des trucs et astuces aux résidents pour mieux composter. La publicité pour la nouvelle collecte a apparu sur les autobus de Transcollines, les réseaux sociaux, les journaux locaux, l'infolettre de Chelsea ainsi que le Chelsea Express. Nous publierons prochainement (début 2021) les statistiques de matières résiduelles ramassées par la Municipalité en 2021 sur le site web.
1.2.2 Assurer une meilleure gestion des matières résiduelles (GMR) dans les institutions, commerces et industries (ICI)	Assurer une prise en charge par Commerce Chelsea de nouveaux commerçants souhaitant intégrer de meilleures pratiques en GMR	2019	Quantité d'ICI possédant des collectes pour la matière recyclable et la matière organique	Complet	TPI	<b>COMPLET</b> Les ICI de la Municipalité doivent maintenant participer à la collecte municipale des matières résiduelles. Règlement 1061-18
	Sensibiliser les commerces aux programmes et aux outils existants	2018	Ratio de la quantité moyenne annuelle de matière résiduelle valorisée par rapport à la quantité de matière allant à l'enfouissement	Complet	COM TPI	<b>COMPLET</b> Les ICI de la Municipalité doivent maintenant participer à la collecte municipale des matières résiduelles. La campagne publicitaire de la Municipalité vise les commerces également. Les statistiques de valorisation seront disponibles à la fin de l'année et elles seront diffusées en début d'année 2021.
	Interdire l'élimination des matières recyclables	2018	Nombre d'activités de sensibilisation	Complet	TPI	<b>COMPLET</b> Règlement 1061-18
1.2.3. Bonifier la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD)	Offrir une collecte supplémentaire annuelle des RDD	2018	Nombre de collecte de RDD annuelle	Complet	TPI	<b>COMPLET</b> La Municipalité offre maintenant 2 collectes porte-à-porte des RDD.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1.2.3. Bonifier la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) (SUITE)	Bonifier l'information de la Municipalité sur la collecte de RDD	2018	Taux de participation annuel à la collecte des RDD (nombre de participants par rapport à la population active)	Complet	COM	<b>COMPLET</b> Nouveau guide "Ensemble, on trie, on collecte, on valorise!" ainsi qu'une mise à jour sur le site web de la Municipalité.
<b>1.3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>						
1.3.1. Préserver le caractère forestier de Chelsea	Mettre en vigueur la nouvelle réglementation relative à l'abattage d'arbres	2018	Nombre de mesures d'application de la politique municipale de la forêt	Complet	URB	<b>COMPLET</b> La réglementation sur l'abattage des arbres est en vigueur depuis le 25 septembre 2017. Une étude écologique des périmètres urbains a été effectuée pour classer la valeur écologique du territoire et pourrait mener à de nouvelles dispositions réglementaires de protection des boisés.
	Implanter une vision et une politique municipale de la forêt	2021		En cours	ENV	<b>ACTION ENTAMÉE</b> Une ébauche de la Politique de l'arbre de la Municipalité est rédigée. Un plan de verdissement sera entamé en 2021.
	Procéder à un inventaire du couvert forestier par imagerie aérienne	2020	Indice de canopée de la Municipalité	En cours	ENV	<b>Cette action sera évaluée comme une action potentielle du projet de verdissement.</b>
	Sensibiliser les résidents aux bienfaits des forêts et à l'entretien écologique des terrains	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	Mise à jour du site web. Ce site offre des sections sur la faune, la flore, les espèces exotiques envahissantes, les pesticides, les collectes spéciales, etc. Nous offrons aussi des capsules des Fleurons qui portent sur des sujets environnementaux et d'entretien écologique.
1.3.2. Bonifier la gestion des eaux de pluie et des nappes phréatiques	Réaliser un inventaire des GES des fosses septiques du territoire suite au Plan d'action visant la réduction des GES sur le territoire de la municipalité de Chelsea 2014-2017	2020	Calcul des émissions des gaz à effet de serre des fosses septiques sur le territoire : CH4	\$\$	TPI ENV	<b>ACTION ENTAMÉE</b> La Municipalité a mandaté LCL environnement pour compléter un inventaire des GES. Le rapport final sera remis en février 2021.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1.3.2. Bonifier la gestion des eaux de pluie et des nappes phréatiques (SUITE)	Implanter des normes de bonnes pratiques pour la gestion écologique des fossés	2018	Pourcentage de surfaces perméables publiques et privées possédant des mesures de gestion durable	Vicky Barabé - Subvention de soutien au personnel	Chargé de projet en adapt. Climatique (ENV) TPI	<b>ACTION ENTAMÉE</b> En cours dans le cadre du projet d'adaptation aux changements climatiques. <b>Le projet se termine en février 2021.</b>
	Implanter des mesures de gestion durable des eaux de pluie pour les surfaces perméables (stationnements publics et privés, routes et pistes cyclables)	En continu	Quantité d'eau traitée dans les infrastructures municipales	Vicky Barabé - Subvention de soutien au personnel	TPI ENV	<b>ACTION ENTAMÉE</b> Plans de drainages, bonne gestion des fossés. Propositions dans le cadre du projet d'adaptation aux changements climatiques à venir. <b>Le projet se termine en février 2021.</b>
	Sensibiliser les résidents et les employés municipaux à la réduction de la consommation d'eau	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	Une section dans le guide du résident porte sur l'utilisation de l'eau et les règlements en vigueur. D'autant plus, nous avons une section dédiée au programme H2O de la Municipalité.
<b>1.4 PROTECTION ET VALORISATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ</b>						
1.4.1. Protéger les berges et les milieux humides						
1.4.1. Protéger les berges et les milieux humides	Poursuivre l'acquisition de données sur le territoire	En continu	Pourcentage du territoire sondé; et Indice de la qualité générale de l'eau du Québec (IQBP)	Tâche de la MRC (Plan régional de l'eau)	ENV	Ceci est maintenant la responsabilité de l'ABV des 7 et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans le cadre du Plan régional de l'eau. <b>JFSA a complété une étude de valeur écologique du centre village et de Farm Point. De plus, la Municipalité va intégrer toutes recommandations de la MRC à nos règlements et procédures.</b>
	Conjointement avec la MRC, identifier et mettre en place des mesures de protection des milieux humides de grande valeur	2019	Pourcentage des milieux humides possédant des mesures de protection	Tâche de la MRC (Plan régional de l'eau)	ENV	<b>La réglementation à Chelsea interdit les interventions dans les milieux humides et restreints les activités dans une bande de protection et 15 à 30 m. Désormais, c'est la responsabilité de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de produire un Plan régional de l'eau qui identifie les milieux humides et hydriques de son territoire. La Municipalité va intégrer toutes recommandations de la MRC à nos règlements et procédures.</b>

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Communiquer les résultats du programme d'inspection des berges	2018	Nombre d'activités de sensibilisation	Complet	COM ENV	<b>COMPLET</b> La Municipalité publie un rapport du programme H2O - volet eau de surface chaque année. Ce rapport analyse la santé et émet des recommandations concernant les cours d'eau et les plans d'eau principaux de la Municipalité.
	Sensibiliser la population à la réglementation de la MRC	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	Section sur le site web, <b>consultations publiques en ligne</b> , inspections et lettres envoyées aux propriétaires riverains. Le programme se poursuit.
1.4.2. Contrôler les espèces exotiques envahissantes (EEE)	Réaliser un inventaire des EEE sur le territoire	2020	Création et mise à jour de la cartographie des EEE	\$	ENV	<b>COMPLET</b> L'inventaire des EEE du territoire public de la municipalité est complet. <b>Sentiers Chelsea ont fait un inventaire des EEE sur le sentier communautaire à l'été 2020.</b>
1.4.2. Contrôler les espèces exotiques envahissantes (EEE) (SUITE)	Implanter des normes de bonnes pratiques pour gérer et limiter la propagation des EEE (ex. mise à l'eau d'embarcation)	2020	Nombre d'activités de contrôle et/ou de suppression des EEE	Gratuit / temps	TPI ENV	<b>ACTION ENTAMÉE</b> Programme de suppression des plantes terrestres en collaboration avec le Service des travaux publics et infrastructures. Collecte annuelle des EEE au garage municipal. Le projet de station de lavage pour les bateaux est en cours d'analyse.
	Élaborer un programme de suppression et de collecte des EEE aquatiques et terrestres	2020		\$\$		
	Sensibiliser les résidents, les employés municipaux et les sous-traitants	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	Une section sur le nouveau site web de la Municipalité est dédiée aux EEE. Nous avons aussi une collecte d'EEE chaque année. Les étudiants de la CIEC et les employés de TPI sont formés chaque année à identifier les EEE.
1.4.3. Préserver les milieux naturels de haute valeur écologique	Poursuivre les efforts d'inventorisation des espèces en péril et des zones de haute valeur écologique	En continu	Pourcentage du territoire dédié à la conservation et à la protection des milieux naturels et de la biodiversité	\$\$	ENV	<b>JFSA a complété une étude de valeur écologique du centre village et de Farm Point.</b>



Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Élaborer un plan de conservation des milieux naturels de haute valeur	2019	Création et mise à jour de la cartographie des espèces en péril	\$\$	ENV	Ce projet n'est pas encore entamé. Cependant, la Municipalité adhère et contribue au Fonds des municipalités pour la biodiversité. Ce Fonds permettra à la Municipalité de compléter des projets de cette nature.

## 2. SOCIAL

### 2.1 MIXITÉ SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

2.1.1. Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle	Promouvoir les résidences multigénérationnelles et pour aînés (ex. Coopérative d'hébergement)	En continu	Ratio des profils sociodémographiques de la population	Gratuit / temps	LOI URB	Un projet est en cours à Farm Point. Des dispositions en ce sens seront incluses au plan d'urbanisme et aux règlements révisés.  Des dispositions en ce sens seront incluses au plan d'urbanisme et aux règlements révisés.
	Intégrer les recommandations de la Politique de la famille et des aînés quant à l'accessibilité à des habitations pour tous	En continu		Gratuit / temps	LOI URB	
2.1.1. Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle (SUITE)	Mettre sur pied une programmation d'activités intergénérationnelles	2018	Nombre d'activités intergénérationnelles	Complet	LOI	<b>COMPLET</b>  Le Centre Meredith offre au moins 2 activités de mise en forme pour les aînés chaque semestre. Mensuellement, à Farm Point, il se déroule un souper pour aînés. Aussi un dîner est organisé à l'église St Mary Magdalène. Plusieurs autres activités comme Chelsea en Fête, Mardis en Musique, etc. sont des activités où tous les membres de la famille sont invités à participer.
	Créer un comité de développement social qui assure notamment le suivi de la Politique de la famille et des aînés	2018	Nombre de rencontres annuelles du comité de développement social	Complet	LOI	<b>COMPLET</b>  Le comité s'est rencontré 6 fois en 2018 pour le suivi de la Politique de la famille et des aînés. Des démarches vont se faire pour remettre le comité en marche en 2021.

### 2.2 CULTURE LOCALE

2.2.1. Valoriser les événements culturels locaux	Améliorer la promotion et le support		Nombre de participants aux événements	Gratuit / temps (voir les rapport d'événements)	LOI	(+/-) 10000 participations en 2018, avec la pandémie en 2020, une année particulière, la majorité des activités ont été annulées.
--	--------------------------------------	--	---------------------------------------	---	-----	---

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Améliorer la promotion et le support municipal des événements de Chelsea et la coordination avec les partenaires régionaux	En continu	Trafic sur la page internet des festivités de la Municipalité	Gratuit / temps (statistiques du site web)	COM LOI	Depuis le lancement du nouveau site web le 8 mai 2019, il y a eu un total de <b>19 815</b> visites sur les pages dévouées aux festivités de la Municipalité.
	Adopter une politique d'événements écoresponsables et sensibiliser les organisateurs, commerçants et participants	2021	Nombre d'activités de sensibilisation	\$	COM LOI	À venir
2.2.2. Valoriser le paysage culturel patrimonial	Créer une Charte des paysages et un mécanisme de préservation et de valorisation des paysages iconiques	2021	Montant annuel investi dans la mise en valeur du patrimoine culturel	\$\$	LOI URB	Ceci n'est pas planifié dans le budget de loisirs 2021.
	Intégrer la Charte dans le Plan d'urbanisme de la Municipalité	2021	Nombre de paysages iconiques préservés et/ou valorisés	\$	LOI URB	À venir
	Créer de nouvelles randonnées historiques au sein de la Municipalité	En continu	Nombre d'activités liées à la diffusion d'information historique	\$\$	LOI	Un parcours pour une randonnée historique avec panneaux informatifs (en collaboration avec la CCN) a déjà été établie dans la vallée du ruisseau Meech. Rien d'autre est prévu pour le moment. Un projet pour offrir une randonnée historique sur le Sentier communautaire est considérée comme une possibilité future.
2.2.3. Bonifier l'offre d'espace public	Bonifier l'offre de mobilier public (poubelles multivoies, supports à vélo, bancs, structures de jeu, etc.)	En continu	Montant annuel octroyé à l'entretien et l'aménagement d'espaces publics	\$\$\$	TPI URB	Dans le cadre des nouveaux projets de développement, les promoteurs font l'aménagement d'un parc incluant des mobiliers et structures de jeux approuvés par le département des loisirs.  Trois nouvelles stations de réparations de vélos seront installées pour le public (en cours d'analyse).

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Créer des espaces de socialisation inspirés de la Politique de la famille et des aînés : parcs, espaces verts, terrain de jeu, jardins communautaires et autres	En continu	Superficie occupée par des espaces publics sur le territoire	\$\$\$	LOI	<b>ACTION ENTAMÉE:</b> Dans le cadre de certains projets de développement, le promoteur doit soumettre à la municipalité 10% de la superficie de son terrain à développer ou une compensation monétaire égale à 10% de la valeur du terrain. Cette réglementation est en cours de modification pour bonifier les montants récoûtés par la municipalité. La version finale des règlements modifiés sera adoptée en février 2021.
Pourcentage de la population qui habite à moins de 10 minutes de marche d'un espace de socialisation			\$\$\$	LOI	<b>ACTION ENTAMÉE:</b> Plan directeur de transport actif en cours de révision. Lors de la construction de nouveaux parcs, il y a une réflexion sur la famille et aînés. Par exemple le parc du Ruisseau est intergénérationnel.	
Niveau d'utilisation et capacité des installations et des équipements publics			\$\$\$	LOI	À venir.	
<b>2.3 SAINES HABITUDES DE VIE</b>						
2.3.1. Consolider l'offre en services sociaux et en santé	Avec les Municipalités adjacentes, évaluer les besoins en soins de santé et faire les revendications nécessaires auprès des instances concernées	En continu, selon les besoins	Ratio des profils sociodémographiques de la population	Gratuit / temps	DG	Le Comité de santé a demandé une infirmière au CLSC de Chelsea.
	Planifier la venue de services sociaux conjointement au développement de nouveaux projets immobiliers (ex. garderies)	En continu, selon les besoins	Ratio de l'offre en services sociaux par résident	Gratuit / temps	DG	Résolution no. 1112-18 pour la création du comité consultatif sur les services de la santé à Chelsea (CCSSC). Le but étant de proposer un plan d'action et faire la promotion des services du CLSC.
	Consolider le rôle du CLSC dans la communauté	En continu	Ratio de l'offre en services de santé par résident	Gratuit / temps	DG	Le comité de santé de la municipalité travaille en concertation avec le CISSSO et le CLSC afin d'améliorer le rôle de ceux-ci dans la communauté.
2.3.2. Valoriser de saines habitudes de vie	Adopter la Politique de l'activité physique, du plein air et du sport	2018	Nombre d'infrastructures favorisant l'activité physique et les saines habitudes de vie	Complet	LOI	<b>COMPLET</b> La politique fut adoptée en 2018.
2.3.2. Valoriser de saines habitudes de vie (SUITE)	Adopter une résolution municipale stipulant le droit à un environnement sain (Bleu Terre)	2018		Complet	ENV	<b>COMPLET</b> Résolution 232-17

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Bonifier l'information du guide des loisirs pour inclure les produits et services du territoire	2018	Nombre d'activités de sensibilisation	Complet	COM LOI	<b>COMPLET</b> Mise à jour du guide des activités deux fois par année. D'autant plus, toutes les activités et informations pertinentes sont affichées sur le site web de la Municipalité.
2.3.3. Assurer un milieu de vie sain dans les ménages	Poursuivre les efforts municipaux d'atténuation du radon	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	ENV	Règlement de construction, section 9.5. Sensibilisation (site web, dépliants et mois du radon)  Sensibilisation au mois du radon  Dépliants et vente de tests de radon à la réception de la Municipalité  Un sondage concernant les particules fines émises par les poêles à bois a été diffusé en 2020. Les données seront analysées et transmises aux citoyens avec des informations relatives à la santé et la pollution de l'environnement.
	Sensibiliser la population aux impacts pour la santé du chauffage au bois et aux normes d'efficacité relatives aux poêles à bois	En continu		Gratuit / temps	COM ENV	
	Acquérir des données sur les quantités de particules fines dans les ménages liées à l'utilisation de poêles à bois	2020	Nombre de ménages participants aux efforts d'atténuation et d'acquisition de données (radon et particules fines)	Gratuit / temps (sous forme de sondage)	ENV	<b>ACTION ENTAMÉE</b> Un sondage auprès de la population a été complété en 2020. La compilation des résultats se fera prochainement et un rapport sommaire sera rédigé.
<b>3. ÉCONOMIE</b>						
<b>3.1 RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL</b>						
3.1.1. Intégrer des principes d'écologisation dans le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD)	Réaliser un inventaire des GES des bâtiments municipaux suite au Plan d'action visant la réduction des GES sur le territoire de la municipalité de Chelsea 2014-2017	2020	Calcul des émissions des gaz à effet de serre des bâtiments municipaux : CO2, CH4 et N2O	\$\$	ENV TPI	<b>ACTION ENTAMÉE</b> La Municipalité a mandaté LCL environnement pour compléter un inventaire des GES. Le rapport final sera remis en février 2021.
	Faire la promotion des programmes de financement existants pour la rénovation et la construction écoresponsable d'habitations	En continu	Portrait de la consommation énergétique des bâtiments pour les secteurs résidentiel, municipal et commercial (énergie/m2)	Action = Gratuit / temps  Mesurer l'indicateur = \$\$	COM ENV	Nous avons fait la promotion de Réovert sur le Site web et dans le Chelsea Express.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Encourager les initiatives écoénergétiques et les technologies innovantes : géothermie à grande échelle, panneaux solaires, etc.  Intégrer des principes d'écologisation dans les règlements d'urbanisme pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures	En continu  2020	Nombre de projets en développement immobilier innovants	Gratuit / temps  \$\$	ENV URB  ENV URB	<b>ACTION ENTAMÉE</b>  Actions en cours dans la mise à jour du Plan d'urbanisme et la révision du règlement de construction.
<b>3.2 ÉCONOMIE COLLABORATIVE</b>						
3.2.1. Soutenir les entrepreneurs locaux et les travailleurs autonomes	Favoriser l'implantation d'un espace coopératif pour les travailleurs (co-working)	2018	Nombre d'entrepreneurs locaux et de travailleurs autonomes	Gratuit / temps	LOI URB	Autorisé dans le zonage approprié. Cependant, nous n'avons pas fait de campagne de sensibilisation ou d'ajout à nos politiques.
3.2.2. Encadrer l'économie collaborative	Encourager les initiatives en économie collaborative (ex : bibliothèque d'outils ; prêt d'équipement de plein air ; potager à partager ; etc.)	En continu	Nombre d'initiatives en économie collaborative	Gratuit / temps	LOI	Prêt de sacs d'activités et d'équipement de sport à la bibliothèque. <b>Des projets communautaires ont aussi été inclus dans certains projets résidentiels (ex. Ferme Hendrick).</b>
	Implanter un programme de voitures en partage	2018	Taux d'utilisation des véhicules en partage	\$\$\$	TPI	Demande de subvention pour le projet SauvER présenté à la FCM en 2018 avec le CREDDO. Notre demande a été refusée.
	Revoir les règlements d'urbanisme pour encadrer l'hébergement touristique collaboratif	2018	Évolution du marché de l'hébergement collaboratif sur une base annuelle ( <a href="https://www.airdna.co/">https://www.airdna.co/</a> )	Gratuit / temps	URB	Actions à considérer dans la mise à jour du Plan d'urbanisme.
<b>3.3 ÉCONOMIE LOCALE</b>						
3.3.1. S'approvisionner de façon socialement responsable	Développer une politique municipale d'achat local	2019	Pourcentage d'achats locaux par la Municipalité	Gratuit / temps	LOI	<b>La Municipalité adhère au mouvement Village équitable et encourage l'achat de produit locaux et équitables.</b>
	Soutenir les groupes communautaires et les événements saisonniers d'échange de biens	En continu	Nombre d'ICI possédant une procédure d'approvisionnement local  Nombre d'événements annuels d'échange de biens	Gratuit / temps  Gratuit / temps	LOI  LOI	<b>En général la Municipalité collabore dans ce type d'événement avec certains éléments logistiques.</b>  À venir.
3.3.2. Favoriser l'économie touristique locale	Favoriser l'augmentation de l'offre d'hébergement touristique dans un esprit de concertation	En continu	Nombre de touristes sur une base annuelle	Gratuit / temps	LOI URB	<b>ACTION ENTAMÉE</b>  Quelques projets d'hôtels privés ont été approuvés ou sont à l'étape de préparation. La Municipalité attend la loi provinciale applicable pour finaliser son règlement sur les logements à courte durée (Airbnb).

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Assurer la présence de services de proximité dans l'offre touristique	En continu	Ratio de l'offre d'hébergement touristique par rapport au nombre de touristes annuels	\$\$	LOI	À venir.
	Bonifier l'information touristique sur le site de la Municipalité	2018	Trafic sur la page internet « tourisme » de la Municipalité	Complet	COM LOI	<b>COMPLET</b> Il y a maintenant une nouvelle section sur le site web dédiée au tourisme. Une collaboration avec Commerce Chelsea pour créer un carte touristique a été fait par le passé, une deuxième collaboration sera faite en 2021.
<b>4. GOUVERNANCE</b>						
<b>4.1 PROCESSUS CONSULTATIF ET DÉCISIONNEL</b>						
4.1.1. Assurer la réalisation et le suivi du Plan d'action en développement durable (PADD)						
	Créer un comité municipal de suivi du PADD	2018	Nombre d'actions du PADD réalisées	Complet	ENV	<b>COMPLET</b> Composé des employés municipaux qui participent aux actions. Ex. Directeur du Service des loisirs, Responsable des communications, Directeur du Service de l'urbanisme, Conseillère en environnement. Les recommandation sont ensuite présentés au CCRN et au CCUDD.
	Revoir les objectifs et les actions sur une base annuelle	En continu	Nombre d'actions du PADD réalisées	Gratuit / temps	ENV	Dernière mise à jour: janvier 2021
	Informers les résidents sur les avancements	En continu		Gratuit / temps	ENV	Mise à jour à préparer qui sera présentée au CCRN, CCUDD et le conseil.
	Sensibiliser les employés municipaux et les résidents au concept de développement durable	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	ENV	Les directeurs ont pris connaissance du PADD. Les directeurs et personnes clés ont participé à la mise à jour des actions. Une réunion du comité a eu lieu au mois d'août afin de planifier les actions de 2020-2021. Une réunion de suivi sera tenue en décembre ou janvier 2021.

# Rapport d'activités du trésorier des élections 2019 au conseil municipal

## CANDIDATS

DATE DE L'ÉLECTION : 2019-12-15			
Nom de chaque candidat (Candidat indépendant autorisé)	Mairie/District/Poste	Agent officiel/ Représentant et agent officiels	% de votes obtenus
Laurette Bédard	District no.6	Hervé Lemaire	7.14%
Kimberly Chan	District no.6	Marc Alain	72.62%
Edmond Héту	District no.6	Edmond Héту	20.24%

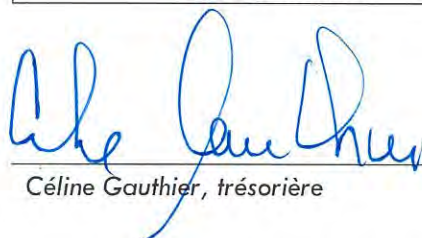
## RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

DATE LIMITE DE PRODUCTION : 2020-03-14					
Nom de chaque candidat (Candidat indépendant autorisé)	Mairie/ District/ Poste	Date du dépôt du rapport	Limite de dépenses électorales		Dépenses électorales inscrites au rapport
Laurette Bédard	District no.6	2020-03-11	2171.70	\$	134.89 \$
Kimberly Chan	District no.6	2020-03-04	2171.70	\$	1076.25 \$
Edmond Héту	District no.6	2020-02-25	2171.70	\$	690.40 \$

## REMBOURSEMENTS ET VERSEMENTS À MÊME LE FONDS GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ

### DÉPENSES ÉLECTORALES

Candidat indépendant autorisé	Montant du remboursement prévu		Montant remboursé dans l'année		Date de remboursement
Laurette Bédard	0.00	\$	0.00	\$	
Kimberly Chan	742.63	\$	742.63	\$	2020-09-10
Edmond Héту	390.40	\$	390.40	\$	2020-11-27



Céline Gauthier, trésorière

Note : ce rapport est déposé aux membres du conseil municipal lors de la session régulière du 9 mars 2021.

c. c. Service du Registre, de la coordination et de la conformité des contributions politiques (DGEQ)

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS /  
ADMINISTRATIVE SERVICES**



## **6.2) CONTRATS / CONTRACTS**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA LOCATION D'UN BALAI MÉCANIQUE**

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures procède annuellement à la location d'un balai mécanique avec opérateur pour le nettoyage des chemins et du réseau cyclable;

ATTENDU QUE cette année le Service des travaux et des infrastructures désire effectuer la location d'un balai mécanique sans opérateur, permettant ainsi de contrôler les opérations de nettoyage;

ATTENDU QUE la durée minimale pour la location d'un balai mécanique est de trois (3) mois et que les besoins de la Municipalité sont approximativement de deux (2) mois;

ATTENDU QUE pour réaliser la location, la Municipalité de La Pêche procédera à la location du troisième mois;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à une demande de prix pour la location de ce balai mécanique auprès de quatre (4) fournisseurs;

ATTENDU QUE suite à cette demande prix une (1) soumission ont été reçues :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>COÛT (taxes incluses)</b>
Équipements JKL inc.	38 016,48 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse de la soumission déposée par la compagnie Équipements JKL inc.;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Équipements JKL inc est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE les coûts de location seront payés à même le budget de fonctionnement et que la Municipalité de La Pêche sera facturée pour la période de location utilisée, soit au prorata du coût réel, incluant le transport, l'entretien et les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat de location d'un balai mécanique pour une période de trois (3) mois au montant de 38 016,48 \$, incluant les taxes, à la compagnie Équipements JKL inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de facturer la Municipalité de La Pêche pour la période de location utilisée, soit au prorata du coût réel, incluant le transport, l'entretien et les taxes.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-320-00-516 (Location – Machinerie, outillage et équipement).

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE REMORQUE À BASCULE GALVANISÉE**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, l'achat d'une remorque à bascule galvanisée a été approuvé et un montant net de 12 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à une demande de prix auprès de cinq (5) fournisseurs pour l'achat d'une remorque à bascule galvanisée;

ATTENDU QUE suite à cette demande prix cinq (5) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 22 janvier 2021 :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
8941211 Canada inc. (O/A ML Trailers)	13 795,85 \$	12 597,45 \$
9149-0847 Québec inc. (Remorque Gator)	15 061,67 \$	13 753,31 \$
L'Expert de la Remorque (1997) inc.	17 228,52 \$	15 731,94 \$
691396 Ontario inc. (First Class Trailers)	17 249,69 \$	15 751,26 \$
Attache-Remorques Gatineau	17 735,92 \$	16 195,26 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par compagnie 8941211 Canada inc. (O/A ML Trailers) est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie 8941211 Canada inc. (O/A ML Trailers) au montant de 13 795,85 \$, incluant les taxes, pour l'achat d'une remorque à bascule galvanisée représente un montant net de 12 597,45 \$, soit un dépassement budgétaire de 597,45 \$;

ATTENDU QUE le coût d'achat de la remorque à bascule galvanisée sera financé par le fonds de roulement et remboursable sur une période de cinq (5) ans et que le montant disponible est suffisant pour combler le financement du dépassement budgétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat d'une remorque à bascule galvanisée au montant de 13 795,85 \$, incluant les taxes, à la compagnie 8941211 Canada inc. (O/A ML Trailers).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 12 597,45 \$ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-725 (Machinerie, outillage et équipement – Transport).

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR KUBOTA AVEC ÉQUIPEMENTS À MÊME L'EXCÉDENT AFFECTÉ**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, l'achat d'un tracteur Kubota avec équipements a été approuvé et un montant net de 80 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) concessionnaires;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, deux soumissions ont été reçues:

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
Carrière & Poirier Equipment Ltd	66 347,53 \$	60 584,14 \$
Centre Kubota des Laurentides inc.	76 748,11 \$	70 081,25 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Carrière & Poirier Equipment Ltd est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Carrière & Poirier Equipment Ltd au montant de 66 347,53 \$, incluant les taxes, pour l'achat d'un tracteur Kubota avec équipements représente un montant net de 60 584,14 \$;

ATTENDU QUE le coût d'achat du tracteur Kubota avec équipements sera payé par l'excédent affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat du tracteur Kubota avec équipements au montant de 66 347,53 \$, incluant les taxes, à Carrière & Poirier Equipment Ltd.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 60 584,14 \$ du poste budgétaire 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Exercice suivant) au poste budgétaire d'affectation 23-810-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-724 (Véhicules - Transport).

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA VIDANGE, LE TRANSPORT ET LA  
DISPOSITION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES ET DE RÉTENTION  
POUR 2021 ET 2022**

ATTENDU QUE le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques et de rétention est échu;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour le contrat de vidange, transport et disposition des boues de fosses septiques et de rétention pour 2021 et 2022;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et le journal Constructo, deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 2 mars 2021 :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
Beauregard Environnement Ltée	630 914,61 \$	576 109,13 \$
9147-9279 Québec inc. (Épursol)	658 898,73 \$	601 662,37 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par Beauregard Environnement Ltée est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques et de rétention pour 2021 et 2022 au montant de 630 914,61 \$, incluant les taxes, à Beauregard Environnement Ltée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-490-00-446 (Contrat de vidange des fosses septiques).

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE  
À MÊME L'EXCÉDENT AFFECTÉ**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, le remplacement de la camionnette numéro 104 a été approuvé et un montant net de 50 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) concessionnaires;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 24 février 2021 :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
Carle Ford inc.	55 900,00 \$	51 044,15 \$
Hamilton Chevrolet Buick GMC Ltée	57 569,13 \$	13 753,31 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Carle Ford inc. est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Carle Ford Inc. au montant de 55 900,00 \$, incluant les taxes, pour l'achat d'une camionnette représente un montant net de 51 044,15 \$, soit un dépassement budgétaire de 1 044,15 \$;

ATTENDU QUE le coût d'achat de la camionnette sera payé par l'excédent affecté et que le montant disponible est suffisant pour combler le paiement du dépassement budgétaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat de la camionnette au montant de 55 900,00 \$, incluant les taxes, à Carle Ford inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 51 044,15 \$ du poste budgétaire 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Exercice suivant) au poste budgétaire d'affectation 23-810-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.



Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-724 (Véhicules - Transport).

**OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX CORRECTIFS AU  
CENTRE MEREDITH**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du budget 2021, des travaux correctifs au Centre Meredith ont été approuvés et un montant net de 390 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour ces travaux correctifs au Centre Meredith;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, trois (3) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 24 février 2021 :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
Sanosil Canada inc.	457 830,45 \$	398 200,00 \$
176026 Canada inc. (Amor Construction)	723 063,98 \$	628 888,00 \$
Ed Brunet et Associés Canada inc.	848 995,00 \$	738 417,00 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée par Sanosil Canada inc. est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Sanosil Canada inc. au montant de 457 830,45 \$, incluant les taxes, pour les travaux correctifs au Centre Meredith représente un montant net de 398 200,00 \$, soit un dépassement budgétaire de 8 200,00 \$;

ATTENDU QUE le coût des travaux correctifs au Centre Meredith sera financé par le règlement d'emprunt numéro 1062-18 pour un montant net de 139 000,00 \$ et le solde net de 259 200,00 \$ sera remboursé à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat pour des travaux correctifs au Centre Meredith au montant de 457 830,45 \$, incluant les taxes, à Sanosil Canada inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de ces travaux correctifs à même l'excédent non affecté ainsi qu'une affectation de 259 200,00 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-27-523 (Entretien et réparation – Travaux correctifs), règlement d'emprunt numéro 1062-18.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX CORRECTIFS AU CENTRE MEREDITH**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du budget 2021, des travaux correctifs au Centre Meredith ont été approuvés et un montant net de 390 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE la firme MSEI MultiSciences Expertises inc. a procédé à la préparation des plans et devis pour les travaux correctifs au Centre Meredith;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé à la firme MSEI MultiSciences Expertises inc. de soumettre un prix pour des services professionnels de surveillance des travaux correctifs au Centre Meredith;

ATTENDU QUE la firme MSEI MultiSciences Expertises inc. a soumis un prix de 93 704,63 \$, incluant les taxes, pour la surveillance des travaux correctifs;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme MSEI MultiSciences Expertises inc. est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le prix soumis par la firme MSEI MultiSciences Expertises inc. au montant de 93 704,63 \$, incluant les taxes, pour la surveillance des travaux correctifs au Centre Meredith représente un montant net de 81 500,00 \$;

ATTENDU QUE suite à l'octroi du contrat pour les travaux correctifs, il y a déjà un dépassement budgétaire de 8 200,00 \$ pour ce projet et que par conséquent, les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux correctifs au Centre Meredith doivent être remboursés à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat pour des services professionnels de surveillance des travaux correctifs au Centre Meredith au montant de 93 704,63 \$, incluant les taxes, à la firme MSEI MultiSciences Expertises inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de ces travaux correctifs à même l'excédent non affecté ainsi qu'une affectation de 81 500,00 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-27-523  
(Entretien et réparation – Travaux correctifs).

### **6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**AUTORISATION DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AU TERRAIN DE BASEBALL DU CENTRE-VILLAGE**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 227-20, le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Meglab Construction inc. au montant de 283 988,25 \$, incluant les taxes, pour la mise en place d'un système d'éclairage au terrain de baseball du centre-village;

ATTENTU QUE des divergences entre les dessins d'atelier et les plans d'ingénierie concernant les raccords entre le contrôleur et les lampadaires ont été relevées suivant une inspection en chantier réalisée le 8 décembre 2020 par la firme Cosmel Corp. mandatée pour le projet;

ATTENDU QUE les professionnels ainsi que l'entrepreneur ont convenu ensemble que l'alimentation prévue initialement en ingénierie ne correspond pas à l'alimentation minimale requise pour les équipements choisis;

ATTENDU QUE ce changement nécessite des modifications au niveau des conduits et du disjoncteur pour permettre une alimentation conforme des lampadaires;

ATTENDU QU'UN changement est également requis au niveau des bases de béton pour permettre l'installation du contrôleur en conformité et permettant une opération sécuritaire;

ATTENDU QU'À ce jour, aucun montant n'a été autorisé pour des travaux supplémentaires pour ce projet;

ATTENDU QUE la compagnie Meglab Construction inc. a soumis un prix de 8 635,98 \$, incluant les taxes, pour ces travaux supplémentaires;

ATTENDU QUE le prix soumis la compagnie Meglab Construction inc. est conforme et recommandé par la firme Cosmel Corp. et le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE les travaux supplémentaires pour la mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball du centre-village seront payés par l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise les travaux supplémentaires pour la mise en place du système d'éclairage au terrain de baseball du centre-village pour un montant de 8 635,98 \$, incluant les taxes, à la compagnie Meglab Construction inc.

Il EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 7 885,80 \$ du poste budgétaire 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Exercice suivant) au poste budgétaire d'affectation 23-810-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-080-00-729 (Biens durables autres – Loisirs et culture).



## **6.4) SUBVENTIONS / GRANTS**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI D'UNE D'AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION CHELSEA**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'aide de la Fondation Chelsea pour l'aider financièrement dans la gestion du Centre Meredith en cette période de fermeture due à la COVID-19;

ATTENDU QUE selon l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*, la Municipalité peut accorder une assistance financière pour la poursuite, sur son territoire, de toute initiative de bien-être de la population;

ATTENDU QUE le comité consultatif des finances et suivi budgétaire a recommandé d'octroyer un prêt d'un montant approximatif de 95 000,00 \$ à la Fondation Chelsea pour payer le solde de la marge de crédit, sans intérêts et remboursable dans un délai maximum de 5 ans;

ATTENDU QUE le comité consultatif des finances et suivi budgétaire a également recommandé d'allouer une subvention de 50 000,00 \$ à la Fondation Chelsea, à même l'excédent non affecté, pour lui permettre de continuer de payer ses dépenses de fonctionnement et maintenir en place les employés essentiels;

ATTENDU QUE ladite subvention sera versée en deux versements, soit un montant de 20 000,00 \$ dès l'adoption de la présente résolution par le conseil et le second d'un montant de 30 000,00 \$, dès le dépôt du programme d'activités extérieures et virtuelles;

ATTENDU QUE le programme d'activités extérieures et virtuelles a été déposé par la Fondation Chelsea;

ATTENDU QU'IL est dans l'intérêt de la Municipalité qu'une aide soit apportée à la Fondation Chelsea à cet égard dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère /le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie un prêt d'un montant approximatif de 95 000,00 \$ à la Fondation Chelsea afin de payer le solde de la marge de crédit, sans intérêts et remboursable dans un délai maximum de 5 ans.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil alloue une subvention d'un montant de 50 000,00 \$ à la Fondation Chelsea, à même l'excédent non affecté, versé dès l'adoption de la présente résolution par le conseil.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 50 000,00 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire 03-410-00-000 (Affectations - Excédent accumulé fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, à signer l'entente de prêt et tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-10-971  
(Autres organismes - Subventions).

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**CONFIRMATION DES TRAVAUX POUR LE « PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION »**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil de la Municipalité de Chelsea approuve les dépenses d'un montant de 113 875,51 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

## **6.5) MANDATS / MANDATES**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**MANDAT POUR DES SERVICES JURIDIQUES À LA FIRME D'AVOCATS  
RPGL S.E.N.C.R.L. POUR LES ANNÉES 2021 ET 2022**

ATTENDU QUE la Municipalité désire centraliser la majorité de ses services juridiques sous une seule firme d'avocats;

ATTENDU QU'IL y a lieu de réaliser des économies en demandant une banque de temps de 100 heures à un taux préférentiel afin de couvrir les honoraires des avocats afférents aux consultations demandées par la Municipalité et ce, pour l'analyse des contrats, des résolutions et des règlements et pour les avis juridiques verbaux et écrits;

ATTENDU QUE la firme d'avocats RPGL S.E.N.C.R.L. a déposé une offre de service en date du 1<sup>er</sup> février 2021 à titre de conseillers juridiques de la Municipalité de Chelsea pour les années 2021 et 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le mandat pour des services juridiques à la firme d'avocats RPGL S.E.N.C.R.L. pour les années 2021 et 2022, selon les termes et conditions de l'offre de services datée du 1<sup>er</sup> février 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire relié aux honoraires professionnels – services juridiques des divers départements de la Municipalité.

## **6.6) DIVERS / VARIOUS**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**ACQUISITION DU LOT 6 407 269 – 24 CHEMIN OLMSTEAD**

ATTENDU QUE dans le cadre de la préparation des plans pour l'aménagement du sentier communautaire à même l'ancienne emprise de la voie ferrée, il est ressorti que certaines intersections présentent des risques pour la sécurité des usagers en raison de l'angle prononcé de celles-ci et ne répondent pas aux normes recommandées pour le croisement communautaire avec une route provinciale ou municipale;

ATTENDU QU'EN 2019, la Municipalité a retenu les services professionnels de la firme d'ingénieurs-conseils EXP afin que cette dernière prépare un plan pour le réaménagement de l'intersection du sentier avec la route 105;

ATTENDU QU'avec le réaménagement proposé, il est nécessaire de procéder à l'achat d'une parcelle de terrain d'une superficie de 46,5 m<sup>2</sup> soit le lot 6 407 269 au cadastre du Québec situé au 24 chemin Olmstead;

ATTENDU QUE l'acquisition de la parcelle de terrain à même la propriété du 24 chemin Olmstead a pour impact de rendre le lot résidentiel dérogatoire au niveau de la superficie car après l'acquisition, la nouvelle superficie sera de 3 953,5 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE suite à l'obtention de la dérogation mineure autorisant la réduction de la superficie du lot, conformément au règlement de zonage numéro 636-05, la propriété sera assujettie aux dispositions applicables quant à la superficie maximale de plancher autorisée pour le bâtiment principal et à la superficie maximale au sol autorisée pour les bâtiments secondaires;

ATTENDU QUE des discussions ont eu lieu avec le propriétaire du lot 6 407 269 et que ce dernier consent à la vente de ladite parcelle à la Municipalité pour la somme de 2 325,00 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité devra mettre en place une clôture de bois du même type que celle qui sera utilisée le long du sentier sur la nouvelle limite séparative entre la propriété du vendeur et celle de la Municipalité et planter une haie de cèdres sur le terrain du vendeur à une distance d'environ 0,75 mètres de la nouvelle clôture;

ATTENDU QUE le service des travaux public et des infrastructures recommande de procéder à l'acquisition de la parcelle de terrain et à la signature d'une offre d'achat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil demande de procéder à l'acquisition du lot 6 407 269 du cadastre du Québec énoncé en annexe de cette résolution pour un montant 2 325,00 \$ plus taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que M<sup>e</sup> Megan Throop, notaire, soit mandatée pour la préparation des documents légaux à cet effet.



IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE suite à l'accord de la dérogation mineure afin que la nouvelle superficie du lot puisse être de 3 953,5 m<sup>2</sup>, la Municipalité s'engage à traiter sans frais toute demande de dérogation mineure pour toute demande de construction déposée qui excède les normes autorisées par règlement et qui aurait été conforme avant la réduction de la superficie du lot.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea l'offre d'achat et tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 23-040-50-721 (Infrastructures – Sentier communautaire).

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**MODIFICATIONS AU CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA**

ATTENDU QUE la *Loi sur les archives*, le *Code Municipal* et la *Loi sur les cités et villes* encadrent la gestion des documents de toute municipalité;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

ATTENDU QU'EN vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux dossiers ou activités;

ATTENDU QUE la règle no. 402.7 nous oblige à la destruction des documents bancaires après 7 ans et que la règle 405.1 nous oblige à la destruction des documents de dépenses après 7 ans;

ATTENDU QU'IL serait souhaitable de garder témoignage des paiements effectués par la Municipalité au moins 10 ans en tant que preuve en cas de poursuites;

ATTENDU QUE le calendrier est un document officiel et que toute modification doit être approuvée et signée par le conseil municipal avant d'être soumis à BAnQ pour approbation;

ATTENDU QUE la règle de conservation créée pour les relevés de compte et chèques encaissés, en l'occurrence 402.8, est déposée, laquelle nous octroie les délais de 2 ans pour l'actif, 10 ans pour le semi-actif et destruction en disposition finale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu d'autoriser le Directeur général et Secrétaire-trésorier à signer la modification au calendrier de conservation présentée ce jour et de la soumettre telle que déposée à Bibliothèques et Archives nationales du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**

**Session ordinaire du 9 mars 2020 / March 9, 2020, ordinary sitting**

**PERMANENCE DE MADAME SHEENA NGALLE MIANO AU POSTE DE RESPONSABLE AU GREFFE**

ATTENDU QUE le 4 août 2020, par le biais de la résolution 232-20, la Municipalité embauchait Madame Sheena Ngalle Miano à titre de responsable au greffe;

ATTENDU QUE Mme Miano est entrée en poste le 24 août 2020;

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par le Directeur général et Secrétaire-trésorier est favorable et qu'il recommande la permanence de Madame Miano;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employée permanente à Madame Miano, et ce en date du 24 février 2021, puisqu'elle rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Madame Miano soit confirmée à titre d'employée permanente comme Responsable au greffe et qu'elle jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés cadres de la Municipalité en date du 24 février 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 2 juin 2020 / June 2, 2020, ordinary sitting**

**PERMANENCE DE MADAME GHISLAINE GRENIER AU POSTE DE RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU QUE le 4 août 2020, par le biais de la résolution 233-20, la Municipalité embauchait Madame Ghislaine Grenier à titre de Responsable des ressources humaines;

ATTENDU QUE Mme Miano est entrée en poste le 31 août 2020;

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par le Directeur général et Secrétaire-trésorier est favorable et qu'il recommande la permanence de Madame Grenier;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employée permanente à Madame Miano, et ce en date du 3 mars 2021, puisqu'elle rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Madame Grenier soit confirmée à titre d'employée permanente comme Responsable des ressources humaines et qu'elle jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés cadres de la Municipalité en date du 3 mars 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**AJUSTEMENT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DE M. MARC-ANTOINE  
PAQUETTE BIRON ET M. DANIK CHAMBERLAND**

ATTENDU QUE M. Marc-Antoine Paquette Biron est à l'emploi de la Municipalité à titre d'ingénieur junior depuis le 19 novembre 2018;

ATTENDU QUE M. Danik Chamberland est à l'emploi de la Municipalité à titre d'ingénieur junior depuis le 4 mars 2019;

ATTENDU QUE M. Paquette Biron satisfait aux exigences et a passé avec succès les examens de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;

ATTENDU QUE M. Chamberland d satisfait aux exigences et est en voie d'obtenir sa certification de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;

ATTENDU QUE l'évaluation de tous les postes des employés municipaux est présentement en cours;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer un boni salarial de 8% en date du 4 janvier 2021 à M. Paquette Biron jusqu'à ce que son poste soit évalué;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer un boni salarial de 8% à M. Danik Chamberland sur confirmation de réussite des examens de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, jusqu'à ce que son poste soit évalué;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, un boni salarial de 8% soit octroyé à M. Paquette Biron date du 4 janvier 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, un boni salarial de 8% soit octroyé à M. Chamberland sur confirmation de réussite des examens de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**NOMINATION DE MONSIEUR NICOLAS FALARDEAU À TITRE DE  
DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME ET DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ATTENDU QUE Monsieur Nicolas Falardeau occupe le poste de Directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable par intérim depuis le mois de 1<sup>er</sup> octobre 2018;

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par le Directeur général et Secrétaire-trésorier est favorable et qu'il recommande la nomination de Monsieur Falardeau au poste de Directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu de nommer M. Nicolas Falardeau au poste de Directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable, rémunéré selon la grille salariale des employés cadres, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 avec une période probatoire de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser M. Nicolas Falardeau à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ses fonctions à titre de Directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**CONGÉDIEMENT DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 599**

ATTENDU QUE, depuis son embauche, l'employé no. 599 a commis de plusieurs manquements aux politiques internes de la Municipalité, a un taux d'absentéisme élevé et que son rendement au travail ne correspond pas aux attentes de la Municipalité malgré de nombreuses rencontres, avertissements et suspensions;

ATTENDU QUE, l'employé no 599 a récemment commis un manquement à une politique de la Municipalité pour lequel il avait déjà été sanctionné;

ATTENDU QU'IL convient de ne pas nommer le nom de l'employé aux fins de la présente résolution pour des motifs liés au caractère public de celle-ci, mais que tous les membres du conseil municipal présents connaissent son identité;

ATTENDU QU'après analyse et discussion, les membres du conseil municipal sont d'opinion que l'employé no. 599 doit être congédié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que :

- Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
- Le conseil décrète le congédiement de l'employé no.599 en date du 8 mars 2021.
- Le conseil mandate le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou son remplaçant, de faire parvenir à l'employé la copie conforme de la présente résolution, accompagnée de la lettre de congédiement, dont les projets ont été soumis à l'attention des membres du conseil municipal.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.



**7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE /  
PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

## **7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – EMPIÈTEMENT DANS LA BANDE DE PROTECTION RIVERAINE ET MARGES AVANT ET LATÉRALES –36, CHEMIN DE KIRK’S FERRY**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 816 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 36, chemin DE Kirk's Ferry, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une construction à l'intérieur de la bande riveraine soit à moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas;

ATTENDU QUE la demande est aussi à l'effet de permettre :

- une remise située à 4,48 m de la ligne avant du terrain, au lieu de 4,5 m et à 2,09 m de la ligne latérale de terrain au lieu de 4,5 m;
- un abri d'auto situé à 4 m de la ligne avant du terrain, au lieu de 4,5 m;
- un abri d'auto situé à 0,44 m de la ligne latérale de terrain, au lieu de 4,5 m;
- une remise située à 2,02 m de la ligne latérale de terrain, au lieu de 4,5 m;
- un bâtiment principal situé à 2,35 m de la ligne latérale du terrain au lieu de 4,5 m;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur les ressources naturelles a effectué une recommandation lors d'une réunion tenue le 25 janvier 2021 et a recommandé d'accorder la demande, tout en y greffant les conditions suivantes :

- l'empreinte au sol du nouveau bâtiment principal devra être située à même l'empreinte au sol du chalet existant afin de réduire le plus possible la perturbation du milieu;
- le balcon devra être reconstruit au même endroit qu'il l'est présentement en utilisant les mêmes points d'ancrage au sol; et
- suite à la démonstration de droits acquis ou d'un permis de construction, la remise (identifiée b sur le plan d'implantation 1er septembre 2020) pourra être rebâtie et déplacée le plus loin que possible de la bande de protection riveraine; si un permis ou un droit acquis ne peuvent être produits, la remise existante devra être démolie; dans tous les cas, le sol dérangé devra être renaturalisé avec des plantes indigènes adaptées au milieu;

ATTENDU QUE ce même comité a recommandé que les mesures suivantes afin d'assurer la protection de la bande riveraine :

- prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir le ruissellement pendant toute la durée des travaux (démolition et construction);
- modifier la fondation proposée afin d'utiliser un type ayant le moins d'impact possible sur le milieu (ex. creusage minimal);
- maintenir le profil du sol existant en minimisant le remblai; et
- renaturaliser la bande de protection riveraine avec des végétaux indigènes adaptés au milieu à la fin des travaux;

ATTENDU QUE le plan d'implantation a été modifié pour la présentation au comité consultatif d'urbanisme afin que l'empreinte au sol du nouveau bâtiment et de la galerie soit située à l'emplacement de l'empreinte au sol du bâtiment existant et de la galerie dans la bande de protection riveraine;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 3 février 2021 et a recommandé d'accorder cette demande aux mêmes conditions et recommandation que le CCRN, sauf pour ce qui est de l'empreinte au sol qui a déjà été corrigée;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 17 février 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 3 030 816 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 36, chemin de Kirk's Ferry, afin d'autoriser une construction à l'intérieur de la bande riveraine soit à moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas et afin de permettre :

- une remise située à 4,48 m de la ligne avant du terrain, au lieu de 4,5 m et à 2,09 m de la ligne latérale de terrain au lieu de 4,5 m;
- un abri d'auto situé à 4 m de la ligne avant du terrain, au lieu de 4,5 m;
- un abri d'auto situé à 0,44 m de la ligne latérale de terrain, au lieu de 4,5 m;
- une remise située à 2,02 m de la ligne latérale de terrain, au lieu de 4,5 m;
- un bâtiment principal situé à 2,35 m de la ligne latérale du terrain au lieu de 4,5 m.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette demande de dérogation mineure soit accordée tout en greffant les conditions suivantes :

- suite à la démonstration de droits acquis ou d'un permis de construction, la remise (identifiée b sur le plan d'implantation 1er septembre 2020) pourra être rebâtie et déplacée le plus loin que possible de la bande de protection riveraine; si un permis ou un droit acquis ne peuvent être produits, la remise existante devra être démolie; dans tous les cas, le sol dérangé devra être renaturalisé avec des plantes indigènes adaptées au milieu;
- prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir le ruissellement pendant toute la durée des travaux (démolition et construction);
- modifier la fondation proposée afin d'utiliser un type ayant le moins d'impact possible sur le milieu (ex. creusage minimal);
- maintenir le profil du sol existant en minimisant le remblai; et
- renaturaliser la bande de protection riveraine avec des végétaux indigènes adaptés au milieu à la fin des travaux.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**DÉROGATION MINEURE – IMPLANTATION D'UNE PISCINE –  
237, CHEMIN DU RELAIS**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 193 633 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 237, chemin du Relais, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une piscine et de son aménagement à moins de 4,5 m de la ligne arrière de propriété alors que le règlement de zonage ne le permet pas et de permettre une distance de 1,57 m et 1,5 m entre la piscine creusée et la clôture au lieu de 2 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 3 février 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 17 février 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 6 193 633 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 237, chemin du Relais, afin permettre l'implantation d'une piscine et de son aménagement à moins de 4,5 m de la ligne arrière de propriété alors que le règlement de zonage ne le permet pas et de permettre une distance de 1,57 m et 1,5 m entre la piscine creusée et la clôture au lieu de 2 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE MAXIMALE DES BÂTIMENTS  
SECONDAIRES ET DESSERTE EN EAU ET SERVICE SANITAIRE –  
20, CHEMIN DAVIDSON**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 364 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 20, chemin Davidson, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin permettre une superficie maximale des bâtiments secondaires de 191 m<sup>2</sup> au lieu de 95 m<sup>2</sup> tel que stipulé au règlement de zonage numéro 630-05 et d'autoriser qu'un bâtiment secondaire soit pourvu de services sanitaires et d'eau courante alors que le règlement de zonage ne le permet pas;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 3 février 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 17 février 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 3 031 364 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 20, chemin Davidson, afin permettre une superficie maximale des bâtiments secondaires de 191 m<sup>2</sup> au lieu de 95 m<sup>2</sup> tel que stipulé au règlement de zonage numéro 630-05 et d'autoriser qu'un bâtiment secondaire soit pourvu de services sanitaires et d'eau courante alors que le règlement de zonage ne le permet pas.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – DISTANCE ENTRE UNE GALERIE, UN ESCALIER ET LA ROUTE 105 ET MARGE LATÉRALE – 126, ROUTE 105**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 546 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 126, route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin permettre la construction:

- d'une galerie à 4,52 m de l'emprise de la route 105 plutôt que 10 m;
- d'un escalier à moins de 10 m de l'emprise de la route 105;
- d'un escalier à 1,65 m de la ligne latérale de terrain, plutôt que 2,5 m;
- le tout, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 3 février 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 17 février 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 2 636 546 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 126, route 105, afin de permettre la construction:

- d'une galerie à 4,52 m de l'emprise de la route 105 plutôt que 10 m;
- d'un escalier à moins de 10 m de l'emprise de la route 105;
- d'un escalier à 1,65 m de la ligne latérale de terrain, plutôt que 2,5 m;
- le tout, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.



**DÉROGATION MINEURE – EMPIÈTEMENT DANS UN MILIEU HUMIDE ET  
DANS SA BANDE DE PROTECTION – 31, CHEMIN DES HAUTS-BOIS**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 578 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin des Hauts-Bois, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure visant la construction d'une entrée charretière passant au travers d'un milieu humide à l'aide de ponceaux et dans la bande de protection de 15 mètres, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur les ressources naturelles (CCRN) a effectué une recommandation lors d'une réunion tenue le 26 octobre 2020 et a recommandé d'approuver la demande en les greffant les conditions suivantes :

- aucune machinerie ne sera tolérée à l'intérieur de la zone humide ou dans la bande de protection lors de la construction de la résidence;
- l'entrée charretière devra respecter une largeur de 9 mètres maximum, tel qu'indiqué dans la demande;
- les conditions accompagnant la demande de dérogation mineure visant l'installation d'une clôture dans la bande de protection du milieu humide déposée lors de la rencontre du 19 août 2019 restent les mêmes;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion tenue le 4 novembre 2020, tout en y greffant les mêmes conditions que le CCRN et en exigeant qu'une servitude de passage soit enregistrée sur le lot 2 635 578 en faveur du lot 2 635 577 avant l'émission du permis de construction de l'allée d'accès;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 17 février 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une entrée charretière passant au travers d'un milieu humide à l'aide de ponceaux et dans la bande de protection de 15 mètres, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas, et ce, sur le lot 2 635 578 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin des Hauts-Bois, tout en y greffant les conditions suivantes :

- aucune machinerie ne sera tolérée à l'intérieur de la zone humide ou dans la bande de protection lors de la construction de la résidence;
- l'entrée charretière devra respecter une largeur de 9 mètres maximum, tel qu'indiqué dans la demande;
- les conditions accompagnant la demande de dérogation mineure visant l'installation d'une clôture dans la bande de protection du milieu humide déposée lors de la rencontre du 19 août 2019 restent les mêmes;
- une servitude de passage doit être enregistrée sur le lot 2 635 578 en faveur du lot 2 635 577 avant l'émission du permis de construction de l'allée d'accès.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE /  
SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL  
INTEGRATION PROGRAMS**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –  
PROJET QUARTIER MEREDITH – MODÈLE J AVEC GARAGE SIMPLE –  
PROJET QUARTIER MEREDITH**

ATTENDU QUE le propriétaire de lots variés connus comme le projet Quartier Meredith, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver le nouveau modèle d'habitation unifamiliale isolée, modèle J avec garage simple;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 3 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour le modèle J avec garage simple sur des lots variés connus comme le projet Quartier Meredith, conformément :

- à la demande numéro 2021-20011;
- aux plans d'architecture soumis le 13 janvier 2021, intitulés « Modèle J avec garage », dossier 17-1699, conçus par Mario Adornetto en février 2018 et modifiés par Olivier Mayette, technologue en architecture, 7 feuillets.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –  
IMPLANTATION DES BÂTIMENTS ET DE L'AIRE DE STATIONNEMENT –  
140 ET 144, CHEMIN LADYFIELD**

ATTENDU QUE le propriétaire des immeubles connus comme les lots 6 289 868 à 6 289 871 au cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant les 140 et 144, chemin Ladyfield, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver l'implantation des bâtiments et l'aire de stationnement;

ATTENDU QUE l'architecture des bâtiments a été approuvée le 7 avril 2020, mais que l'implantation n'étant pas conforme, elle devait être redéposée pour approbation;

ATTENDU QUE l'implantation déposée répond aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 3 février 2021 et recommande d'approuver la demande, conditionnellement à ce qu'un aménagement architectural soit prévu pour la plantation en bordure du chemin Old Chelsea, tout en étant conforme aux restrictions d'aménagement prévues dans la servitude pour les conduites principales des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution, et le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA sur les lots 6 289 868 à 6 289 871 au cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant les 140 et 144, chemin Ladyfield, conditionnellement à ce qu'un aménagement architectural soit prévu pour la plantation en bordure du chemin Old Chelsea, tout en étant conforme aux restrictions d'aménagement prévues dans la servitude pour les conduites principales des services municipaux et conformément :

- aux demandes numéro 2021-20012 et 2021-20013;
- au plan d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Steve Tremblay, dossier 878, minute 6823, daté du 19 janvier 2021 et révisé le 1<sup>er</sup> février 2021, page 1 de 3 et page 3 de 3 pour les 140 et 144, chemin Ladyfield et le stationnement en bordure du chemin Old Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.4) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1165-20 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE CB-233 AFIN DE PERMETTRE UNE MICRODISTILLERIE DANS CETTE ZONE ET MODIFIANT LA DISPOSITION PARTICULIÈRE 43**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'UNE demande de modification de zonage a été effectuée afin de permettre une microdistillerie au 244, chemin Old Chelsea, dans la zone CB-233, ce qui nécessite d'ajouter le sous-groupe d'usage « I1 - Industriel léger » à la grille des spécifications de la zone;

ATTENDU QUE l'objectif est d'autoriser une microdistillerie dans cette zone située entre les chemins Padden, Old Chelsea et Scott, où des usages commerciaux et de restauration sont déjà permis;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la disposition particulière 43 afin de tenir compte des microdistilleries en plus des microbrasseries;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion du 2 septembre 2020;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 octobre 2020 et que le projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 6 octobre 2020;

ATTENDU QUE le second projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 12 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Règlement 1165-20 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions modifiant la grille des spécifications de la zone CB-233 afin de permettre une microdistillerie dans cette zone et modifiant la disposition particulière 43 », soit et est par la présente adopté.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 1165-20**

### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE CB-233 AFIN DE PERMETTRE UNE MICRODISTILLERIE DANS CETTE ZONE ET MODIFIANT LA DISPOSITION PARTICULIÈRE 43**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'UNE demande de modification de zonage a été effectuée afin de permettre une microdistillerie au 244, chemin Old Chelsea, dans la zone CB-233, ce qui nécessite d'ajouter le sous-groupe d'usage « I1 - Industriel léger » à la grille des spécifications de la zone;

ATTENDU QUE l'objectif est d'autoriser une microdistillerie dans cette zone située entre les chemins Padden, Old Chelsea et Scott, où des usages commerciaux et de restauration sont déjà permis;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la disposition particulière 43 afin de tenir compte des microdistilleries en plus des microbrasseries;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 6 octobre 2020 et que le projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil municipal tenue le 6 octobre 2020;

ATTENDU QUE le second projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil municipal tenue le 12 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Le Chapitre 9 intitulé « Grilles des spécifications » du règlement de zonage numéro 636-05 est modifié de manière à ajouter le sous-groupe d'usage « I1 - Industriel léger » et la disposition particulière 43 à la grille des spécifications de la zone CB-233, telle qu'apparaissant à la grille des spécifications ci-jointe en tant qu'annexe « A » au présent règlement pour en faire partie intégrante.

#### **ARTICLE 2**

Le Chapitre 9 intitulé « Grilles des spécifications » du règlement de zonage numéro 636-05 est modifié de manière à :

- Modifier le texte de la disposition particulière numéro (43) à la section « Légende des dispositions particulières applicables à une zone » de façon à ce qu'il se lise dorénavant comme suit :

« Les dispositions spécifiques suivantes s'appliquent et ont préséance sur toute disposition contraire :

1. La production de boissons alcooliques via un système de microbrasserie ou de microdistillerie est l'unique usage de type industriel léger autorisé dans cette zone.
2. La production annuelle totale de boisson alcoolique est limitée à un maximum de 5 000 hectolitres.
3. Un salon de dégustation est autorisé comme usage complémentaire à une microbrasserie et une microdistillerie, à la condition qu'il soit situé à l'intérieur du bâtiment occupé par la microbrasserie ou la microdistillerie.
4. La microbrasserie et/ou microdistillerie doit occuper le rez-de-chaussée du bâtiment principal.

### **ARTICLE 3**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi*.

**DONNÉ à Chelsea**, Québec, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.

\_\_\_\_\_  
Me John David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Caryl Green  
Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION :.....	6 octobre 2020
DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT :.....	6 octobre 2020
DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :.....	9 décembre 2020
DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT :	12 janvier 2021
DATE DE L'ADOPTION :.....	9 mars 2021
NUMÉRO DE RÉSOLUTION :.....	.....-21
DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :.....	...
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR :.....	...

**Annexe A**  
**Règlement numéro 1165-20**

**GRILLE DES SPÉCIFICATIONS**

SOUS-GROUPES D'USAGES	CODE	ZONE
		CB-233
Habitation unifamiliale isolée	R1	x
Habitation maison mobile	R2	
Habitation multi logement	R3	
Habitation collective	R4	
Habitation unifamiliale jumelée	R5	
Commerces et services professionnels	C1	x
Commerces de vente au détail	C2	x
Services personnels, financiers et administratifs	C3	x
Commerces de restauration et d'hébergement	C4	x
Commerces de restauration et d'hébergement avec discothèque et salles de spectacles	C5	x
Commerces touristiques et artisanaux	C6	x
Services de réparation de véhicules et articles divers	C7	
Commerces de rebuts de véhicules	C8	
Commerces de vente de véhicules	C9	
Commerces reliés aux véhicules	C10	
Commerces et services à caractère érotique	C11	
Activités récréatives et touristiques	L1	
Activités culturelles	L2	
Gouvernementaux	P1	
Culte, éducation, santé et social	P2	
Services d'utilité publique	P3	x
Infrastructure de transport	P4	
Parc et terrain de jeu	P5	
Parc naturel	P6	
Industriel léger	I1	x
Industriel axé sur l'environnement	I2	
Para industriel	I3	
Extraction	EX	
Agriculture	AG	
Espace naturel	EN	
Préservation de la nature	EN-PN	
Préservation champêtre	EN-PC	
Zone de mise en valeur	EN-MV	
Enclave résidentielle	EN-R1	
Camp Fortune	EN-L1	
Maisons O'Brien et Wilson	EN-CE	
Domaine Mackenzie King	EN-H1	
Services publics	EN-P3	
Hauteur maximale permise (mètres)		12
Marge avant minimale (mètres)		2
Marge latérale minimale (mètres)		1.5
Marge arrière minimale (mètres)		4.5
Compensation monétaire pour stationnement applicable		
Zone sujette à un P.A.E. (règlement 640-05)		
Zone sujette à un P.I.I.A. (règlement 681-06)		x
Usage complémentaire résidentiel (groupe)		B
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES :		16-21-24-27-31-32-33-43

Me John David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

Caryl Green  
Mairesse

## **7.5) DIVERS / VARIOUS**

**POLITIQUE DU FONDS VERT**

ATTENDU QUE la Municipalité possède des objectifs et des orientations de développement durable, de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques dans le Plan d'urbanisme, le Plan d'action de développement durable (PADD) et le Plan directeur du transport actif (PDTA);

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite assurer le bien-être de ses résidents et un environnement sain pour les générations à venir en mettant à la disposition de sa collectivité ses ressources et son expertise;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite encourager des projets qui intègrent les principes de développement durable tel que maintenir l'intégrité de l'environnement, assurer une équité sociale et l'efficacité économique;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mettre sur pied le Fonds vert, un programme de soutien aux initiatives environnementales, de développement durable et de transport actif au sein de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE le programme de Fonds vert servira à encourager l'investissement collectif dans l'amélioration de la qualité de vie, de la protection de l'environnement et du transport actif en favorisant les partenariats avec différents acteurs du milieu;

ATTENDU QUE le programme de Fonds vert est encadré par la Politique du Fonds vert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil approuve la création du programme Fonds vert.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**DEMANDE DE DÉSIGNATION DES CHEMINS DES BOIS-FRANCS ET DU  
GRAND-BOISÉ – PROJET DUBÉ**

ATTENDU QUE le propriétaire du projet de développement situé à l'intersection du chemin Scott et de la route 105, consistant en un chemin projeté perpendiculaire au chemin Scott et un autre chemin perpendiculaire à ce premier, a soumis une demande afin de nommer les chemins, chemin des Bois-Francis et chemin du Grand-Boisé;

ATTENDU QUE cette nouvelle désignation a pour but de faciliter le repérage et les accès des lots situés sur ce chemin par les services d'urgences (ambulanciers, pompiers, policiers), les résidents et leurs invités;

ATTENDU QUE le nom du Grand-Boisé proposé n'est pas déjà présent dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QUE le nom des Bois-Francis est présent dans la Municipalité de Pontiac, mais que le 911 nous a assuré que le nom pouvait tout de même être utilisé car les deux chemins seront à une bonne distance géographique;

ATTENDU QUE le nom du chemin du Grand-Boisé est donné à voie de communication parce qu'elle est située dans un boisé;

ATTENDU QUE le nom du chemin des Bois-Francis est donné à voie de communication parce qu'elle est située dans un secteur où on retrouve plusieurs arbres feuillus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil approuve la demande de nommer les chemins projetés chemin du Grand-Boisé et chemin des Bois-Francis et que la résolution soit envoyée à la *Commission de toponymie du Québec* pour approbation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **8) TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1174-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT  
LA LIMITE DE VITESSE SUR UN TRONÇON DE LA ROUTE 105 ENTRE LE  
CHEMIN SHERRIN ET LE CHEMIN PAWLEY**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea désire modifier la limite de vitesse sur un tronçon de la Route 105;

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à une session ordinaire du conseil municipal tenue le 2 février 2021, à l'effet que le présent règlement serait soumis pour adoption, et le projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Règlement numéro 1174-21– Règlement modifiant la limite de vitesse sur un tronçon de la Route 105 entre le chemin Sherrin et le chemin Pawley » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.



**RÈGLEMENT NUMÉRO 1174-21**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LA LIMITE DE VITESSE SUR UN TRONÇON DE LA ROUTE 105 ENTRE LE CHEMIN SHERRIN ET LE CHEMIN PAWLEY**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea désire modifier la limite de vitesse sur un tronçon de la Route 105;

**ATTENDU QUE** le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale des véhicules routiers dans son territoire;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné à une session ordinaire du conseil municipal tenue le 2 février 2021, à l'effet que le présent règlement serait soumis pour adoption, et le projet a été présenté et déposé;

**EN CONSÉQUENCE**, le présent règlement ordonne, statue et décrète comme suit:

**ARTICLE 1**

Le présent règlement porte le titre « Règlement modifiant la limite de vitesse sur un tronçon de la Route 105 »;

**ARTICLE 2**

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- a) Excédant 50 km/h sur la Route 105 sur un tronçon de 1 km entre le chemin Sherrin et le chemin Pawley (de 500 m de part et d'autre de l'intersection projetée du projet Highlands).

**ARTICLE 3**

La signalisation appropriée sera installée par le Service des travaux publics de la Municipalité de Chelsea (voir Annexe 1 – plan de signalisation). Un plan de communication sera également mis en place (voir Annexe 2 – plan de communication).

**ARTICLE 4**

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

**ARTICLE 5**

Le présent règlement entrera en vigueur selon les modalités prévues par la Loi.

**DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.**

---

John David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

---

Caryl Green  
Mairesse

**DATE DE L'AVIS DE MOTION :** 2 février 2021  
**DATE DE L'ADOPTION :** 9 mars 2021  
**RÉSOLUTION NUMÉRO :** .....-21  
**DATE DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**

# ANNEXE 1 - RÈGLEMENT 1174-21



Entrée du projet  
Highlands

Google

Parc du Traversier  
(public dock)



## **ANNEXE 2**

### **Plan de communication Changement de vitesse sur la Route 105 Règlement 1174-21**

**Service des travaux publics et des Infrastructures  
Municipalité de Chelsea**

**Février 2021**

## **Mise en contexte**

Le 2 février 2021, la Municipalité de Chelsea, par voie d'un règlement de son conseil municipal portant le numéro 1174-21 demande la réduction de la limite de vitesse sur un tronçon de la Route 105 entre le chemin Sherrin et le chemin Pawley.

Dès l'adoption du nouveau règlement par le conseil municipal, la limite de vitesse sur ce tronçon passera de 70 km/h à 50 km/h.

## **Objectif**

Faire connaître la nouvelle vitesse maximale aux résidents de Chelsea et aux automobilistes circulant sur la Route 105.

## **Public cible**

- Les résidents du quartier de la Municipalité.
- Les automobilistes.

## **Moyens**

Différentes méthodes de communication sont prévues afin d'aviser le public cible dès l'adoption du règlement :

- Émission d'un communiqué de presse;
- Publication sur le site Web de la Municipalité;
- Publication sur les médias sociaux de la Municipalité;
- Article dans le bulletin municipal;
- Article dans l'infolettre de la Municipalité;
- Installation des enseignes sur le chemin mentionné en indiquant le futur changement, le tout selon les normes du ministère des Transports du Québec en vigueur, plus particulièrement au Tome 5, Chapitre 3, dessin normalisé 001B.

Voir la localisation exacte de la nouvelle signalisation sur le plan de signalisation en annexe.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

## **Frédéric Rioux**

Directeur du Service des travaux publics et des infrastructures

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1185-21 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LA LIMITE DE VITESSE SUR UN TRONÇON DU  
CHEMIN CECIL À LA HAUTEUR DU PARC MUNICIPAL ET DES TERRAINS  
DE SOCCER**

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le règlement portant le numéro 1185-21 intitulé « Règlement modifiant la limite de vitesse sur un tronçon du chemin Cecil à la hauteur du parc municipal et des terrains de soccer » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de modifier la vitesse sur un tronçon du chemin Cecil à la hauteur du parc municipal et des terrains de soccer.

---

(conseillère/conseiller)

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1185-21**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LA LIMITE DE VITESSE SUR UN TRONÇON DU CHEMIN CECIL À LA HAUTEUR DU PARC MUNICIPAL ET DES TERRAINS DE SOCCER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea désire modifier la limite de vitesse sur un tronçon du chemin Cecil à la hauteur du parc municipal et des terrains de soccer;

**ATTENDU QUE** le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale des véhicules routiers dans son territoire;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné à une session ordinaire de ce conseil municipal, soit le 9 mars 2021, à l'effet que le présent règlement serait soumis pour adoption et que le projet a été présenté et déposé;

**EN CONSÉQUENCE**, le présent règlement ordonne, statue et décrète comme suit:

**ARTICLE 1**

Le présent règlement porte le titre « Règlement modifiant la limite de vitesse sur un tronçon du chemin Cecil à la hauteur du parc municipal et des terrains de soccer ».

**ARTICLE 2**

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- a) Excédant 30 km/h sur un tronçon du chemin Cecil à la hauteur du parc municipal et des terrains de soccer.

**ARTICLE 3**

La signalisation appropriée sera installée par le Service des travaux publics de la Municipalité de Chelsea (voir Annexe 1 – plan de signalisation). Un plan de communication sera également mis en place (voir Annexe 2 – plan de communication).

**ARTICLE 4**

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

**ARTICLE 5**

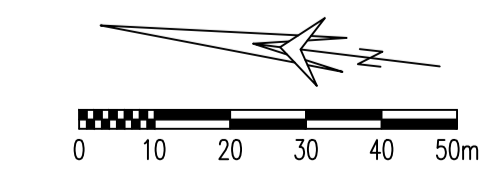
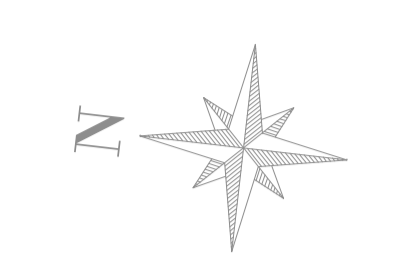
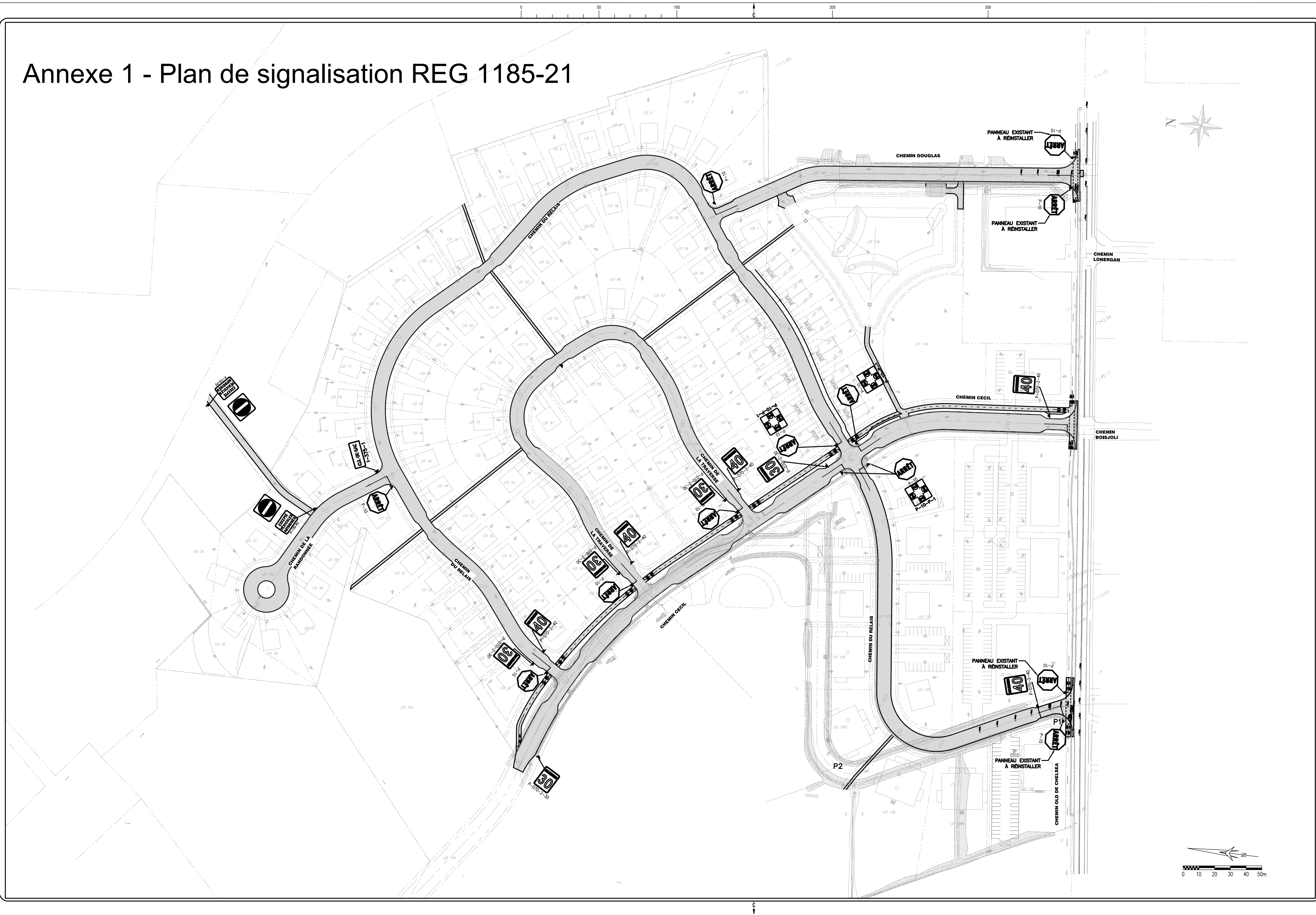
Le présent règlement entrera en vigueur selon les modalités prévues par la Loi.

**DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.**

**DATE DE L'AVIS DE MOTION :** 9 mars 2021  
**DATE DE L'ADOPTION :** 6 avril 2021  
**RÉSOLUTION NUMÉRO :** .....-21  
**DATE DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**



# Annexe 1 - Plan de signalisation REG 1185-21



ABBREVIATIONS :		NOTES À L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX :	
ECH.	ECHELLE	1.	LES DIMENSIONS SONT EN MÈTRES.
EXIST.	EXISTANT	2.	LES CHANGEMENTS, LES ÉLEVATIONS, LES COORDONNÉES SONT EN MÈTRES.
REV.	RÉVISION	3.	LA LOCALISATION DES CONDUITES SOUS-TERRAINES EN PLAN ET EN PROFIL EST APPROXIMATIVE ET EXCLUT TOUS LES BRANCHEMENTS.
TYP.	TYPIQUE		
LOC.	LOCALISATION		
APPROX.	APPROXIMATIF		
BRAN.	BRANCHEMENT		

01	2018-11-15	POUR CONSTRUCTION	M. LAFRANÇOIS	M. LACHAPPELLE, Ing.
REV. N°	DATE	NATURE	DESSINÉ	APPROUVÉ

CORRECTION APRÈS TRAVAUX LE \_\_\_\_\_ PAR \_\_\_\_\_

SCHEAU :

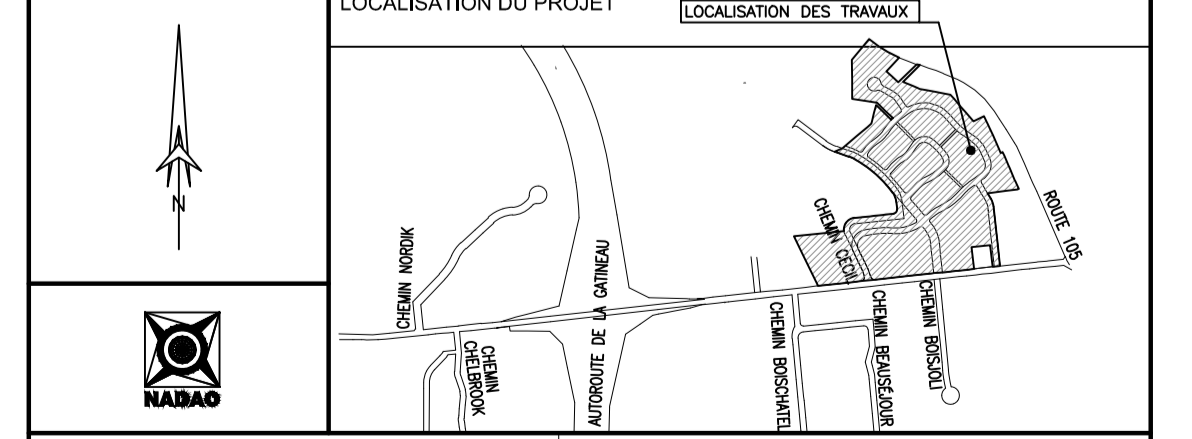
**9747745 CANADA inc.**  
 61, CHEMIN LINK  
 CHELSEA (QUÉBEC) J8B 1E3

**QUADRIVUM**  
 L'ingénierie avec passion

Quadrivium conseil inc.  
 230, boulevard Saint-Joseph, unité 2  
 Gatineau (Québec) J8Y 3Y3  
 Tél. : 819 243-4474 / Téléc. : 819 243-4482

NOM DU PROJET  
**PROJET DOMICILIAIRE ET COMMERCIAL  
 QUARTIER MEREDITH, CHELSEA (QUÉBEC)**

NOM DU FEUILLET  
**PLAN  
 DE SIGNALISATION (PHASE 1)**



RELEVÉ PAR :	LIDAR / QUADRIVUM	CONCEPTEUR :	A. MBOW, ing.
DESSINÉ PAR :	D. DENA	VÉRIFIÉ PAR :	M. LACHAPPELLE, ing.
VÉRIFIÉ PAR :	A. MBOW, ing.	APPROUVÉ PAR :	M. LACHAPPELLE, ing.
DATE :	2017-04-03	ÉCHELLE :	HOR:1:1000 VERT.
SOUSSION :		PLAN N° :	<b>C04 1 DE 1</b>
CONTRAT N° :	9747-001		



**ANNEXE 2**

**Plan de communication  
Changement de vitesse sur un tronçon du chemin Cecil à la hauteur  
du parc municipal et des terrains de soccer**

**Règlement 1185-21**

**Service des travaux publics et des infrastructures  
Municipalité de Chelsea**

**Mars 2021**

## **Mise en contexte**

Le 9 mars 2021, la Municipalité de Chelsea, par voie d'un règlement de son conseil municipal portant le numéro 1185-21 demande la réduction de la limite de vitesse sur un tronçon du chemin Cecil à la hauteur du parc municipal et des terrains de soccer à 30 km/h.

## **Moyens**

Le plan d'information de la Municipalité sera effectué de la façon suivante :

- Émission d'un communiqué de presse;
- Publication sur le site Web de la Municipalité;
- Publication sur les médias sociaux de la Municipalité;
- Article dans le bulletin municipal;
- Article dans l'infolettre de la Municipalité;
- Installation des enseignes sur le chemin mentionné en indiquant le futur changement, le tout selon les normes du ministère des Transports du Québec en vigueur, plus particulièrement au Tome 5, Chapitre 3, dessin normalisé 001B.

Voir la localisation exacte de la nouvelle signalisation sur le plan de signalisation en annexe.

Nous vous prions, d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distingu es.

**Fr d ric Rioux**

Directeur du Service des travaux publics et des infrastructures

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX D'ARRÊT A  
L'INTERSECTION DES CHEMINS MUSIE ET DE SERVICE**

ATTENDU QUE suite à plusieurs demandes de citoyens concernant la sécurité de l'intersection des chemins Musie et de Service, une visite des lieux et une analyse ont été effectuées par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures recommande l'ajout de deux arrêts à l'intersection des chemins Musie et de Service;

ATTENDU QUE lors de la rencontre du 22 janvier 2021, le comité consultatif des travaux publics et des infrastructures a recommandé l'installation des panneaux d'arrêt pour des raisons de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil autorise l'installation de deux panneaux d'arrêt sur les chemins Musie et de Service.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-355-00-649 (pièces et accessoires autres).

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**RENOUVELLEMENT D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF DES  
TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES –  
MONSIEUR ROBERT ARNOLD**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1044-17 constituant le comité consultatif des travaux publics et des infrastructures, lequel doit recommander au conseil municipal des décisions sur des matières reliées aux travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QU'IL y a lieu de procéder au renouvellement d'un membre;

ATTENDU QUE Monsieur Robert Arnold accepte un nouveau mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le mandat de Monsieur Robert Arnold soit renouvelé, et ce, pour un terme additionnel et successif de deux (2) ans.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**PLAN D'INTERVENTION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU MUNICIPAL**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide financière Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour l'élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de Chelsea autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**9) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE  
COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORTS,  
CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR L'ACQUISITION ET LE DÉPLACEMENT DE L'ANCIENNE GARE DE TRAIN CASCADES**

ATTENDU QUE l'ancienne gare Cascades fut déménagée par Monsieur Homer Cross lors de la fermeture du réseau de chemin de fer Canadien Pacifique, et que l'immeuble est resté sur le terrain pendant plusieurs décennies sur le chemin Cross Loop, à la jonction de la Route 105;

ATTENDU QUE le terrain de la famille Cross a été vendu à un développeur immobilier, qui veut faire don de la gare à la Municipalité, à la condition qu'elle soit déplacée d'ici la fin mars 2021, sinon elle sera achetée par un résident et déplacée sur un terrain privé;

ATTENDU QUE la gare, qui est une infrastructure historique d'une superficie de 450 pieds carrés, pourrait constituer une halte repos pour les utilisateurs du sentier et qu'il s'agit de la seule gare de Chelsea encore conservée sur le territoire;

ATTENDU QUE le coût du déplacement de la gare n'a pas été prévu au budget municipal pour l'année 2021;

ATTENDU QUE le dossier a été présenté au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire le 28 janvier dernier et que les membres ont voté en faveur de déplacer la gare sur un site sécurisé afin que ce bâtiment historique soit préservé;

ATTENDU QUE certains organismes, tel que la Société historique de la vallée de la Gatineau, Voie verte Chelsea et Sentier Chelsea Trails ont émis des lettres à titre de soutien pour la conservation de cet immeuble historique de Chelsea;

ATTENDU QUE le dossier a été présenté aux membres du conseil municipal lors d'une rencontre tenue le 16 février dernier et que l'option de relocaliser la gare en deux étapes à l'aide d'une grue mécanique, le toit déplacé séparément du bâtiment, a été retenue;

ATTENDU QUE le coût des travaux est estimé à 23 530,00 \$, plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE les membres du conseil recommandent d'allouer une aide financière au montant de 3 000,00 \$ à même l'excédent non affecté pour le déplacement de la gare;

ATTENDU QUE l'organisme Voie Verte Chelsea s'est engagé à verser une contribution financière par le biais d'une levée de fonds afin d'appuyer la Municipalité pour combler le manque à gagner dans son effort pour conserver la gare;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil appuie la demande d'aide financière au montant de 3 000,00 \$ pour le déplacement de la gare Cascades, du 17 chemin Cross Loop vers un site municipal où la gare sera conservée.



IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 3 000,00 \$ du poste budgétaire 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Exercice suivant) au poste budgétaire d'affectation 23-810-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE de mandater Me Megan Throop, notaire, afin de préparer tous les documents nécessaires à la donation.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-080-00-722 (Bâtiments – Loisirs et culture).

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ DU SENTIER  
COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE le comité du sentier communautaire (CSC) a été mis en place en décembre 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1066-18 constituant le comité du sentier communautaire le 3 avril 2018 par le biais de la résolution numéro 123-18;

ATTENDU QU'IL y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre afin de combler un poste vacant;

ATTENDU QUE Madame Véronic Tardif a soumis sa candidature en tant que membre du CSC :

ATTENDU QUE le comité du sentier communautaire a effectué une recommandation lors d'une réunion tenue le 18 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que Madame Véronic Tardif soit nommée membre du comité du sentier communautaire et ce, pour un terme de deux (2) ans.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **10) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**DÉPART D'UN POMPIER – M. SIMON ST-JACQUES**

ATTENDU QUE le Directeur du Service de sécurité incendie, M. Charles Ethier, a reçu une lettre annonçant la démission du pompier Simon St-Jacques dès le 7 janvier 2021;

ATTENDU QUE M. St-Jacques était à l'emploi su Service de sécurité incendie depuis 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte la démission de M. Simon St-Jacques et le remercie pour les années passées au service de la communauté de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**RETOUR - CONGÉ SANS SOLDE – LIEUTENANT JONATHAN LÉVEILLÉE**

ATTENDU QUE le lieutenant Jonathan Léveillé est en congé sans solde depuis le 8 juin 2020 accepté par la résolution du conseil numéro 196-20;

ATTENDU QUE le Directeur du Service de sécurité incendie, M. Charles Ethier, a reçu une demande écrite datant du 15 janvier 2021 de la part de M. Léveillé indiquant qu'il désire écourter son congé sans solde d'un an;

ATTENDU QUE dans l'Entente – Conditions de travail des pompiers à temps partiel de la Municipalité de Chelsea, valide du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2022, rien n'empêche le retour de M. Léveillé;

ATTENDU QUE M. Léveillé devra prendre un certain temps afin de se familiariser avec les changements apportés au Service de sécurité incendie pendant son absence;

ATTENDU QUE le Directeur du Service de sécurité incendie, M. Charles Ethier, recommande au conseil d'accepter cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil accepte le retour de M. Jonathan Léveillé dès le 10 mars 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DE LA MISE À JOUR DU SCHÉMA DE COUVERTURES DE RISQUES – AN 3**

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, une mise à jour du schéma de couverture de risques – an 3 »;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a convenu avec la ministre de la Sécurité publique, via la MRC des Collines-de-l'Outaouais, qu'elle allait lui transmettre la mise à jour du schéma avant le 31 mars 2021, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier à décembre 2020;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie de Chelsea a validé le rapport;

ATTENDU QUE M. Charles Ethier, Directeur du Service de sécurité incendie, recommande l'adoption de la mise à jour du schéma – an 3, et les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil adopte la mise à jour du schéma de couverture de risques – an 3.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de transmettre à la ministre de la Sécurité publique, via la MRC des Collines-de-l'Outaouais, un exemplaire de la mise à jour du schéma de couverture de risques – an 3.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, à signer l'entente de prêt et tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**ACCEPTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 DU  
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE CHELSEA**

ATTENDU QUE la *Loi sur la sécurité incendie chapitre S\_3.4*, est applicable au Québec;

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a été adopté par le ministère de la sécurité publique (MSP) en date du 27 août 2010;

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Collines-de-l'Outaouais fut révisé et approuvé le 4 octobre 2017 par le MSP et la MRC;

ATTENDU QUE le plan de mise en œuvre de la Municipalité de Chelsea a été adopté par la même occasion;

ATTENDU QUE selon l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

ATTENDU QUE le rapport d'activités fut préparé par M. Charles Ethier, Directeur du Service de sécurité incendie de Chelsea, et distribué à chacun des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation de M. Charles Ethier, Directeur du Service de sécurité incendie, le conseil accepte le rapport d'activités 2020.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 mars 2021 / March 9, 2021, ordinary sitting**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que cette session  
ordinaire soit levée.